

FRANCE FORUM

En battant la campagne...

MIROIRS POUR UN AVÈNEMENT

Quelle énergie demain ?

Problèmes européens

Réformer l'entreprise

Cinquante ans après la mort de Lénine

LE SOCIALISME-FICTION

Apollinaire et l'érotique de l'écriture

N° 132-133
JULIEN-AOÛT 1976
6 F

R. PUGHEU - E. BORNE - J. CHENEVIER - F. SPAAK -
J.C. MOREL - R. YOUNEMON - G.R. DE VOGUE - G. APAY
- L. BOUTARD - J. VESSIER - M. ELIN - G.M. PALNES
- J.P. PREVOST - V. PIETTE - R. JEAN - E. BOURDON
- G. COUDERC -

FRANCE FORUM

Sommaire
132-133

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 548-81-49

Abonnement : 8 n° par an 30 F
Abonnement de soutien 40 F

EDITORIAL

« FRANCE-FORUM » ET LES PRESIDENTIELLES
PAR HENRI BOURBON 2

ETUDES, DOSSIERS, DEBATS

MIROIRS POUR UN AVENEMENT
PAR ETIENNE BORNE 3

EN BATTANT LA CAMPAGNE
PAR RENE PUCHEU 14

« FRONTIERE » OU LE SOCIALISME-FICTION
PAR JEAN-PIERRE PREVOST 19

LA POLITIQUE ENERGETIQUE ET L'EUROPE
PAR FERNAND SPAAK 22

LES DIFFICULTES DE L'UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE
PAR JEAN-CLAUDE MOREL 27

LES PERSPECTIVES DE L'EUROPE INDUSTRIELLE
PAR ROBERT TOULEMON 33

QUELLE ENERGIE DEMAIN ?
PAR JEAN CHENEVIER 40

REFORMER L'ENTREPRISE : UN DEBAT AVEC R.J. DE
VOGUE - G. ADAM - L. BOUVARD - J. TESSIER -
M. BLIN - J.M. DAILLET 46

50 ANS APRES LA MORT DE LENINE : LES AVATARS
DU MARXISME-LENINISME
PAR YVES PITETTE 54

ARTS

UN CONSERVATEUR DE MUSEE - INTERVIEW DE
GABRIEL COUDERC
PAR HENRI BOURBON 63

UNE EROTIQUE DE L'ECRITURE : APOLLINAIRE
PAR RAYMOND JEAN 67

DE QUELQUES FILMS RECENTS
PAR HENRI BOURBON 72

PROPOS DU TEMPS

LE RENDEZ-VOUS AVEC LE DESTIN
PAR ETIENNE BORNE 82

NOTES DE LECTURE

LE NŒUD GORDIEN DE GEORGES POMPIDOU
PAR HENRI BOURBON 74

LES FACTEURS LOCAUX DE LA VIE POLITIQUE NATIONALE
(INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE BORDEAUX)
PAR ALAIN DELCAMP 75

LA POLITIQUE ARABE DE LA FRANCE (DE DE GAULLE
A POMPIDOU) DE PAUL BALTA ET CLÔTILDE
RULLEAU
PAR ALAIN DELCAMP 76

LE COMBAT SINGULIER DE GEORGES SONNIER
PAR ALINE RAYBAUT 77

LES HEROS ROMANTIQUES : VIGNY ET MALRAUX
PAR JEAN CHELINI 78

LES RAFFINES : PROUST ET COCTEAU
PAR JEAN CHELINI 78

LES RELATIONS DE TRAVAIL A L'USINE DE RENAUD
SAINSAULIEU
PAR MAURICE BLIN 79

JE SUIS PARTOUT - 1930-1944 : LES MAURASSIENS
DEVANT LA TENTATION FASCISTE DE PIERRE-
MARIE DIOUDONNAT
PAR ALAIN DELCAMP 80

JUILLET - AOUT 1974

6 F

“France-Forum” et les présidentielles

« France-Forum », comme lors des deux précédentes élections présidentielles, n'a pris parti pour aucun des candidats en présence.

D'une part, les collaborateurs de la revue se sont partagés entre les différentes options que la conjoncture proposait — ce qui est normal dans un organe de confrontation et de réflexion.

D'autre part, « France-Forum », qui s'efforce de fournir des éléments d'information aussi honnêtement rassemblés que possible, contredirait sa vocation s'il tentait de se substituer au libre choix de ses lecteurs.

Mais qu'on ne prenne pas notre double respect des collaborateurs et des lecteurs pour une commode neutralité, camouflée sous une fausse objectivité. « France-Forum » a des exigences critiques et doctrinales ; ces exigences demeurent et ne sauraient être inflexibles au gré des tactiques des uns ou des autres ni selon les résultats. Or, pendant cette campagne présidentielle on a trop souvent vu le contraire, c'est-à-dire aussi bien un ajustement des programmes et des doctrines aux tactiques et au rendement électoral qu'un fléchissement de la rigueur critique, étonnamment anesthésiée dès lors qu'elle risquait de nuire à la figure préférée. Il y a là, en quelque manière, une perversion de l'esprit démocratique dont il faut dire qu'elle est absolument condamnable — qu'elle se produise dans un camp ou dans un autre.

On n'a pas le droit d'être indifférent au succès, mais on ne saurait faire du succès la seule maxime d'une politique digne de ce nom, politique qui implique à la fois le sens de l'opportunité et la fidélité aux valeurs.

Le style, si brillant soit-il, ne remplace pas la pensée politique. L'innovation n'est que faux-semblant si elle ne va pas de pair avec une réflexion lucide.

Lorsque nous lisons dans l'éditorial d'un grand quotidien du matin la formule suivante : « Il n'y a qu'une règle en politique : il faut gagner », nous ne pouvons que nous opposer à cette caricature de réalisme sur laquelle il n'est pas concevable que puisse se fonder une action sincère de réforme de la France. Il est vrai que l'opportunisme et le pragmatisme sont aussi une philosophie politique, mais qui, étant ployable en tous sens, peut tout couvrir, le bon, le moins bon et jusqu'à faire le jeu du pire. Une revue comme la nôtre perdrait sa raison d'être si elle faisait preuve de complaisance pour une philosophie aussi inconsistante, dont — soulignons-le —

l'antithèse ne se situe pas du côté des idéologies dogmatiques.

L'idolâtrie des compétences qui, en ce monde de spécialisation et de technicité, exerce tant de séduction sur les esprits qui se veulent positifs, n'est-elle pas une forme plus raffinée de la philosophie de l'efficacité et de la réussite ? Du même coup ceux qui ont le goût de l'interrogation, de la recherche, de la mise en question, de l'ouverture à autrui, ainsi qu'une vive conscience de l'ambiguïté de tous les moyens — surtout s'ils sont riches et puissants — se trouvent réduits à une sorte de marginalité, tant leur existence même apparaît comme indiscreète et inopportune.

La compétition politique elle-même invite, lorsque l'événement a paru trancher, à des assurances triomphalistes chez les uns ou à des hérissements sectaires chez les autres ; tous pourtant gagneraient à se souvenir du mot de Camus : « La démocratie c'est l'exercice social et politique de la modestie. Le démocrate est modeste, il avoue une certaine part d'ignorance ». Camus dont l'œuvre a su admirablement nous dire que « la misère empêche de croire que tout est bien sous le soleil et dans l'histoire » mais que « le soleil apprend que l'histoire n'est pas tout ».

Marginalité, modestie : tel semble bien être le destin de notre revue, d'où sa fragilité et sa nécessité.

Sans parler de l'économie française atteinte de fièvre inflationniste ni de la croissance menacée par la hausse des prix et la dégradation de la balance commerciale, ni de l'absence d'une politique audacieuse de l'environnement, la circonstance reste difficile ; les tensions passionnelles et superficielles cachent les véritables discordances et dissimulent les possibles convergences, les engouements et les modes donnent le pas à l'apparence et au spectaculaire sur l'essentiel et le fond des choses, la communication ne progresse guère, la tolérance n'est pas de pratique habituelle dans les rapports sociaux et politiques, le combat ou le conflit ne débouche pas aussi souvent que souhaitable sur le débat ou la concertation, la personnalisation du pouvoir est poussée jusqu'aux limites acceptables en démocratie libérale. Les problèmes à résoudre sous le signe du « changement » et de « l'ère nouvelle » offrent au Président de la République et à son gouvernement un très vaste champ d'action, sur lequel il est de bonne règle démocratique que le peuple français exerce sa liberté de jugement. Oui, il faut continuer « France-Forum, entreprise marginale et modeste, à condition, bien sûr, que les lecteurs en soient d'accord.

15 juin.

Henri BOURBON ■

Miroirs pour un avènement

par Étienne Borne

UNE NUIT REVELATRICE

AU soir du 19 mai alors que s'affirmait, courte mais inéluctable, la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, les deux principaux alliés de l'union de la gauche affichaient des visages différents, tenaient des propos contrastés et révélaient ainsi la contrariété de deux comportements politiques moins ajustés que jamais. Du côté du parti socialiste, le coup était durement accusé, une vague d'amertume et de tristesse changeait les physionomies, aigrissait les paroles et un espoir, que le démon lyrique du candidat de la gauche avait enflé jusqu'à la démesure puisqu'il ne s'agissait de rien de moins que de « changer la vie », se transformait, une fois brisé, en une déception pareillement sans mesure. Le même événement, vécu par le parti communiste, était ramené à des proportions plus politiques et moins métaphysiques : appréciation aussi favorable que possible des résultats obtenus par la tactique de l'union de la gauche, pas de temps perdu en sentimentalités et jérémiades sur le beau possible avorté (« La nuit de Mitterrand eût éclairé le monde », ce bel alexandrin est de Claude Manceron dans le *Nouvel Observateur*), mais prévision objective du prochain bond en avant selon une stratégie prouvée et éprouvée et à l'encontre de laquelle l'épisode, rejeté d'un coup au passé et immédiatement désacralisé, ne saurait être facteur de doute. Aussi pas de longues figures du côté communiste, mais les mêmes visages aussi fermés que la veille, marqués de la même résolution obstinée, et toujours visiblement invulnérables à ce romantisme qui dans la longue histoire du socialisme est faut-il dire la faiblesse ou la force, qui peut savoir ? — de la social-démocratie, des socialistes révolutionnaires ou des multiples sectes gauchistes — dont, par sa méfiance systématique de tous les irrationnels, ne cesse de se distinguer le communisme authentique.

Tout se passait donc en cette nuit que la gauche du socialisme renouvelé avait espéré historique et que la classique extrême-gauche communiste s'efforçait de banaliser, comme si l'abatement des uns était compensé par l'inébranlable sang-froid des autres, au point qu'il est permis de se demander, sans psychanalyse abusive, si les états-majors du parti communiste ne s'attendaient pas au succès giscardien, et si même, tous les comptes faits, ils ne l'estimaient pas, selon leur perspective et leur prospective, plus positif que négatif. S'agissant d'un parti qui enveloppe de secret ses vraies délibérations et ne laisse rien transparaître de la psychologie de ses chefs, cette sorte de spéculation ne saurait être pleine-

ment assurée de la valeur d'une hypothèse qui a cependant pour elle de fortes vraisemblances. Car enfin, si le parti communiste avait véritablement voulu le succès de François Mitterrand, il n'aurait pas insisté avec cette lourdeur délibérément appuyée sur un « programme commun » avec lequel le candidat de la gauche souhaitait visiblement prendre de larges libertés, il aurait chiffré de manière moins rigoureuse le nombre de ministres communistes à faire entrer au gouvernement et à imposer au chef de l'Etat par la seule autorité d'une victoire éventuelle, et plus encore, il aurait au premier tour présenté un candidat du parti en permettant ainsi à François Mitterrand de mobiliser au second tour un plus ample contingent de voix non communistes. Par ce qu'il a fait comme par ce qu'il n'a pas fait, le parti communiste a montré que tout en faisant donner toutes ses forces, il était plus préoccupé par le maintien de l'union de la gauche que soucieux du succès de François Mitterrand. Peut-être parce que le parti communiste n'était pas sans apercevoir que cette union, en danger d'être ruinée en cas de partage du pouvoir, avait plus de chances d'être affirmée et affermie dans une opposition commune contre un homme et une politique qui, au moins dans leurs apparences, se constituaient en cible idéale pour une contestation dite de gauche.

LE POIDS DES ABSENTS

Bien qu'il n'y ait pas figuré en titre et avec son propre candidat le parti communiste a donc joué un rôle important et peut-être capital dans la campagne présidentielle. Il fournissait le principal de son argumentation à la propagande adverse qu'il ne s'appliquait à désamorcer que jusqu'à un certain point seulement. En mobilisant des troupes disciplinées, il contribuait à donner aux rassemblements mitterrandiens une puissante allure populaire. A peine connus les résultats du premier tour et l'élimination du candidat de l'U.D.R., il définissait, lui seul, par l'appel aux gaullistes la tactique du second tour, sans prendre l'avis de ses partenaires. Et si le premier secrétaire du parti socialiste a été hissé jusqu'à la plus haute branche sans pouvoir s'établir au faite, il doit au parti communiste à la fois d'être arrivé si près du but et de n'avoir pu l'atteindre. C'est ainsi que dans la compétition présidentielle une absence politiquement étudiée est aussi une présence qui peut peser et d'une manière qui peut être décisive sur le résultat d'une élection dont nos institutions font en fin de compte un combat singulier entre deux adversaires dont chacun doit par l'effet de cette ultime et extrême simplification faire converger sur son nom une multiplicité de forces, de valeurs, d'espairs en eux-mêmes disparates et jusqu'alors concurrents. Ainsi qui aide à faire le poids aujourd'hui en se retirant du devant de la scène se met en position de se rendre demain indispensable.

Telle a été symétriquement, et non sans débats ni difficultés internes, la tactique des centristes d'opposition et des réformateurs. En choisissant d'appuyer Valéry Giscard d'Estaing les uns comme Jean Lecanuet dès l'aurore de la bataille, d'autres, tel Jean-Jacques Servan-Schreiber, au déclin de la onzième heure et juste avant

que ne tombe le rideau, les hommes d'une tendance qui avait figuré plus d'honorablement dans les deux dernières élections présidentielles, et la deuxième fois jusqu'au second tour, faisaient un pari et prenaient des risques. Certes centristes et réformateurs ne manquaient pas de raisons dont la principale était qu'une occasion s'offrait d'en finir avec l'Etat-U.D.R. sans favoriser l'entrée des communistes dans l'Etat. Coup double qui répondait à un trop long et trop tenace souci pour n'être pas irrésistiblement tentant. Le choix n'allait pas pourtant sans graves inconvénients : il contredisait les décisions prises peu de temps auparavant à Versailles par les militants réformateurs qui, non sans une certaine gravité, avaient déclaré nécessaire la présence d'un candidat réformateur à une éventuelle élection présidentielle ; on s'en remettait pour défendre et promouvoir des thèmes et des propos libéraux et européens à un candidat dont certes le talent, l'intelligence, la conviction étaient peu discutables mais dont la philosophie politique telle qu'elle s'était manifestée dans son style d'homme politique comme dans sa longue gestion de l'économie et des finances ne coïncidait pas complètement avec la pensée d'hommes venus de la démocratie-chrétienne et d'un socialisme humaniste ; au surplus il semblait — et en politique les apparences ont valeur de réalité au moins dans la mesure où elles motivent préjugés et comportements — qu'un centre qui, jusqu'à cette épisode, avait maintenu la rigueur d'un double refus, infléchissait son exigence sur sa droite en la gardant entière sur sa gauche.

D'où pendant la campagne du premier tour bien des complications et des incertitudes : candidature de Emile Müller qui toute symbolique qu'elle fût, donnait une voix et une présence à un scrupule légitime et doctrinalement fondé ; ralliement précipité au candidat U.D.R. de la plupart des centristes de gouvernement et ce choix, outre qu'il paraissait compromettre l'espoir d'un remembrement de la famille centriste qu'avait divisée la politique d'ouverture pratiquée par Georges Pompidou, manifestait bien à quelles ambiguïtés éprouvantes est exposé pour les hommes d'un certain esprit le ralliement calculé ou résigné à autrui ; car si du côté de Giscard d'Estaing ils avaient plus de garanties en ce qui concerne la libéralisation du régime, le retour loyal aux procédures et aux équilibres parlementaires, le dépassement du nationalisme gaullien et la construction d'une Europe véritablement communautaire, comment nier que c'est chez Chaban-Delmas — ce qui explique que le C.D.P. avec Joseph Fontanet et Jacques Duhamel ait penché d'abord de ce côté — que se trouvaient, authentifiées par les tentatives d'un passé récent, les chances d'une politique sociale qui par le biais d'une philosophie de la participation s'efforceraient de faire entrer un peu plus de démocratie dans la vie et la marche des entreprises ; et à la veille du premier tour, on a entendu Jacques Chaban-Delmas qui pourtant avait inauguré sa campagne en présentant François Mitterrand comme le fourrier de l'Enfer la terminer, sans souci excessif de cohérence, sur le thème de la nécessité d'une troisième force réconciliatrice et capable de désamorcer le danger d'un antagonisme de guerre civile que ne pouvait manquer de présenter un affrontement inexpiable entre une

Valéry Giscard d'Estaing.

droite giscardienne et une gauche mitterrandidiste ; tout se passait comme si l'espace politique ayant horreur du vide, le candidat U.D.R. se hâtait d'occuper la place demeurée vacante et de revêtir le personnage laissé inemployé par l'absence d'une candidature proprement centriste.

La tactique dont Jean Lecanuet avait été l'initiateur ne pouvait pas ne pas provoquer ces sortes d'incompréhensions et de confusions. Elle était, on l'a dit plus haut, un pari, dont il n'est pas encore possible de savoir, on y reviendra, s'il sera gagné, mais dont il est certain qu'il aurait été perdu si en dépit de l'appui officiel de tous les centristes accordés au second tour par leur commune opposition à Mitterrand, Giscard d'Estaing avait été battu. Ainsi des publicistes, peu suspects de sympathie spontanée pour la personne et les idées du président du Centre Démocrate, reconnaissent que l'initiative de Jean Lecanuet ajustant un long dessein à la sollicitation de la circonstance, ne manque ni d'intelligence politique ni d'efficacité. Ainsi communistes et centristes, absents en tant que tels du combat, ont contribué puissamment à l'orienter et à en déterminer l'issue — et c'est entre eux — que se sont noués, par candidats interposés, les dialogues et les affrontements les plus significatifs de ces cinq semaines d'effervescence politique.

HAUTS ET BAS D'UNE CAMPAGNE

De cette campagne que les Français ont suivie avec un intérêt croissant il convient de ne penser ni trop de mal ni trop de bien.

Pas trop de mal, car elle fut d'un niveau en fin de compte honorable les candidats, surtout les deux principaux, faisant assaut d'adresse et de talent, et c'est avec un art bien étudié de la mise en scène que Giscard et Mitterrand cultivaient l'antithèse de leurs personnalités respectives, celle-la proposant l'évidence d'un dynamisme lucide et raisonnable sous le double signe de la compétence et de la modernité, celle-ci imposant la vive image d'un tribun saisi d'indignation contre une tenace injustice que pourtant pourraient vaincre, une fois conjuguées, science et générosité. Pas trop de mal aussi parce que les coups bas et les violences y furent rares — surtout si on veut oublier l'affreuse manière dont, à force de bas et faciles sarcasmes, et jusque dans les organes de presse intellectuellement les plus huppés, fut exécutée la candidature de Jean Royer qui n'était pas sans rugosités déplaisantes et n'avait pas les moyens de son ambition mais dont c'est un triste signe des temps que, parce qu'elle se voulait moralisante à contre-temps, elle ait suscité une aussi laide haine et, plus gravement, un aussi mépris méprisable, celui, par exemple, qui le qua-

François Mitterrand.

Il faut de « pédagogue tourangeau » pour bien montrer quel cas fait d'un instituteur provincial la brillante intellectualité parisienne. Pas trop de mal enfin parce que le suffrage universel a fait une fois de plus la preuve qu'il porte en lui, visible dès lors qu'il est honnêtement consulté, une sorte de sagesse institutionnalisée qui oblige les candidats soucieux de leurs chances à parler un langage de raison et de modération, à se prémunir avec les ressources qui sont les leurs contre les poussées d'intolérance et les pressions extrémistes, c'est-à-dire à honorer bon gré mal gré quelques valeurs démocratiques fondamentales.

Campagne dont il ne faut pas cependant penser trop de bien : d'abord parce qu'elle fut, peut-être à cause de sa longueur, trop répétitive, les principaux candidats n'apportant que des variations mineures aux lieux communs polémiques établis une fois pour toutes et repris confortablement à chaque faussement nouvelle passe d'armes : l'ampleur de vos promesses, dévoilant l'immensité de ce qui est à faire dans l'ordre économique et social ne constitue-t-elle pas un réquisitoire décisif contre onze années de gestion d'un ministère qui était celui de l'économie et des finances ? disait-on inlassablement d'un côté pour induire en méfiance à l'égard de Giscard d'Estaing ; le programme commun n'annonce-t-il pas au chapitre des nationalisations un danger à la fois de bureaucratisme et de subversion pour une économie d'autant plus fragile qu'elle est celle d'une société industrielle avancée, et au surplus ce même programme commun

ne mettrait-il pas le président élu sous son égide en régime de liberté surveillée par la vigilance soupçonneuse du parti communiste et des organisations syndicales dont il est la conscience politique — insistait-on de l'autre côté avec une lourdeur étudiée afin de susciter un courant de défiance à l'encontre de Mitterrand. De plus cette campagne se déroulait dans un étrange climat d'abstraction ; il n'y était guère traité que des problèmes de politique intérieure française, on n'avait jamais le temps, sinon d'une manière précipitée en fin d'émission, d'aborder les questions internationales, et les concurrents oubliaient à l'envi et plus particulièrement au lendemain du premier tour, le contexte européen et mondial qui ne peut manquer de peser de plus en plus lourd sur le destin français ; n'était-il pas indécent de nous promettre tant de bonheur — en oubliant la misère du monde, laquelle est au surplus une menace pressante contre notre prospérité ? La crise de l'énergie n'est qu'un aspect d'une crise plus profonde de notre civilisation industrielle et technicienne, crise dont il est clair qu'elle ne saurait être maîtrisée avec des ressources purement nationales. Des candidats sérieux à une élection présidentielle ont aussi et peut-être d'abord une fonction d'éducation civique ; ils devraient aider leurs concitoyens à mieux comprendre les complexités, les défis et les risques de notre temps et ne pas laisser ce soin à des candidats marginaux et sans espoir de l'emporter. Mais le plus négatif de cette campagne est ailleurs, dans une grave incertitude sur la véritable signification de l'antagonisme entre Giscard et Mitterrand.

L'INDETERMINATION ET LA DEMESURE

Pour Valéry Giscard d'Estaing, le débat ne portait jamais sur les finalités de l'action politique — comme s'il allait de soi que justice et progrès sous la forme de la réduction des inégalités et de la généralisation du bien-être sont les objectifs évidents, permanents et de mieux en mieux accessibles d'une société moderne qu'il s'agissait seulement de moderniser sans cesse pour la rapprocher des fins auxquelles elle tend comme naturellement, en la faisant devenir toujours davantage ce qu'elle est déjà. La véritable discussion entre les concurrents qui aspirent à exercer le principat d'une telle société ne peut donc avoir pour objet que les moyens qui eux peuvent se révéler plus ou moins capables de réaliser des fins en elles-mêmes indiscutables. Ou même s'il sont mal ajustés par insuffisance d'analyse objective et préjugé idéologique, ils risquent de compromettre dangereusement les finalités d'une société libre et mouvante, et de se révéler oppressifs et régressifs — à la manière d'une thérapeutique mal étudiée qui ruine les santés qu'elle a pour fonction de rétablir. D'où le procès d'un programme commun accusé, langage significatif, de « casser l'instrument ». D'où aussi au chapitre des promesses sociales une annonce à vrai dire impressionnante de mesures régionales ou ponctuelles qui ne relèvent pas d'un projet global et introduisent au profit des moins favorisés une suite de changements dans la société dont chacun ni leur somme ne pouvaient constituer un changement de société. Tel est sans doute l'un des aspects de ce changement sans risques — entendons sans risques de bouleversement social dont Valéry Giscard d'Estaing s'est institué le champion tout au long de sa campagne.

Pour François Mitterrand au contraire c'est un conflit sur les finalités que l'élection présidentielle était appelé à trancher. Entre la gauche et la droite existe une frontière politiquement décisive, que la droite, grâce notamment aux divers camouflages centristes s'évertue à dévaloriser mais que la gauche ne peut manquer aucune occasion de revitaliser, car il faut choisir : ou exercer le pouvoir au profit d'une minorité ou se mettre au service du peuple tout entier. La droite n'avouera jamais qu'elle choisit le premier terme de l'alternative, mais en posant le problème politique en termes de moyens et non pas de fins, elle désamorce et fausse sournoisement l'enjeu du débat comme du combat en le déplaçant de ce haut niveau où sont aux prises le juste et l'injuste pour le situer médiocrement dans l'ordre de la technique et de la compétence. Certes le candidat de la gauche aidé par des experts de haute volée — mais dont la conviction s'était faite indépendamment de leur science — s'efforçait-il de prouver que son adversaire n'avait pas le monopole du sérieux en matière économique. Mais c'est sur un autre terrain qu'il entendait le confondre. Si François Mitterrand brocardait « le pilotage à vue » pratiqué pendant onze années par l'ex-ministre de l'économie et des finances s'il dénonçait le caractère improvisé et démagogique de son programme social, c'est que portant la parole au nom de la gauche il ne pouvait être que le promoteur d'un grand dessein et d'une vaste pensée, seules capables dans leur globalité de « changer

la vie », alors que la droite est condamnée à faire vivre le pays au coup par coup à force de procédures approximatives et empiriques. C'est le rôle du paladin d'une justice à rétablir ou plutôt à enfin établir que François Mitterrand a joué, et non sans art ni conviction, d'un bout à l'autre de sa campagne.

Aussi les discours des deux candidats n'étaient-ils pas véritablement antithétiques et ne se répondaient pas exactement l'un à l'autre. Giscard refusait le débat sur la justice auquel le provoquait Mitterrand — car pour lui il n'y a pas plus de politique contre la justice ou le bonheur que de médecine contre la santé. Et Mitterrand se dérobaient lorsqu'il était convié à un examen des détails du programme commun dont il ne prenait à son compte que « les grandes orientations » comme pour signifier que les techniques économiques doivent être jugées non en elles-mêmes mais selon une destination morale et politique. Aussi Giscard avait-il tendance à dédramatiser la consultation, Mitterrand était son concurrent plus que son adversaire : tout le monde veut le changement — et le thème devenait banal en tombant dans la généralité — lequel des deux candidats convient-il de préférer pour le conduire ? et pour éviter de hausser le ton il laissait à d'autres le soin, passablement utile, de dénoncer dans l'élection éventuelle de ce concurrent la pressante avancée du péril communiste. Mitterrand au contraire était amené à mettre une sorte de passion lyrique et prophétique aux moments inspirés, dans une campagne qui s'en prenait à l'égoïsme des privilégiés et visait à démystifier les inconscients et il transformait la droite à exclusion du pouvoir en un ennemi haïssable et littéralement exécrationnel puisque le candidat de la gauche pratiquait à son encontre une magie de conjuration. Concurrents ou adversaires, Giscard et Mitterrand lorsqu'ils suivaient jusqu'au terme la logique de leur pente, n'étaient pas les partenaires d'un même jeu.

C'est que aucun des deux ne plaçait au niveau qui convient sa philosophie politique. Giscard, tenu par la tradition dont il est le brillant héritier, la situait en deçà, comme si la politique n'était qu'un art demandant certes un renouvellement incessant, d'où ses appels au changement et au rajeunissement, mais art tout d'exécution et qui récusait ou élude l'examen des principes ; pour le suivre en toute bonne conscience démocratique il ne suffisait pas de faire ajouter une forte dose de social à ses propositions, il aurait fallu lui faire expliciter, corriger et dépasser une certaine idée de l'homme dont l'optimisme et l'individualisme indiquent assez sa double source, le libéralisme tant économique que politique. Mitterrand avait une philosophie politique plus exaltante ou plus exaltée comme on voudra, mais l'inflation du verbe et des espérances situait au delà du raisonnable une entreprise dont on attendait une défaite du malin, c'est-à-dire de la droite et une sorte d'entrée dans la terre promise et jusqu'ici interdite de la justice. Pour réconcilier la philosophie politique de Mitterrand avec la raison démocratique, sans doute aurait-il convenu de lui ôter cet aspect de religion séculière que prennent si souvent faute de contre-poids critique et métaphysique les idéologies de gauche ; mais peu de secours pouvait être attendu pour ce décrassage dans les trou-

une allergie invincible. Sans désespérer de faire un jour lever la pâte dont ils s'instituent le ferment, les chrétiens qui pour parler leur langage, « ont fait l'option socialiste » tirent de ce partage un argument en faveur de leurs thèses : quoi d'étonnant à ce que le gros du troupeau bien-pensant, encadré dans les vieilles structures, trop arriéré pour accéder à l'intelligence des analyses marxistes aille d'un morne piétinement vers les mêmes rivages rassurants. Exemple du pouvoir de ces pesanteurs sociologiques auxquelles échappe une élite à la fois intellectuelle et spirituelle capable de comprendre que le propos évangélique de libération des hommes passe nécessairement par le socialisme et l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République.

Aristocratie peu recevable. Les pesanteurs sociologiques sont un phénomène universel et elles agissent aussi dans les cercles de l'intelligenza chrétienne, mouvements et presse, où l'idéologie dominante est même plus indiscrètement pressante, qu'elle prenne les formes de l'insinuation ou de l'intimidation, que ne le sont d'autres idéologies dans des milieux plus vastes, plus anonymes et où la pression, plus diluée, ne demande pas autant de courage et de liberté d'esprit à être décelée et contredite que dans des groupes plus restreints où le non-conformiste trop visible doit assumer sa condition d'hérétique (qu'on imagine la sorte de tolérance intolérante dont serait l'objet dans une communauté de base un rare « giscardien » du 19 mai ?). Il y a plus grave que cette arrogance élitiste, et c'est ce détournement du sacré qui faisant du spirituel un moyen d'action politique, pour reprendre la plus classique et la plus constamment vérifiée des définitions du cléricisme, a mobilisé allègrement l'évangile au bénéfice du candidat de la gauche. Ainsi un appel rédigé par l'équipe de « *Témoignage Chrétien* » et largement répandu dans les milieux religieux, catholiques et protestants, faisait donner pour François Mitterrand une écrasante artillerie théologique. « Parce que notre adhésion à Jésus-Christ et les exigences évangéliques nous font un devoir de lutter pour la libération de tous les hommes — disent les signataires, écrivains, religieux, responsables de mouvements — Parce que cette libération appelle un changement profond des structures et des rapports sociaux... — Parce que aujourd'hui un grand mouvement populaire rassemble les masses, les organisations ouvrières et les partis de gauche dans la solidarité d'une espérance commune dont la force et la vérité s'expriment par une candidature unitaire. — Nous déclarons publiquement apporter notre soutien à la candidature de François Mitterrand. »

Jacques Chaban-Delmas.

pes mitterrandiennes tant du communisme dont on sait depuis longtemps qu'il est une religion séculière, ni des chrétiens de gauche dont la religion et c'est la belle merveille de ce temps va se sécularisant à grand train.

PARENTHÈSE SUR UN NOUVEAU CLÉRICISME

Des analyses précédentes il semble résulter qu'entre les indéterminations giscardiennes et la démesure mitterrandienne il n'était pas tout à fait scandaleux d'hésiter. Or il se trouve que dans le monde chrétien qui devrait avoir une longue habitude du débat intellectuel et du scrupule moral, le partage paraît s'être opéré avec la plus désolante simplicité. Pour s'en tenir seulement aux catholiques les poignées de militants engagés dans les mouvements ont en grande majorité soutenu Mitterrand cependant que la foule des pratiquants, paroissiaux et non-engagés faisait confiance à Giscard ou, mais le résultat est le même, manifestaient à Mitterrand

Texte qui mériterait l'honneur d'une vitrine dans un musée des grands documents historiques comme le plus remarquable des échantillons, plus vrai que nature, d'un procédé et d'une procédure typiquement cléricales — puisque le tout et l'essence du message évangélique, et la personne même du Christ, s'y trouvent investis au profit exclusif d'un pouvoir politique, car une opposition, candidate au pouvoir et en situation de l'atteindre, est un pouvoir tout aussi bien que l'était Constantin à la veille de la bataille du pont Milvius. L'appel de *Témoi-*

gnage Chrétien, c'est aussi une histoire de labarum ; l'épisode montre bien que l'ère constantinienne a la vie dure et que les Eglises ne peuvent guère compter sur une certaine sorte de chrétiens de gauche pour les en faire définitivement sortir. Les auteurs et les signataires de cet appel parlent le langage des évêques des temps que l'on croyait abolis lorsqu'ils prétendent déduire de la doctrine évangélique le nom du seul candidat bien-pensant — et c'est du même coup faire honte à la hiérarchie d'un silence qui, si ces appelants avaient raison, serait complice de l'autre politique et de l'autre candidat dénoncés indirectement comme ennemis de « la libération des hommes » et donc du Christ de l'Évangile.

Bien des lecteurs de *Témoignage Chrétien*, par ailleurs décidés à voter pour François Mitterrand, ont écrit à l'hebdomadaire pour (comme devait le faire sur le ton de l'humour dans une émission de radio, un mitterrandiste de qualité, le père Oraison), récuser une argumentation néo-cléricale qui pour reprendre la plus heureuse formule de cette correspondance représente une « *détérioration du christianisme* » en en faisant « *un moyen de pression politique* ». Et le religieux, promoteur de cette initiative, a eu l'honnêteté et l'élégance de reconnaître que son texte était imparfait et avait été rédigé de manière quelque peu précipitée.

Qu'on s'arroge le droit d'interdire aux chrétiens de voter pour François Mitterrand au nom de quelque intégrisme — et il y a eu quelques libelles en ce sens, ce serait un même cléricalisme et pareillement scandaleux. L'intolérable de ce genre d'entreprises tient en ceci qu'elles revendiquent le monopole de l'authenticité spirituelle au bénéfice des Guelfes contre les Gibelins ou des Gibelins contre les Guelfes — si bien qu'inquisitoirement on instruit contre l'adversaire temporel un procès en indignité chrétienne. Et en effet dans le texte cité plus haut et qui mériterait un plus copieux commentaire, de la veine de ceux dont Péguy honorait les « nouveaux théologiens » de son temps, j'ai omis dans l'exposé des hautes raisons d'où se conclut le choix mitterrandien un trait polémique qui pourrait bien être révélateur de l'intention majeure de l'appel :

« ... Parce que, explique-t-il, les dernières ambiguïtés de la « démocratie chrétienne » viennent d'être levées et que ses partisans ont rallié ceux qui imposent leur pouvoir par l'argent. »

Claire allusion au choix du Centre Démocrate qui venait de se décider à soutenir la candidature de Valéry Giscard d'Estaing. Peut-être aura-t-on un jour le loisir de répondre à la polémique par la polémique et cédera-t-on à la tentation d'une psychanalyse de la sorte de ressentiment (au sens nietzschéen du mot) que ce qu'ils appellent « la démocratie-chrétienne » n'a cessé de susciter du côté de l'intégrisme de droite comme de la part du néo-cléricalisme de gauche. Il suffira de souligner simplement l'odieux d'une argumentation qui pour mieux prouver que Mitterrand est le candidat du Dieu de Jésus-Christ, fait de Giscard le suppôt de Mammon. Cette antithèse a beau satisfaire le cœur, puisque si elle était vraie, elle signifierait une disqualification totale de l'adversaire politique, elle relève soit d'un marxisme sous-élémen-

Jean Royer.

taire soit d'une mythologie manichéenne, évangéliquement camouflés. Le choix entre Giscard et Mitterrand était premièrement politique, et pour les chrétiens d'un certain esprit, il y avait des raisons pour chacun des deux termes de l'alternative. Ce partage de la raison, s'il avait été reconnu, aurait situé le débat dans cet entre-deux humain qui est le lieu propre de la politique et qu'il faut se garder de transformer en théâtre d'un psychodrame dans lequel les bons prendraient les masques de dieux et feraient grimacer démoniaquement leurs adversaires ; et c'est ainsi qu'en enrôlant pour soi et les siens l'absolu chrétien, en écrivant « Dieu avec nous » sur le ceinturon des bons combattants, on ne christianisme pas la politique, on lui fait subir, mais c'est une vieille histoire toujours renaissante, une régression proprement païenne. Ce que le chrétien devrait engager dans la politique c'est une interprétation temporelle du christianisme, dont il prend la responsabilité à ses risques et périls et qu'il ne saurait omettre de confronter avec d'autres interprétations, lesquelles susciteraient et animeraient d'autres engagements. Telle est la requête de ce pluralisme qu'il a fallu si longtemps revendiquer contre l'intégrisme de droite et qui trouve aujourd'hui ces contempteurs les plus forcenés du côté de la gauche dans une autre sorte d'intégrisme.

Pluralisme et système démocratique s'ajustent exactement l'un à l'autre et dans ce système le rôle des hommes de bonne volonté, parmi lesquels les chrétiens devraient avoir à honneur de se compter, est d'y maintenir dans l'indispensable affrontement ce que Péguy appelait « un certain niveau du jeu », lequel est immanquablement abaissé dès lors que des partisans mettraient tout en œuvre pour faire gagner leur camp à n'importe quel prix, par exemple en fulminant des rituels d'excommunication contre les mal-pensants. « *Ma part de vérité* », c'est le titre d'un livre de François Mitterrand. Le mot est beau et rend sensible d'un coup une vérité démocratique, pluraliste, que quelques mitterrandiens d'hier auraient intérêt à méditer. Lorsque des chrétiens assument les partialités d'un engagement et se révèlent incapables de reconnaître et de supporter la part de vérité qui se trouve ailleurs, c'est que, même s'ils se glorifient d'être avancés, ils n'ont pas compris une requête élémentaire du jeu démocratique et qui est en même temps une première élégance humaine ou humaniste. Qu'il y ait des chrétiens à gauche, dans les divers socialismes, qu'ils y soient nombreux et ardents, comment ne pas se féliciter de cette heureuse illustration du pluralisme ? Mais si leur présence, loin de hausser le niveau du jeu, va à exaspérer les deux défauts jumeaux de la gauche — et responsables de tant d'échecs — qui s'appellent sectarisme et irréalisme, on ne pourra que s'en désoler pour les valeurs authentiques que la gauche a pour fonction ou pour mission de promouvoir.

LE VIERGE PAPIER...

La parenthèse fermée, rejoignons cet exaltant commencement d'ère nouvelle, comme disait, parlant du lendemain de son élection, le récent président de la République, et il évoquait la page blanche du livre à écrire sans trahir, tant il compose ou maîtrise bien son personnage, le moindre tremblement d'une anxiété pourtant bien naturelle au commun des hommes devant le mystère de l'avenir et aux meilleurs écrivains devant « le vierge papier que sa blancheur défend ». Mais pour passer de Mallarmé à Corneille (rencontre qui ne fera pas un tohu-hobu plus bariolé que le premier gouvernement giscardien), il arrive que pour les gens d'âge et d'expérience (si malmenés par les deux camps de la campagne présidentielle), le bondissement joyeux d'une neuve génération, faut-il dire jalouée et incomprise on le souhaiterait, prend aussitôt, tel le Cid devant don Gormas, la figure d'une présomption inconsciente d'elle-même. Et s'il faut congédier les souvenirs littéraires et les ressources allusives de la langue, renvoyés à la cave ou au grenier, dans les mêmes recoins de déréliction que l'attirail démodé du cérémonial républicain, on imitera le style giscardien en disant plus simplement qu'avec Valéry Giscard d'Estaing la décontraction s'est installée au sommet de l'Etat.

Le changement, la modernité avaient été les lieux communs, très indéterminés, de la campagne giscardienne. Les autres sont là, toutes neuves. Reste à trouver et à y verser le vin nouveau. Le changement qu'entend conduire le président ne saurait être que politique.

Ne nous y trompons pas : les paroles publiques des principaux candidats ont beau avoir été surabondamment vouées à l'économique et au social, ces choses non certes secondaires, restent secondes par rapport à une première et fondamentale intention ; car dans la vie publique conflits et débats même s'ils ont pour matière les techniques de lutte contre l'inflation ou l'ampleur de l'aide à apporter aux moins favorisés, sont en réalité des conflits et des débats politiques. Il est seulement dommage que ces enjeux, encore une fois politiques soient si souvent, par une sorte de complicité objective entre les concurrents, sous-entendus, transposés, camouflés. La vérité de la péripétie présidentielle est que Valéry Giscard d'Estaing a livré et gagné deux batailles politiques, l'une le 5 mai contre le candidat de l'U.D.R., l'autre le 19 mai contre le candidat de la gauche, mais ce redoublement de bonheurs — tant sont ironiques les dons de la fortune — n'est pas sans créer la plus embarrassante des situations, qu'il faudra bien un jour dénouer ou trancher : quelle incommodité paralysante lorsque au sortir de l'arène, l'athlète vainqueur affronte la foule et la ville avec sur les bras ces deux encombrantes victoires aux ailes emmêlées ! Et l'immédiat passé projette ses ombres sur la page à venir qui du coup n'en est plus tout à fait blanche.

UN SOUTIEN IRRITE ET SOUPÇONNEUX

Bien que Valéry Giscard d'Estaing ne l'ait jamais dit explicitement — sinon par la bouche moins précautionneuse de tel de ses lieutenants — la promesse du changement promettait la fin de l'Etat U.D.R., acquise au soir du 5 mai. Dès lors il est certain qu'il y aura à la tête de l'Etat une autre pensée que la pensée politique gaulliste, déjà affadie et coupée de pas mal d'eau durant la transition pompidolienne. L'étendue de l'échec de Jacques Chaban-Delmas, prévu et amplifié par les sondages, a surpris la classe politique, publicistes et politologues compris. Des causes circonstanciées ont agi, un départ prématuré qui paraissait ne pas se soucier des convenances, au-dedans de l'U.D.R. dissidence d'une forte minorité rassemblée autour de Jacques Chirac, et décidée à aplanir les chemins pour Giscard d'Estaing, campagne qui n'arrivait pas à trouver son équilibre et à rendre crédibles contre Giscard d'Estaing des thèmes centristes précipitamment improvisés. Mais il y a aussi à cet échec des raisons plus profondes qui tiennent à la fois à une désaffection de l'opinion publique modérée et à une contradiction du gaullisme dont les thèmes d'union nationale et de rassemblement des Français perdent leur sens dès lors que les gaullistes ne sont plus qu'une composante minoritaire dans l'éventail des tendances politiques. Aussi bon gré mal gré, les troupes gaullistes défaites au premier tour ont dû, contraintes à une amère politique du moindre mal, et en dépit des réticences et des ressentiments si visibles dans les états-majors, contribuer à la victoire de l'homme dont nul ne pouvait oublier qu'il avait pris une part non négligeable à l'échec du référendum parricide qui en 1969 avait mis fin à la carrière politique du général de Gaulle. Et le président élu n'a pas cessé de faire sentir

vernement de Jacques Chirac assemble des contraires qui n'attendent que le choc de l'événement pour se révéler explosifs comme il est apparu lorsque le Président a du mettre fin aux fonctions ministérielles de Jean-Jacques Servan-Schreiber, chargé d'avoir de l'imagination pour ses quatorze collègues et jugé impossible au terme de onze jours. Le nouveau pouvoir a donc été forcé d'annuler la plus piquante des surprises annoncées, à la grande joie de l'U.D.R. qui avait ressenti comme une provocation l'arrivée aux affaires du plus assidu et du plus véhément de ses adversaires. Ce raté au départ pourrait signifier que le reste du parcours ne sera pas de tout repos. L'Elysée n'a pas réussi à s'élargir sur sa gauche en persuadant Françoise Giroud, mitterrandiste d'hier, d'accepter un secrétariat d'Etat à la condition féminine et il vient de subir un autre échec en faisant battre son candidat à la présidence du Conseil de Paris. Le nouveau pouvoir peut compter sur l'U.D.R., allié contraint, conditionnel, incommode pour contredire toute ouverture européenne au nom du dogme de l'indépendance nationale et pour juger d'une inacceptable timidité une politique sociale et économique dont l'efficacité et la générosité seront toujours en deçà du désirable.

Le gouvernement peut être alors condamné au compromis incessant — comme on vient de le voir à propos des essais atomiques, qu'on n'est pas en mesure d'interrompre, mais dont on annonce qu'ils seront les derniers à l'air libre — à moins, et l'alternative ne laisse pas d'être préoccupante, de se laisser acculer à la crise, le jour où l'U.D.R., lasse d'être malmenée et humiliée, céderait à la tentation du désespoir et de la politique du pire, et remettrait en question un équilibre politique qu'elle rend elle-même précaire par son adhésion forcée et ambiguë. Tant il est vrai que, en dépit du lieu commun hardiment rassurant, dont Giscard d'Estaing a usé dans sa campagne présidentielle, ou bien le changement n'est pas le changement ou bien il ne va pas sans risques à la mesure de ce qu'il apporte de novation réelle.

Arlette Laguiller.

à l'U.D.R. le poids de sa défaite : choix d'un premier ministre pris dans la frange hérétique du mouvement, et celui-la même qui avait animé la rébellion des quarante-trois, constitution d'un gouvernement selon des dosages arithmétiques insoucieux des dissonances et rappelant aux gaullistes le fâcheux souvenir des temps détestés, présence dans ce gouvernement de personnalités centristes et réformatrices marquantes et qui s'étaient fait remarquer par leur longue et acerbe critique de l'Etat U.D.R. alors que dans ce même gouvernement ne figurent à titre de la participation U.D.R. et à une exception près que d'obscurs gaullistes du rang, certes fort honorables, mais qui n'ont pas atteint à la notoriété des illustres survivants d'une histoire passée et dont l'image trop colorée n'enluminera plus que la page tournée.

Peut-être y avait-il quelque démesure dans cette vive exploitation d'une victoire dont on déduisait les conséquences avec une trop impérieuse logique. Car l'U.D.R. est toujours là et son groupe à l'assemblée nationale est indispensable à la majorité nouvelle, laquelle sans lui ne serait plus une majorité du tout — l'hostilité de la gauche, s'annonçant, on va y venir, inexpiable. Le gou-

CASSURE DE LA FRANCE ?

Entendu dans son contexte, ce slogan électoral avait une signification politique d'immédiate opportunité : lorsqu'il disait *changement*, Giscard d'Estaing voulait faire comprendre qu'il visait à désencombrer l'Etat d'une indiscrete présence U.D.R. ; lorsqu'il ajoutait *sans risques* il désignait le candidat du programme commun, lié par contrat au parti communiste, comme le fourrier d'une aventure d'autant plus propre à inquiéter qu'elle était maintenue habilement dans l'indétermination et qu'on se gardait de lui donner, comme le faisaient des partisans trop zélés, une figure apocalyptique. On dira que ce langage n'était pas si mauvais puisqu'il a convaincu un peu plus de la moitié des Français ce qui suffisait pour gagner l'élection. Reste il est vrai l'autre moitié, et la victoire de Giscard d'Estaing sur la gauche, parce qu'elle a été obtenue de justesse, et parce que, corollaire inévitable de la bipolarisation institutionnalisée du deuxième acte de l'élection, l'adversaire heureux de la gauche a fait figure au moins géographiquement d'homme de droite, cette victoire lui

pose un plus grave problème et lui crée un plus lourd embarras encore que sa victoire sur l'U.D.R.

Comment en effet Valéry Giscard d'Estaing pourra-t-il être le président de tous les Français face à une France dont une moitié s'est détournée de sa personne, a voté pour un adversaire qui le tenait pour le représentant des intérêts établis, et loin de céder à une modernité séduisante a préféré croire à une autre promesse plus traditionnellement exaltante et plus sensible au cœur ? L'un des mots-clefs de sa campagne, et qui a sans doute le plus porté : « *M. Mitterrand, vous n'avez pas le monopole du cœur* » montre bien que Valéry Giscard d'Estaing a une consciencieuse conscience du défi qui lui était lancé par la chaleureuse éloquence adverse et qui demeurerait dès lors qu'il s'inscrirait dans la réalité d'une France divisée. Ce défi, le Président a-t-il les moyens et les moyens politiques de le relever ? Et certes, Valéry Giscard d'Estaing a cherché à étonner la part de la France qui avait préféré l'autre et à désamorcer sa malveillance par une suite de mesures et de gestes qui, s'ils avaient été le fait de François Mitterrand président, auraient provoqué des vagues d'enthousiasme chez les publicistes de gauche : suppression des écoutes téléphoniques, abaissement à dix-huit ans de la majorité électorale, revue du quatorze-juillet se déployant de la Bastille à la République — mais qui ne sont pas toujours goûtés par les giscardiens du 19 mai et qui, rien de bon ne pouvant venir de Samarie, et l'homme de droite se définissant pour la gauche par ce qu'il est et non pas parce qu'il fait ne paraissent pas avoir fait céder beaucoup de nostalgies mitterrandiennes. Le problème reste donc entier.

Cette division de la France, qu'il faudra bien surmonter un jour ou l'autre toute préoccupante qu'elle reste, n'est certes pas aussi irréparablement tragique que le laisseraient supposer certaines affabulations, comme s'il y avait d'un côté, faisant cause commune avec les nantis « *la France de la peur* » inconsciente et arriérée avec cette morne cohue de citoyens passifs que sont les femmes, les vieux, les improductifs et tous les retraités de l'existence et de l'autre côté « *la France de l'espoir* » et la belle cohorte de ses citoyens actifs, l'intelligentzia avancée, si l'on peut hasarder ce pléonasme, et une vaste majorité de la jeunesse et du monde du travail. On en viendrait alors à soupçonner la mécanique de l'élection qui assure comme automatiquement la victoire tristement arithmétique des médiocres sur les meilleurs et à vitupérer aristocratiquement et sur le mode maurrassien, la sottise égalitaire et niveleuse du suffrage universel ; et il ne resterait plus alors qu'à attendre qu'au soir de la prochaine mystification électorale « *le peuple, le vrai, descende...* », « *... demander des comptes aux propriétaires de Neuilly, et ce sera dans une forêt de fusils levés* » comme l'a écrit dans un beau mouvement épique le plus révolutionnaire des collaborateurs de « *Témoignage Chrétien* ». Les fantasmes passionnels écartés, se montre une plus prosaïque vérité.

Les statistiques ne donnant que des vérités abstraites et incomplètes mentent toujours un peu, à moins que les chiffres qu'elles proposent à la réflexion soient sys-

René Dumont.

tématiquement comparés et tempérés. Dans un récent numéro du « *Nouvel Observateur* », Jacques Ozouf commentant le dernier sondage de la Sofres sur le vote du 19 mai, fait remarquer que si sur 100 de leurs électeurs respectifs il y a 25 ouvriers pour Mitterrand et 9 pour Giscard, il se trouve aussi, compte tenu des employés et des cadres moyens, que « *42 sur 100 des électeurs de Giscard, 5.500.000 en chiffres absolus, ont un revenu familial mensuel inférieur à 2.000 F* ». Le phénomène ne serait aberrant que si selon l'idéologie dominante de certains milieux de gauche, les options politiques n'étaient déterminées que par des nécessités économiques. Mais pourquoi les choix politiques ne s'expliqueraient-ils pas par des raisons politiques impossibles à réduire, en quelque sens qu'ils s'exercent, aux seuls conditionnements sociaux-économiques ? De plus les statistiques, pour lesquelles un vote est un vote et le blanc ne saurait se confondre avec le noir, pourraient-elles dénombrer d'une part les électeurs résignés à un vote giscardien alors qu'ils auraient préféré voter pour Mitterrand mais sans Marchais et d'autre part les mitterrandiens, soucieux seulement de favoriser une véritable alternance et qui comptaient sur les difficultés ou

l'impossibilité d'une collaboration gouvernementale entre les partenaires du programme commun pour que s'imposent par l'autorité du fait, de salutaires reclassements ? Leur somme, inconnue ou inconnaissable, pourrait n'être pas négligeable. A passer de l'abstraction simplificatrice des statistiques et des passions aux complexités du concret, on s'aperçoit que l'apparente coupure des deux France ne va pas sans relativité, contingence, promesse de mobilité.

Il convient d'admirer ici la sorte de génie politique dont fait preuve le parti communiste, et la manière dont au lendemain de l'élection il parvient, comme entre les deux tours à imposer sa tactique au reste de la gauche qui lui est alliée et plus que jamais liée. De cette coupure de la France, moitié moitié, d'où ne pourrait sortir qu'un succès précaire livré au court hasard d'une élection, le parti communiste ne saurait s'accommoder. D'où, surprise contre surprise, un vertigineux propos d'ouverture, d'où un appel renouvelé aux gaullistes et un appel nouveau aux centristes encore incertains, d'où le rejet de toute plate-forme socialiste trop étroite encore pour que se rassemble sur elle la grande force d'opposition qu'il s'agit de constituer pour atteindre le seul objectif qui compte, le pouvoir et un pouvoir solidement enraciné. L'unité de la gauche est en passe de se changer en une sorte d'union nationale, qui n'est pas sans rappeler un Rassemblement du peuple français dans lequel le rôle du général de Gaulle serait tenu par le parti communiste. Ainsi comme des communistes le laissent assez entendre le soir de l'élection, l'échec relatif du 19 mai n'aura été qu'un moment au fond nécessaire dans la marche inéluctable vers le pouvoir. Du côté des divers socialismes, politiques, syndicaux, il n'est bruit aussi que de convergences et de rapprochements. Tout ce remue-ménage de mobilisation a un sens principalement politique — et le vrai fédérateur de tous ces rassemblements se confond avec l'ennemi à contester sans merci, le nouveau président de la République.

MONARCHIE, DEMOCRATIE, ENARCHIE

Une U.D.R. blessée, à l'agressivité feutrée, une opposition de gauche en passe de se renforcer et qui fera de tout débat un combat, tel est donc le défi politique que renvoie au président le miroir de son avènement. Comme le rappelait Jacques Ozouf dans le numéro déjà cité du « Nouvel Observateur », Valéry Giscard d'Estaing commentait les sondages prémonitoires à la veille du dernier et fatal référendum gaulliste en écrivant pour justifier sa réponse négative : *« Comment imaginer et comment même accepter qu'un pays choisisse son avenir contre la majorité de ses travailleurs, de sa jeunesse, de ses intellectuels ? »* Tel est l'argument que lui retourne la gauche en une conjoncture où l'inacceptable d'hier ne saurait être le tolérable d'aujourd'hui. Valéry Giscard d'Estaing a assez de confiance en ses propres ressources pour s'estimer capable de renverser à son profit une situation que sa double victoire sur sa droite et sur sa gauche fait dangereuse et éprouvante. Et cette apparente présomption pourrait, après tout, être fondée. Giscard d'Estaing est désormais le titulaire de cette monarchie

républicaine que le Général de Gaulle a établie au sommet de l'Etat. A l'inverse de Georges Pompidou qui, s'il n'avait pas le style gaullien restait en son fond et, malgré avanies et vicissitudes, passablement gaulliste, Giscard d'Estaing qui est le contraire d'un gaulliste, a quelque chose de gaullien et dans sa personnalité et dans la manière dont il personnalise le pouvoir. Il a été jusqu'ici l'homme qui a excellé, dans des genres déterminés, remettant la copie ou fournissant la prestation à chaque fois gagnante dans les concours et les élections jusqu'à la présidentielle, s'appliquant à être un ministre de l'économie et des finances si compétent et si aisément adapté à sa tâche qu'il décourageait ironie et contestation. Partout Giscard d'Estaing a réussi parce qu'il s'est conformé à des modèles, certes élevés, mais préétablis. Sa vertu était de faire siennes des règles de gestion — d'un ministère comme d'une carrière — et des règles de comportement, semblables à des règles de gestion ; dans cette difficile entreprise il a mis assez d'élégance et de rigueur pour toujours réussir et faire juger naturelles ses réussites. Mais modèles et règles étaient aussi des limites, valables sur les pentes de l'Olympe, mais qui n'ont plus cours au sommet. Affranchi de ceci et de cela, Giscard d'Estaing atteint maintenant à une sorte de liberté qui peut s'avérer vide, décevante, mais qui peut devenir réelle et vraiment novatrice.

Il faudrait pour cela un projet politique. Or allant de gaullisme en pompidolisme, la V^e République s'est de plus en plus dépolitisée. Le prince certes gouverne, c'est la part de la monarchie mais sous lui que de princes apparents ; commandent non les princes mais les conseillers des princes qui ont certes le sens de l'organisation et du rendement, mais qui subordonnent le politique à l'efficacité technique. A la République des professeurs, si elle a jamais existé, s'est substituée la République des énarques ; il arrive que finissent par se confondre le prince et son conseiller et que les énarques deviennent ministres en restant des énarques. Entre la monarchie et l'énarchie la démocratie risque de se trouver amenuisée et resserrée jusqu'à l'étouffement. Pourquoi faut-il que le premier gouvernement nommé par Giscard d'Estaing, avec un excès de ministres techniciens, fasse la République plus énarquique encore qu'elle n'était ? Il n'est pas jusqu'à cette en effet surprenante idée d'un ministre des réformes, préposé à l'imagination, qui en transformant en spécialité déterminée la plus universelle et la plus illimitée des puissances humaines, ne trahissait son origine technocratique. Aussi avant de chercher quelle peut être la politique du président de la République faut-il lui demander plus simplement et plus fondamentalement d'avoir une politique. On se gardera pourtant de congédier l'espoir : la dernière promotion de l'Ecole Nationale d'Administration s'est mise sous le patronage de Simone Weil, cette marginale dont l'œuvre et la personne sont si génialement critiques de la mythique de l'efficacité et de la présomption technocratique. L'Esprit s'est donc manifesté dans le temple originaire de l'énarchie. Pourquoi pas aussi, puisqu'il souffle où il veut, sur le sommet de l'Etat ?

Etienne BORNE ■

En battant la campagne

par René Pucheu

QUAND mars finissait, les Françaises et les Français « causaient » surtout de ce qui s'était passé au Parc des Princes ou de la *Demoiselle d'Avignon*. Selon toutes probabilités, à ces soucis printanniers auraient immédiatement succédé les préoccupations estivales. Dans la rue, on se serait mis à s'enquérir : « A quand les vacances ? Où irez-vous cette année ? ».

SOUDAIN, LE PRESIDENT MOURUT

Or, un événement impromptu survint : la mort de Georges Pompidou. Elle frappa les imaginations. Si quelques grands prêtres du journalisme étalèrent leur désenchantement offusqué de n'avoir pas été mis dans le secret, si dans la classe politique on discuta de la bonne conduite d'un Chef d'Etat atteint d'une grave maladie, le peuple réagit plus simplement. *Il a tenu jusqu'au bout*, titra — à peu près — le Parisien Libéré et, chez le marchand de vin — de mon quartier — le livreur ne cachait pas son admiration devant un Président qui travaille jusqu'au bout.

C'est important la mort pour un homme public. Le Général de Gaulle était mort comme il avait vécu ; de manière déconcertante. En faisant une réussite ; étrange circonstance assurément. Subitement. Tel un chêne qu'on abat. Georges Pompidou lui, est mort, comme il peut arriver à n'importe qui de mourir. D'un mal qui répand la terreur. Mais auquel il avait su faire face. Par cette fin, le Président s'est humanisé. Il a paru « bien de chez nous » dans cette manière de disparaître. C'est pourquoi, on en « causa ».

Cependant, un événement chasse l'autre, rapidement. En cette société où nous vivons dans un perpétuel hallètement, Georges Pompidou mort, la campagne électorale s'ouvrit. Du coup, pendant plusieurs semaines on s'est dit, pour passer le temps, pour meubler les conversations : « Avez-vous vu la campagne ? Les avez-vous regardés hier au soir ? »

Parfois même, on a tenté d'aller plus loin. D'aucuns se sont demandés : « Pour qui allez-vous voter ? ». Question étrange. Question extraordinaire, il me semble que naguère nul ne l'eut risqué. Quelque chose d'important bougerait-il en France ? Le champ de la « vie privée » se réduirait-il ? Le « domaine réservé » au secret se contracterait-il ? Question à suivre.

UNE BELLE COURSE...

Mais, au juste, qu'ont donc pensé les Françaises et les Français de cette longue campagne électorale ?

Evidemment, sans ordinateur, ni enquêteur, il est impossible d'être péremptoire et scientifique. On ne peut que faire part d'impressions. A ce niveau, il semble que

les Françaises et les Français aient réagi de manière inaccoutumée. Ils ont été *heureux et contents*. Ils ont, beaucoup moins que d'habitude, éprouvé de la nausée à l'encontre de la politique. Souvent même ils ont ressenti quelque fierté d'avoir à faire à des acteurs d'aussi bonne envergure.

Si ce changement est réel, d'où vient-il ? Probablement, on lui peut imaginer deux causes :

— d'abord, intervient *l'enjeu de l'élection présidentielle*. La Présidence de la République, c'est le pouvoir suprême. Partant, la fonction demeure entourée d'un halo de sacré. Les candidats à la consécration populaire sentent qu'il ne leur serait pas toléré de s'adonner à des passes empreintes de vulgarité. Ils sont acculés à se draper dans la dignité.

Au point que l'affrontement y perd de la vivacité. On le vit bien le fameux soir où les trompettes de la presse nous avaient annoncé que « tout » allait se jouer — cette fantastique soirée où la France, enfin, modernisée, se hissa au niveau des Etats-Unis d'Amérique puisque comme ILS avaient eu le Grand Face-à-Face Kennedy-Nixon, nous avions le *NOTRE !* — Nos héros furent si réservés que s'en fut un tantinet languissant. Pour le catch, ce fut raté.

— ensuite, il y a le fait que les citoyens ne sont plus de simples citoyens. Ils *jouent* les citoyens davantage qu'ils ne vivent leur rôle, ce me semble. Du coup, à point, cette fois, une certaine « dé-passionnalisation ». Il est notable que l'on a pu « parler politique » même en ayant des choix opposés. Alors que, naguère, c'eut été, pratiquement, impossible.

Doit-on aller jusqu'à diagnostiquer que le citoyen devient spectateur ? Non. Ainsi qu'on le relevait tout à l'heure, le citoyen est plutôt *joueur* que spectateur dans une campagne de cette sorte. Comme au *tiércé*. Il ne se contente pas de regarder. Il investit de lui-même. Mais en restant distancé. Peut-être que la politique, désormais, *ça se consomme* davantage que cela ne se vit. Ou plus exactement *ça se joue* plutôt que ça ne se vit. Cela étant avancé à titre d'hypothèse davantage que présenté comme une certitude. Et, encore qu'il convienne de ne rien exagérer...

Simplement, il est loisible d'interpréter comme un signe de ce passage de *la politique au ludique*, le recourt des mass-média au langage du roman policier — Ex. : « *le plus grand suspense de l'histoire de la République* » (Journal du dimanche 19/5) — et surtout à l'imagerie sportive — « *Dans sept jours l'arrivée du premier tour : leurs positions (d'après l'I.F.O.P.) à l'entrée de la ligne droite* » (Journal du dimanche 28/4 qui assortissait ce titre d'un dessin représentant les candidats en athlètes disputant un sprint), L'Express de son côté a parlé de « *demi-finale* » et titré sur une couverture « *Présidence :*

prend des ampleurs d'outrage sur l'écran, quand elle retentit aux oreilles de millions d'auditeurs. Ensuite, la vie quotidienne est devenue trop agressive pour que, rentrés chez eux, les femmes et les hommes n'inclinent pas à ne pas voir représentée et mimée la violence des rapports humains. Enfin, il y a la nature de l'enjeu, ci-dessus évoquée.

Cependant, une sorte *d'apaisement* suffit-il à faire une « bonne campagne » ? Question délicate. Très difficile. Car quel est le critère d'une « bonne campagne » ?

Si on s'acharne à définir une campagne « bonne » comme une campagne qui informe sans déformer, voire qui conduit le citoyen à penser, il est certain qu'aucune campagne électorale ne peut être bonne. Il faut, ainsi, renoncer à ce critère contre-nature. En vérité, la valeur d'un débat-électoral doit être jugée sur la *qualité des rêves* qu'elle véhicule ou secrète.

Or, à franchement parler, ceux-ci m'ont semblé piètres. Ce fut une vraie campagne de « consommation ». On visa, surtout, les intérêts. Et les songes furent davantage de confort que de dépassement.

Rarement, une campagne vérifia aussi vigoureusement la fameuse thèse de Schumpeter — dans Capitalisme, Socialisme et Démocratie — selon laquelle une campagne électorale est, d'une part, du marketing, et est, d'autre part, soumise aux lois de la théorie marginaliste selon lesquelles les « prix » se fixent en fonction des consommateurs « marginaux ». De fait, plus on approcha de l'issue, plus les discours tentèrent de « coller » aux 5 % d'« électeurs flottants ». Comme les Leaders imaginaient qu'ils étaient des pères tranquilles, solidement petits-bourgeois, on y alla ferme sur la sécurisation.

Bien sûr, il ne convient pas d'être trop sévère. *C'est terrible, l'efficacité.* Et, pendant une campagne, l'efficacité est reine. A telle enseigne qu'il était piquant, ces jours-là, de converser avec certains théoriciens généralement intransigeants. Anti-freudiens en diable ! Ils allaient bien plus loin que Julien Freund dans le machiavélisme. Cette compréhension du clerc pour les micmac politiques est, d'ailleurs, — observons-le en passant — en cours de généralisation. Julien Benda hurlerait encore plus, à la « trahison des clercs » !

En outre, il y eut quand même, quelques harmoniques d'un ordre plus élevé. Sur la liberté, sur la justice sociale, sur la grandeur de la France... Oui mais, *l'économisme malgré tout prima.* Et cette formidable aspiration à exister, « ailleurs et autrement » qui sourd, partout, en tout, dans nos sociétés d'hypercontraintes, ultra-bureaucraties, scandaleusement écrasantes, ne fit pas la percée. Cette réduction n'a rien que de normal de la part des Gestionnaires et des Modérés. Encore qu'il soit notable qu'eux aussi, aient dû orchestrer le « changement ». Il n'est vraiment plus possible d'être Conservateur ! Ou plus exactement conserver, aujourd'hui, c'est faire durer le changement. C'est *conserver le changement sans le modifier.* Mais, cette réduction fut, également, sensible de la part de la Gauche. Le « tout est possible » y retentit moins comme le cri de Prométhée que comme un « il n'y a qu'à »... Tout finit dans un hymne au « sans risque » en somme.

L'important est de paraître vrai.

la ligne d'arrivée » (L'Express 18/5) avec V. Giscard d'Estaing et F. Mitterrand en athlètes).

Probablement, le comble de la « ludisation » a-t-il été atteint le 5 mai à travers ce titre du *Journal du Dimanche* qui faisait de l'élection elle-même l'accessoire des sondages — qui, d'ailleurs, jouent un rôle considérable dans la création de ce climat de jeu — « *Jour J : 30.700.000 Français aux urnes pour élire le 20^e Président. SURPRISE... ou CONFIRMATION DES SONDAGES ? A 20 h 01 nous serons fixés* ».

Quoiqu'il en soit cette campagne n'a pas *déçu*. Elle n'a pas, ce me semble, contribué à renforcer l'apolitisme même — ou, peut-être, parce que — étrangement, à un certain niveau elle fut plus « dépolitisée » qu'elle ne parut.

LE MARKETING EST-IL UN DESTIN ?

Les Françaises et les Français ont-ils eu raison de n'être pas mécontents ? Cette campagne ne fut pas vulgaire. Le plus souvent, l'agressivité y fut tenue en laisse et la hargne n'y eut, guère, la bride sur le coup. Même si mezzo-vocce, il y eut, de ci de là, des airs de calomnies. C'est que — et combien cette circonstance est surprenante ! — l'opinion, aujourd'hui, semble mal supporter la discussion débridée.

Probablement, à cette nouvelle requête de l'opinion, y a-t-il trois causes. D'abord, la télévision grossit les effets et l'injure qui passait pour vétille sous les préaux

Domage. Mais la politique ne sera jamais la mystique! Cette campagne qui, par certains biais, ne fut pas comme les autres, fut terriblement comme les autres sous certains... A l'impossible, qui peut être tenu ?

LE REGNE DE LA BOURGEOISIE ET L'ADULATION DE LA JEUNESSE

Quoiqu'il en soit, telle qu'elle fut, cette campagne fut *intéressante*. Politiquement ? c'est certain. Mais déjà, force Politicologues-Experts ont tout dit, à ce niveau.

Plutôt, appelons l'attention sur quelques autres séries de révélations. Tout de suite, notons certains enseignements.

Il y en a au moins deux d'ordre *sociologique* :

● est-ce la faute à Arlette Laguiller ? — pour une part, certainement — Jamais il n'avait été aussi perceptible que nous étions en République *bourgeoise* ! Sans succomber à la mode qui fait de ce mot l'injure suprême — sociologiquement, je suis « petit-bourgeois » et n'en éprouve aucun complexe ! — comment ne pas remarquer *qui* étaient ces hommes-candidats ? Comment ne pas observer *qui* a arbitré la situation ? La bourgeoisie. Non pas en s'unissant au demeurant. Mais au contraire, en se divisant. On a écrit : « *La France coupée en deux* ». Il eut été plus précis d'écrire « les Bourgeoisies coupées en deux ». Pour une part, ce n'est pas nouveau. A ce degré, c'est tout de même un événement. La Gauche n'est plus en Bourgeoisie un épouvantail. Elle est déjà, ici, une aspiration, là un gadget. En toute hypothèse, cette évolution traduit sur le plan des institutions politiques l'irrésistible « gauchissement » culturel ;

● assurément, il faut faire la part de la difficulté de toutes et de tous pour commenter à chaud un échec. Il n'empêche que les déclarations de maints leaders — sans parler de maints commentateurs de presse — nous ont montré la profondeur du *conflit de génération*. On avait pu croire que la valorisation de la jeunesse était le fait de la politique capitaliste du Printemps, des Galeries Lafayette et tutti quanti. Mais la Modernité est un bloc. La politique et certain journalisme sont à l'heure du Grand Bazar : ils crachent hardiment sur celles et ceux qui ont passé un certain cap. Naguère, Valéry Giscard d'Estaing avait succombé à ce travers. Cette fois ce fut à Gauche qu'on succomba à la tentation.

Prudence ! Messieurs les Leaders et les Scribes ! Peu d'entre vous — s'il en est de même — seront immortels !

LA TELEVISION RECREE-T-ELLE LE MOYEN AGE ?

Enfin et surtout cette longue campagne fut intéressante du point de vue de l'*anthropologie* et de la *communication politique*.

Elle a, en effet, fait au mythe une large part. A telle enseigne que l'on peut se demander si l'important fut ce que *dirent* les candidats ou ce qu'ils *furent*. Plus exactement, comment ils parurent. Bref, *l'image* d'eux-même qu'ils donnèrent ou construisirent. Les choses ont tendu à se passer comme si s'appliquait à la communication politique l'analyse qu'a faite Mac-Luhan dans le domaine de la communication de masse : « Le

L'important ne fut pas la rose...

médium fait le message ». C'est-à-dire : l'effet du message est fonction du profil et de la structure du message.

Ce n'est pas tout à fait surprenant. Outre que, il n'est pas extraordinaire que la démocratie de masses soit soumise aux dynamiques de la communication de masse, il y a le fait que l'ensemble des technologies, des conditions d'existence et des processus culturels sont en train de modifier la *relation de pouvoir*. Celle-ci est, désormais, moins un rapport juridique qu'un lien « personnel », de nature mythique. Le Pouvoir dans les sociétés industrielles, entre dans un nouveau Moyen Age.

Quand on élit un Président, on le voit et on croit qu'il vous voit. Si, dans l'isolement, le Citoyen est seul, dans sa maison il est face au futur Suzerain ou Souverain. Tel le vassal au moment de l'allégeance. On se regarde dans les yeux — avez-vous noté que les deux grands Héros ont « regardé » la France ? — Et quelque chose passe. Ou ne passe pas. Etrange communication ! Par identification et projection, comme disent les spécialistes. La « re-présentation » politique tend à devenir intégrale. Les citoyens exigent que leur élu soit celui de leur *cœur* — avez-vous relevé la place du mot cœur, dans cette campagne ? — C'est-à-dire qu'il ne leur soit pas étranger. Qu'il ait en lui quelque part d'eux — même ou quelque chose qu'ils rêveraient d'être. L'opération électorale vire à la célébration liturgique. Sorte d'épousailles collectives.

Ces circonstances expliquent la place tenue dans la campagne par la famille des candidats ou, du moins, le portrait que l'on en trace. Spontanément ou, le plus souvent, après d'habiles études psycho-sociologiques. En définitive, plus qu'un programme un candidat doit présenter *un certain être*. C'est pourquoi, il n'avance plus dans l'arène qui est l'antichambre du trône, qu'après avoir revêtu une espèce *d'habit de mythes* au travers duquel il tente de dire *qui il est*, qui il « représenterait ». Cela afin de susciter encore plus la *communion* que la communication.

Dès lors, toute cette prose, toutes ces photographies qui paraissent indiscretions, ragots, vécilles, bêtises, ne sont superficielles qu'en partie. Certes, beaucoup sont *du toc*. La plupart sont des attrapes-nigauds. Encore que le pur toc, le pur stratagème passe difficilement l'écran qui ne plaisante pas. En tout état de cause, les mythes dans lesquels se drapent les futurs princes sont rien moins qu'innocents. Surtout rien moins que négligeables.

L'imaginaire, les imaginaires d'un peuple sont un signe des âmes. En saisir les caractéristiques, c'est en savoir davantage sur la situation psycho-spirituelle. Assurément, il est impossible dans le court espace qui reste et si près de l'événement de dessiner le portrait des mythes des Trois-Grands. Cela d'autant plus que sonder cette espèce de « sur-moi » qu'est le mythe n'est guère plus aisé que de percer le « je » des hommes politiques. On ne peut ainsi, que présenter quelques flashes.

L'HOMME AU MYTHE INTROUVABLE

Commençons par le premier qui partit — en violant les lois les plus évidentes de l'univers des mythes et mal lui en prit — : Jacques Chaban-Delmas.

En vérité, c'est le plus difficile à cerner car Jacques Chaban-Delmas n'a pas pu ou n'a pas su tisser son mythe. Au lieu d'un habit de mythes, il s'est drapé dans un manteau d'Arlequin, changeant au fil des heures, et, du coup, on a pu écrire de lui : « *Chaban l'insaisissable* » (Nouvel Observateur 29-4-74). C'est le mot-clé. C'est le mot juste.

Deux semaines avant, le même hebdomadaire avait relevé : « *Pour sa Nouvelle Société numéro deux, Chaban-Delmas cherche un vocabulaire et des gestionnaires !* Plus précisément, le drame de Jacques Chaban-Delmas fut d'avoir l'art de découvrir et d'entraîner des gestionnaires et de ne pas parvenir à trouver des mots qui font plus que tilt. Qui entraînent. Nous l'avions suggéré, ici-même, à l'orée de la Nouvelle Société n° 1.

Quoiqu'il en soit, avant les fluctuations et sous les fluctuations qui gachèrent tout, il semble que le mythe Chaban eut été celui de *l'homme de cœur* — ce mot qu'il a introduit dans la campagne.

Sans doute *Micheline* omniprésente — outre les réminiscences kennediennes —, *Micheline* relisant « les discours de son mari », « *toujours présente et discrète* », avait-elle un rôle de sentimentalisation. Mais le langage allait dans le même sens. Jacques Chaban-Delmas tel qu'en un de ses mythes il s'avançait, était un homme sérieux qui « *réfléchit* » — mot toujours revenant — qui « *est devenu grave* » — fini le jeune premier bondissant

ou presque ! — et qui, en fin de compte, fait du social puisqu'il se soucie « *des plus modestes* », pense à la « *mission humaine* » de la France. Jacques Chaban-Delmas aurait-il été le dernier héros démocrate-chrétien ?

Bref, si Jacques Chaban-Delmas avait opté pour un mythe cohérent, probablement eusse été celui de *l'AMI des Françaises et des Français*. Mais Jacques Chaban-Delmas n'opta pas et même — ô erreur ! — il voulut marier le mythe de l'Ami et le mythe de la Grandeur ! On ne joue pas en vain avec les mythes ennemis ! L'échec pour une part vint de ce que Jacques Chaban-Delmas ne parvint pas à *exister* comme mythe. Il ne pouvait donc susciter l'identification et la communion.

L'ERMITE A LA ROSE

François Mitterrand lui, avait commencé à se couler dans son mythe bien avant la campagne. Quand celle-ci s'ouvrit le mythe lui collait à la peau. Certes, encore, parfois, à tel cillement des yeux, on pouvait se demander si le personnage n'était pas de composition. Ce fut l'exception, toutefois. C'est pourquoi François Mitterrand entraîna une large adhésion.

Le secret du mythe a, ce me semble, été décelé par *Le Point*. Traçant le portrait de François Mitterrand, il a eu ce sous-titre : « *Voilà Mitterrand converti* » (Le Point 15/4/74). C'est le mot juste. Converti à quoi ? Au socialisme, bien sûr. Et — soit dit sans intention péjorative et étant entendu que l'on interprète le mythe, non l'homme ni la pensée — à un socialisme d'école primaire avec, sonnait haut et fort, 1848, 1789, les Châteaux, les Seigneurs, les Barons. Converti en quoi ? En *HOMME D'ETAT* ? Et ceci est, probablement le plus important. Car François Mitterrand, tirant la leçon de l'exemple gaullien et même, dans une large mesure, du précédent pompidolien, a cru comprendre que les Françaises et les Français se faisaient une certaine idée du gouvernant. Ceux-ci raillent les politiciens ; mais quand on dit de vous, en France : « C'est un homme d'Etat », on devient irrésistible !

Cette stratégie mythique — qui correspond peut-être à l'homme mais ne le connaissant point je l'ignore et, au surplus, du point de vue où nous nous plaçons, cette circonstance n'a pas à intervenir — explique les accents gaulliens du mythe, François Mitterrand. En particulier, cette sorte d'insistance sur la *distanciation*. François Mitterrand n'est pas l'ami. Il est le solitaire des Landes.

Sans doute, a-t-il une vie de famille — mais, à en croire Paris-Match avec une « *épouse effacée qui fait des confitures et organise des tournois de « scrable » pour la maisonnée (P.M. 27/04)* », point de M.L.F. ici ! — qui lui permet d'être un homme comme les autres et même d'être un bon support pour l'identification — en particulier, des cadres supérieurs, dans la présentation faite par Paris-Match ; la salle à manger est si Primavera !

Cependant de « sa maison de famille » il a fait un « *ermitage* ». Il s'y enferme « dans sa bibliothèque ». Cela ne vous rappelle-t-il rien ? A un certain Colombe n'y avait-il pas, aussi un ermite dont on écrivait aussi « *s'il est vaincu, il se repliera sans aucun doute sur lui-même et délaissera la bataille politique pour écrire* » ? (id).

L'important n'est pas de faire humain.

Bref, si « certains dit-on l'appellent François, ils ne sont pas nombreux. Plus rare encore ceux qui le tutoient conformément aux vieux usages du parti socialiste » (id). Un socialisme garanti d'Etat puisque avec chapeau de Léon Blum, et solitude de Colombey. Sans parler de la rose, la plus distanciatrice des fleurs.

L'HERITIER PRODIGE

Enfin, venons-en au troisième. Au troisième Président de la V^e République. Après le Général, le Héros, presque sans famille, venant dont on ne sait où, au destin singulier et aveugle. Après le Président, fils d'instituteur — et, partant à la carrière très exemplaire de la réussite sociale en France — qui est cet homme ?

Mais d'abord, en quel mythe s'est-il drapé pour plaire aux Françaises et aux Français. En Paris-Match, on lisait ce mot de Madame Giscard d'Estaing : ... *Pour sa campagne, je ne lui donne qu'un conseil : être lui-même* » (P.M. 4/5/74), phrase qui évoque le mot de l'affiche publicitaire : « *Un vrai Président* ». Voilà la clé. Valéry Giscard d'Estaing a joué avec une habileté consommée son propre personnage, son propre mythe. En affichant ses deux caractéristiques : le *profil aristocratique* et la *compétence*.

Celui-là déplaît moins aux Françaises et aux Français qu'on ne le croit. Surtout, vu de loin. Tout bourgeois rêve de devenir gentilhomme, ou de hanter les gentilhommes. Relisez donc Molière ! Quant à la compétence, elle est irrésistible surtout lorsqu'elle se pare de titres de Grandes Ecoles. « *On le connaît trop pour être fasciné mais assez pour le craindre* » écrivait-on (Nouvel Observateur 13/5/74). De fait, les Françaises et les Français n'ont probablement pas été fascinés.

Mais ils ont admiré *l'enfant prodige*. Ils ont eu envie d'en avoir un au-dessus d'eux. Dans l'isolement, beaucoup ont eu le même réflexe qu'à la revue du 14 juillet : quand Polytechnique défile, toutes les mères, tous les pères de famille font silence, se taisent et regardent, avec des yeux pleins de rêves... en songeant à leurs enfants.

Bien sûr, les Françaises et les Français n'ont pas été dupes. Ils savaient que cet accent de vérité, de sincérité, dont jouait le mythe Giscard d'Estaing, cachait vraisemblablement une très grande habileté. Mais l'acteur jouait si bien ! On aime en France les enfants prodiges et les acteurs qui jouent vrai !

Il reste qu'il y a quelque chose de déconcertant dans la percée du *mythe Giscard*. Au fond, l'homme et son mythe ne sont-ils pas la plus pure et la plus typique réalisation de ces *Héritiers*, peu aimés en France où l'on préfère depuis longtemps les Boursiers et, surtout, depuis la démystification fameuse de Pierre Bourdieu en son livre précisément : les *Héritiers*.

La victoire électorale de Valéry Giscard d'Estaing signifie-t-elle qu'après la République des Députés, la République des Comités, la République des Partis, les Principats, nous rêvons de *la République des Compétences* ? L'heure de la *meritocratie* point-elle contre vents et marées. Il y faut réfléchir. Car la *meritocratie* est-ce la démocratie ? Même la *meritocratie* à suffrage universel !

Assurément, une campagne électorale ça bloque tout. Et quel temps de perdu pour l'Etat, les citoyens et les hommes ! Cependant, à travers ce temps, il s'en dit des choses. Il se dit quelque chose. Sur nous, notre société et nos mœurs. Ah ! si nous savions tout lire !

René PUCHEU ■

“Frontière” ou le socialisme fiction

par Jean-Pierre Prévost

LES titres de revues se veulent toujours, peu ou prou, programme et symbole. On tente d'y proclamer ce à quoi on croit, là où on se situe, l'attitude qui sera adoptée, tout en recherchant une ouverture à la mesure des ambitions et des espoirs. De ce point de vue, « *Frontière* » est un bon titre pour une revue politique, lancée, en décembre 1972, par un groupe qui entend se situer à l'avant-garde du parti socialiste, et née du rapprochement du CERES (qui publiait jusque-là ses propres Cahiers) et d'un certain nombre d'anciens du PSU, dont Gilles Martinet (directeur de la revue), qui avaient fondé : « Socialisme aujourd'hui ».

L'intention était claire, telle que l'exprime le premier éditorial : « Nous nous trouvons aujourd'hui placés à l'avant-garde du mouvement socialiste, disputant le terrain aux détachements avancés de l'ennemi le long d'une frontière que nous chercherons constamment à déplacer » (n° 1, p. 1). Le style cependant peut surprendre et conduit à s'interroger. Les responsables de la revue ne sont pas des révolutionnaires, ils n'entendent pas prendre le pouvoir par la force, ils croient au passage au socialisme par la voie parlementaire et, plus largement, électorale. Pourquoi alors ce style militaire qui se retrouve tout au long des numéros et jusqu'à ces lignes publiées dans la dernière livraison, parue à la veille des élections présidentielles : « La bataille est venue plus tôt que prévue... Oui, c'est bien nous qui attaquons, c'est bien nous qui tenons l'offensive » (16, p. 1) ?

N'y aurait-il pas, au plus profond, la résurgence d'une autre « *Frontière* » celle du *Western*, des pionniers à la conquête de l'Ouest, exterminant indiens, bisons, et parfois camarades, avec bravoure et brutalité, tout possédés de l'idée d'un monde nouveau. Univers plus coloré, plus passionnant que celui des affrontements politiques limités du monde d'aujourd'hui, qui autorise les coups de feu oratoires et les formules impitoyables.

Il est une autre frontière encore, celle de l'imaginaire et de la science-fiction dont la couverture des débuts était visiblement inspirée. Les lendemains inconnus fascinent. Les préparer ne suffit pas. Il faut anticiper, même si

on s'interdit de rêver : « Anticipons de quelques années sur la réalité et supposons accomplies les réformes qui ont été précédemment décrites » (16, p. 71).

Et, s'il faut attendre le numéro 14, pour que l'on parle de George Orwell, le maître de la politique-fiction, et de son roman, 1984, c'est, on l'avoue, par prudence tactique en raison de l'aspect blasphématoire de ce livre : « Nous sommes conscients que le seul fait de reparler d'Orwell... peut faire réapparaître des questions gênantes : en gros, celle du totalitarisme » (15, p. 16). Mais, si l'on a osé, cependant, lui ouvrir les colonnes de la revue, c'est qu'il s'agit d'« un maître-livre, un des livres qui marquent et qu'on oublie pas » (15, p. 60) et dont on recommande la lecture : « C'est splendide, 1984, ça existe en poche et tout militant devrait l'avoir eu » (15, p. 59).

Voilà donc un titre, plus ambigu qu'il n'en a l'air et qui informe davantage sur le style que sur la pensée. Ce glissement d'un vocabulaire militaire digne d'une avant-garde, aux chevauchées fantastiques de pionniers aventureux et finalement aux inquiétantes créatures de la « perspective 1984 » ne peut pas simplement se réduire au mauvais tour d'une culture cinématographique et romanesque trop riche ou mal assimilée. L'équipe de « *Frontière* » se veut lucide, elle est composée d'éléments de valeur et même si le mélange des théoriciens socialistes et des inévitables énarques produit un hybride aux effets parfois surprenants, on ne peut la suspecter d'avoir perdu le contrôle de sa direction, tel un navire à la dérive.

★

Tentons donc une autre approche, celle du rapport entre la revue et l'action politique, d'autant plus qu'il s'agit de l'un des sujets les plus abordés dans les éditoriaux. « *Frontière* » a été lancée pour donner un moyen d'expression à un courant politique mais n'entend pas jouer un rôle de direction politique. « *Frontière* sera donc un instrument de travail et de formation pour nos militants » (1, p. 1).

L'objectif serait donc modeste si ce courant politique n'avait précisément d'immenses ambitions, malgré ses

moyens intrinsèquement limités, s'il n'était engagé dans un double combat, celui de la prise du pouvoir au sein du parti socialiste et celui de la prise du pouvoir dans la société.

Au sein du parti socialiste, le choix est clair. Il s'agit de l'emporter définitivement sur ceux que l'on appelle de manière imagée : « nos petits rentiers du socialisme » (3, p. 1), les modérés du socialisme, les sociaux-démocrates, dont l'influence est en déclin depuis mai 1968. Se situant d'autorité à la gauche du P.S. les rédacteurs de « Frontière » entendent accentuer et accélérer son évolution, car « la preuve est faite désormais que la logique du développement du Parti socialiste ne se sépare pas de celle du socialisme » (3, p. 1).

Mais quel socialisme invoque-t-on ? Certainement pas celui de Guy Mollet et des notables socialistes dont la clientèle traditionnelle demeurera fidèle sans qu'on ait besoin de lui faire de concessions, du fait de la bipolarisation. Ni celui des marxistes orthodoxes, représentés au sein du P.S. par la tendance Poperen, pour qui seule la classe ouvrière doit jouer un rôle dominant dans le processus de passage au socialisme. Ni celui des gauchistes de tous poils, rêveurs, anarchistes, utopistes.

Pourtant on chercherait en vain au-delà de tous ces refus, les éléments de base d'une doctrine socialiste originale. Les fiches doctrinales de formation publiées dans chaque numéro s'efforcent d'offrir aux lecteurs des éléments de base qui semblent tirés d'un manuel du marxisme élémentaire, où l'on apprend que la méthode marxiste est une science mais qu'une idéologie peut éventuellement en jaillir. « Entre la science et l'idéologie la voie est étroite... mais praticable » conclut-on (11, p. 41). Même balancement imprécis lorsqu'il s'agit du rôle des masses dans le passage au socialisme : « Il n'est pas vrai que les masses trouvent d'elles-mêmes les solutions aux problèmes qu'elles posent ; mais il est également faux d'imaginer que ces solutions puissent figurer dans des schémas prédéterminés... » (16, p. 7).

Par fidélité au Programme Commun, fidélité que l'on soupçonne d'être plus tactique que profonde, aucune analyse sérieuse de transformations de la société et donc de la nature de la contestation n'est proposée. Conditionnement des consommateurs, détérioration des conditions de vie, dégradation de l'environnement, pénurie de ressources naturelles, etc... tous ces problèmes dont on peut, au moins se demander s'ils ne débordent pas largement le schéma marxiste de l'affrontement capitalisme-prolétariat ne sont guère abordés. Il est d'ailleurs significatif de constater que l'un des articles le plus polémique, parus dans « Frontière », ait eu pour objet le cas Illich et, à travers lui, la revue *Esprit*.

Les rédacteurs de « Frontière » n'entendent pas de toute évidence se créer des difficultés au sein du P.S., au niveau de la doctrine. Ils auraient beaucoup à dire sans doute, et l'on peut regretter qu'ils n'ouvrent pas le grand débat sur l'avenir de la société industrielle. Mais les suspicions dont ils sont entourés peuvent leur servir d'excuses. Il s'agit en quelque sorte de ne pas gas-

pillier ses munitions, de ne pas disperser ses forces, de ne pas prêter le flanc à la critique sur le plan doctrinal alors qu'il faut tant se battre au niveau de la technique quotidienne. La tendance du CERES ne représente guère plus de 20 % des mandats mais sa volonté de jouer un rôle déterminant dans l'évolution du P.S. provoque « beaucoup d'irritation et de contestation » (8, p. 1). Accusés de vouloir créer un parti dans le parti, les dirigeants du CERES sont obligés de rester sur la défensive et d'éviter tout excès qui risquerait de les éloigner des leviers de commandes, limités mais réels, dont ils disposent au niveau de la direction nationale.

D'ailleurs, « une revue comme la nôtre ne peut pas jouer le rôle qui appartient aux partis. Elle n'a pas à donner de directives ni à établir de programme. Mais elle peut développer un effort de réflexion et contribuer aussi à dégager les objectifs à atteindre » (11, p. 1). Bloquée du côté de la doctrine, prudente du côté de la tactique, « Frontière » va donc foncer avec impétuosité vers le côté qui reste ouvert, celui de la futurologie. La revue dispose pour cela des outils nécessaires ; la théorie marxiste qui permet d'affirmer que la politique « c'est une science » (10, p. 1) et l'imagination. Le socialisme-fiction est désormais tout proche.

**

Pour cela, il faut d'abord se distinguer des utopistes. « L'an 01 » de Gébé est traité avec indulgence. Ses dessins font rire mais ses scénarios sont suspects. On croit déjà y découvrir « le fard discret de la bourgeoisie » (5, p. 64) mais on n'ose pousser la charge de peur de se sentir un peu ridicule.

Tout autre est le ton, lorsque les utopies révolutionnaires sont véhiculées par des revues qui font autorité. Le numéro spécial des « Temps Modernes » sur le Programme Commun est violemment attaqué à travers la personne de l'un de ses rédacteurs, André Gorz, dont on publiera, honnêtement, la réponse outrée dans le numéro suivant (pour réfuter les thèses de Gorz, on s'est borné à lui opposer ses textes antérieurs, ce qui, il faut l'avouer, est un peu facile).

Plus vigoureuse encore est l'attaque contre Ivan Illich. Mais ce qui frappe, de prime abord, c'est le souci de disqualifier l'adversaire plutôt que de le réfuter. L'influence des « Temps Modernes » est peu étendue, se hâte-t-on d'affirmer : « Ils sont depuis longtemps, à la gauche intellectuelle, ce que la « Revue des Deux Mondes » est à la bourgeoisie provinciale avec, d'ailleurs, des deux côtés, le même détachement amusé de la part d'abonnés plus fidèles qu'attentifs » (4, p. 17).

Pour Illich, l'agression est encore plus caractérisée. Depuis l'illustration qui accompagne l'article (Jean-Jacques Rousseau herborisant) jusqu'à l'argumentation. Comme l'écrira Jean-Marie Domenach, dans une lettre publiée par « Frontière » dans le numéro suivant : « La méthode employée par l'auteur de ce texte est typiquement stalinienne : elle consiste à qualifier une idée de telle sorte que la condamnation s'ensuive » (10, p. 34).

Comment d'ailleurs un débat serait-il possible, lorsque

l'on écrit dès le commencement de l'étude : « C'est le dialogue que nous cherchons. Mais le dialogue n'a de sens que s'il s'engage sur une base saine dépourvue d'équivoque et de confusion » (9, p. 37) sous-entendu : ce qui n'est pas le cas d'Illich. Il faut reconnaître que l'étude publiée par les communistes, dans « L'Humanité » du 25-1-1974, était, quoique critique, beaucoup plus équilibrée et sérieuse au point de noter : « Tout ce que nous avons montré incline à voir en lui un obstacle. Mais dans la vie, les choses ne sont jamais simples ». Pour « Frontière », au contraire, tout paraît simple. Il suffit de chausser les bonnes lunettes et l'avenir se découvre avec précision. Non pas n'importe quel avenir mais le seul qui intéresse, celui de l'arrivée du socialisme au pouvoir. Le prophétisme se fait ici réaliste pour examiner ce qui se passerait après la victoire électorale de la gauche.

On prévoit le pire — et ici l'exemple du Chili est abondamment utilisé — pour recommander une politique extrême. Il ne peut être question de s'en tenir au Programme Commun, car la bourgeoisie va le saboter et utiliser les leviers de commande qui lui restent pour ruiner la politique de la gauche, il faut donc le déborder au plus vite.

« Le choix sur la base de classe, c'est en fait le choix entre une logique de *pause* — on isole un adversaire bien défini, le grand capital, en s'appuyant sur tous ceux qui n'y sont pas directement liés et on le réduit avant de passer à l'étape suivante — et une logique de *mouvement*, fondée sur une définition plus étroite des classes et des couches sociales, parties prenantes à l'unité de la gauche mais aussi et c'est le corollaire indispensable, pour une véritable mobilisation populaire... La mobilisation populaire et donc la logique de mouvement sont, en fait, la seule voie de passage d'une politique économique de la gauche » (16, p. 18).

Il ne s'agit plus dès lors que de décrire « ce qui est arrivé demain » pour reprendre le titre d'un excellent film de René Clair. Et de le faire non pas en visionnaire inspiré mais en énarque réaliste. Rien de plus caractéristique de ce point de vue que l'article intitulé : « Les conditions politiques d'une nouvelle économie » paru dans le numéro 16, à la veille des élections présidentielles. L'audace concerne le processus, la mobilisation populaire, le contrôle ouvrier ; quant aux mesures à prendre, elles ressemblent, lorsque l'on entre dans les détails techniques, à ce que peuvent préconiser n'importe quels experts. Le scénario repose sur des bases chiffrées, qu'il s'agisse de la pénurie d'énergie, le déséquilibre du commerce extérieur et l'inflation et l'on prend des mesures qui finalement sont très proches de celles que développe actuellement Valéry Giscard d'Estaing. La machine à avaler le temps n'est pas dotée à l'évidence d'une vitesse supersonique. Elle ferait plutôt penser à un tank de la dernière guerre : « Avoir la volonté d'aller aussi loin et aussi vite que possible mais sans se tenir à des kilomètres en avant du mouvement réel des masses, en épousant aussi étroitement que possible le terrain sur lequel nous avons à nous battre : tels sont les principes qui commandent aujourd'hui notre conduite » (16, p. 7). Toujours décidément le langage militaire, celui d'hom-

mes qui ont fait leur apprentissage politique du temps de la guerre d'Algérie. C'est d'ailleurs l'armée, auxquels plusieurs études sont consacrées tout au long des numéros, qui constitue l'un des sujets favoris. Un débat est ouvert à ce propos à partir d'une conception très révolutionnaire de milieux populaires — les citoyens en armes —, qui relève toujours de la même logique, celle de la mobilisation de la classe des travailleurs salariés, du contrôle populaire et finalement de l'autogestion.

★★

Et c'est ici qu'apparaît l'aspect quelque peu inquiétant du message de « Frontière », la réserve fondamentale à laquelle on est amené à l'issue d'une lecture même partielle qui permet d'apprécier, par ailleurs, la volonté d'être présent à tous les débats de notre temps. Le socialisme-fiction de « Frontière » ne conduirait-il pas tout droit, dans la phase de transition au socialisme que l'on prévoit longue et difficile, à un système totalitaire, à cette « dictature du prolétariat » que l'on n'ose cependant pas invoquer en tant que telle ? Dans un article intitulé paradoxalement « La démocratie dans l'Etat » et dont le sous-titre est « la riposte à la résistance bourgeoise », la prise en mains de l'appareil de l'Etat est décrite avec une précision qui ne laisse place à aucune équivoque : réprimer les menées factieuses de l'extrême-droite, épurer la haute administration, instituer la responsabilité personnelle des fonctionnaires, tout ceci non plus sous le contrôle populaire mais sous celui des partis de gauche que l'on engage à « constituer à tous les niveaux des organes de surveillance » (15, p. 27).

Qualifiés de « social-technocrates » par leur adversaire numéro un au sein du P.S., Jean Poperen, les rédacteurs de « Frontière » sont effectivement très silencieux lorsqu'il s'agit des libertés fondamentales. Leur réflexion sur la démocratie n'est pas courte. Elle est inexistante. Pas une seule fois, il n'en est question, dans les éditoriaux des seize numéros parus, comme si obsédés par la prise du pouvoir et par la description de ce qui se passerait, les responsables de la revue remettaient sans cesse la réflexion sur l'analyse de la société et son fonctionnement à partir d'une analyse du présent et non d'une éventuelle victoire électorale.

Maintenant que, pour quelque temps, au moins l'arrivée du socialisme au pouvoir est retardée, en raison des résultats électoraux, mais aussi du tournant que vient de prendre le parti communiste, il sera intéressant de suivre l'évolution de « Frontière », qui disons-le très haut, occupe une place de choix parmi les revues politiques et représente un partenaire de qualité pour un large débat démocratique.

Encore faudrait-il que le socialisme-fiction reconnaisse ses limites et son caractère d'improbabilité. Oui au dialogue, répond Jean-Marie Domenach, dans sa lettre à « Frontière » (10, p. 35) mais « à condition que nous le fassions à égalité, c'est-à-dire que vous reconnaissiez que le socialisme tel que vous le souhaitez est une utopie aussi incroyable que celle d'Illich ».

Jean-Pierre PREVOST ■

COLLOQUE FRANCE-FORUM

Dans notre précédent numéro Henri Bourbon a rendu compte du Colloque organisé par la revue sur un certain nombre de problèmes auxquels l'Europe se trouve affrontée. Ce Colloque placé sous la présidence de MM. Alain Poher, Président du Sénat et Edgar Faure, Président de l'Assemblée Nationale, était animé par Maurice Blin, Sénateur des Ardennes et il réunissait des parlementaires de toutes tendances ainsi que des personnalités qualifiées. Nous publions maintenant le texte intégral des trois exposés présentés au Colloque du 5 mars.

La politique énergétique et l'Europe

par Fernand Spaak

ON m'a demandé de traiter de l'Europe énergétique et, malheureusement, le propos par lequel je vais débiter cette intervention est de vous confirmer — car je crois que les événements du mois d'octobre et des mois qui ont suivi ont amplement démontré que l'Europe énergétique n'existe pas.

Et pourtant, depuis un certain nombre d'années, il existe dans la Communauté européenne une solidarité énergétique de fait ; c'est sur le plan politique qu'elle ne s'exprime pas. Il y a un certain nombre d'années, on pouvait concevoir des pays comme l'Allemagne essentiellement producteurs de charbon ; des pays comme l'Italie au contraire essentiellement importateurs de sources énergétiques et, notamment pétrolières ; des pays, comme les Pays-Bas, qui étaient attachés tout particulièrement au rôle des grandes sociétés qui ont leur siège dans ce pays ; des pays comme la France qui, au contraire, avait une organisation pétrolière très poussée ; ces pays avaient des intérêts qui s'exprimaient de manière différente. Depuis 1971, qu'il est apparu clairement que nous étions tous confrontés avec une situation très nouvelle où les pays producteurs dont dépend l'essentiel de notre approvisionnement étaient déterminés à imposer leur politique, les vues énergétiques de l'ensemble des pays de la Communauté se sont considérablement rapprochées et tout le reste est, en vérité, dorénavant dominé par la conscience de ce destin commun. Ce qui manque, et ce qui a manqué en particulier au mois d'octobre, c'est une communauté de vues en ce qui concerne les options politiques, ce qui a amené au mois de décembre deux des pays de la Communauté à considérer que l'action diplomatique était plus importante que l'action de solidarité communautaire devant l'interruption de l'approvisionnement de certains pays de la Communauté. C'est véritablement un problème beaucoup plus politique que de technique énergétique.

Je crois que la crise que nous avons traversée, d'octobre à janvier, et la dramatique Conférence de Washington — dramatique en ce qui concerne la Communauté européenne — sont l'expression véritablement d'une divergence politique fondamentale entre nos pays bien plus qu'une divergence d'intérêts énergétiques.

Peut-être pourrions-nous nous étonner qu'après près de vingt-cinq ans d'Europe nous n'ayons pas encore réussi à définir notre image énergétique, d'autant plus que les premiers balbutiements de l'Europe et toutes les grandes étapes qui ont suivi ont été marqués par la conscience de l'importance de l'aspect énergétique des choses : après tout, c'est en partie autour du charbon qui était alors l'élément énergétique majeur que s'est constituée la CECA : c'est autour de ce charbon que les premières étapes de l'Europe institutionnelle ont été créées ; c'est autour de cette idée de la solidarité européenne en matière d'énergie — de charbon à l'époque — que nous avons fait nos premiers progrès. C'est encore autour de l'énergie qu'en 1957, au moment d'EURATOM et de la création de la Communauté Economique Européenne, qu'un pas supplémentaire a été fait et je voudrais vous rappeler qu'à l'époque le gouvernement français du moment a considéré que l'acte de solidarité qu'entraînait EURATOM était considérablement plus important que celui qui créait le Marché Commun. Et pourtant, vingt-cinq ans plus tard, nous sommes toujours sans une véritable politique énergétique, sans ce faisceau d'engagements politiques qui donnerait à l'énergie européenne ce contexte de solidarité irréversible. Et pourtant, ce n'est pas que des efforts et même des progrès n'aient pas été accomplis dans ce domaine. En fait, nous sommes devant un phénomène de gestation continue, mais de gestation, il faut bien le reconnaître, qui est plus lente que les événements qui nous entourent.

I. 1) Un certain nombre de décisions ont été prises par le Conseil des Ministres de la Communauté au cours des années écoulées. C'est ainsi que nous avons un mécanisme de solidarité qui joue dans le domaine du charbon à coke, mécanisme de solidarité qui entraîne véritablement des financements communautaires pour le maintien, le soutien, d'une production charbonnière en Europe.

Nous avons, dans le domaine du pétrole, réussi à faire prendre un certain nombre de décisions qui n'ont pas été sans importance dans la crise que nous venons de traverser. C'est en effet, sur la base de décisions communautaires, que nous avons un certain niveau de stocks de

pétrole dans la Communauté harmonisé entre les neuf pays de la Communauté. Nous disposons, dans le domaine du pétrole, d'un organisme de concertation en cas de crise qui a rendu, pendant les mois qui viennent de s'écouler, des services incontestables, qui a permis, pour le moins, aux Etats membres de s'informer et de se concerter sur les mesures qu'il convenait de prendre devant les interruptions successives de l'approvisionnement en pétrole.

Et enfin, au début de cette année, le Conseil des Ministres a créé un Comité de l'Energie qui regroupe, autour d'un membre de la Commission de Bruxelles, les hauts fonctionnaires responsables du secteur énergétique dans chacun de nos pays et qui devrait servir d'instrument de conseil et d'exécution pour les mesures qui seraient arrêtées par la Communauté européenne.

2) Outre cela, un très grand nombre de propositions ont été formulées par la Commission. En matière nucléaire, en ce qui concerne le développement ordonné, sur la base d'une concertation, des deux technologies d'enrichissement de l'uranium; en matière d'accélération de la pénétration du nucléaire dans l'approvisionnement énergétique de la Communauté; en matière pétrolière, une série de propositions tendant à apporter des solutions communautaires aux problèmes de la crise que nous traversons actuellement; des propositions à plus long terme quant à l'organisation d'un marché pétrolier qui tiendrait compte à la fois de l'existence des grandes compagnies pétrolières et de la nécessité d'ajuster leur comportement aux objectifs d'approvisionnement de la Communauté.

3) Et enfin, des orientations générales ont été définies par la Commission au début de l'année 1973, discutées au Conseil des Ministres du mois de mai de l'année 1973, et ces orientations générales auraient constitué une base tout à fait solide d'une action dans le courant des dernières semaines que nous venons de vivre et eussent, sans aucun doute, permis d'affirmer la solidarité de la Communauté vis-à-vis des problèmes d'approvisionnement et vis-à-vis des problèmes que nous avons rencontrés à Washington. Ces orientations consistaient essentiellement à poursuivre en parallèle trois actions: l'une tendant à organiser le marché pétrolier de la Communauté; l'autre à établir et à développer nos relations avec les pays producteurs de pétrole; et la troisième à améliorer nos contacts avec les pays consommateurs.

Dans ce dernier contexte d'ailleurs, nous avons au début de cette année, sur la base et à l'intérieur des institutions communautaires, préparé la Conférence de Washington d'une manière telle qu'il apparaissait à tout homme de bonne foi qu'il existait une position communautaire parfaitement défendable à Washington et qui eut, sans aucun doute, premièrement permis à l'Europe de prendre une initiative plutôt que se laisser dépasser par les Etats-Unis dans ce domaine et deuxièmement, qui eut permis sans aucun doute, d'amener les pays réunis à Washington à des positions beaucoup plus proches des intérêts de l'Europe que cela n'a été le cas.

4) Et enfin, dernier élément: chaque fois que nos chefs d'Etat ou de Gouvernement se réunissent — et pour la dernière fois à Copenhague en décembre 1973 — ils mettent l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre rapidement une politique communautaire dans le domaine de l'énergie.

II. Je voudrais maintenant vous parler de ce que devrait être une politique communautaire de l'énergie, et comment la Commission la conçoit. Nous croyons que cette politique devrait se développer selon trois axes principaux.

Le premier consiste — et c'est l'aspect le plus immédiat — à utiliser l'énergie de la manière la plus rationnelle et à l'utiliser d'une manière aussi conforme que possible avec les exigences de la protection de l'environnement. Nous croyons que ces actions d'utilisation rationnelle et de protection de l'environnement ne peuvent se faire, si l'on veut agir avec efficacité, qu'au niveau de l'Europe. En effet, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, ces actions impliquent des charges supplémentaires pour notre activité industrielle et il serait illusoire d'attendre que nos Etats, nos industries, acceptent des sacrifices que nécessairement nous serons amenés à leur demander dans le domaine de l'utilisation rationnelle et dans le domaine de la protection de l'environnement si ces sacrifices ne sont pas partagés par leurs concurrents les plus immédiats au sein de la Communauté européenne.

Deuxième axe: développer les sources d'énergie qui pourraient se substituer au pétrole du Moyen-Orient. Et je voudrais ici indiquer très clairement qu'il y a, dans l'ensemble des prévisions plus ou moins obscures que nous pouvons faire sur l'avenir, un élément qui apparaît très certain: c'est que pendant les dix années qui viennent, nous allons continuer à dépendre, pour notre croissance et pour l'essentiel de notre approvisionnement, du pétrole et du pétrole du Moyen-Orient en particulier. Quels que soient les efforts que nous pourrions accomplir dans le domaine de l'économie de l'énergie, dans le domaine du développement d'autres sources d'énergie, dans les dix ans qui viennent nous ne pourrions pas transformer cet élément essentiel.

Néanmoins, il s'agit de développer des sources pétrolières autres que celles du Moyen-Orient. Il s'agit de mettre en œuvre des programmes de prospection, des programmes de recherche allant jusqu'à la recherche technologique qui ne trouveront non seulement leur véritable expression mais même les moyens qui sont nécessaires à leur développement, que par un effort constitué au niveau européen.

Il faut d'autre part souligner ici l'importance de la Mer du Nord, qui révélera certainement beaucoup plus de pétrole et de gaz que les autorités britanniques ou norvégiennes d'une part, ou même les compagnies pétrolières d'autre part, ne l'ont indiqué jusqu'à présent. D'après des estimations très prudentes, vers 1980-1985, la Mer du Nord devrait couvrir à peu près 20 à 25 % de l'approvisionnement pétrolier de la Communauté.

C'est dire que cela représentera un apport substantiel, même si cela ne change pas notre dépendance vis-à-vis du Moyen-Orient pour le reste.

Depuis une quinzaine d'années, nous avons assisté à une régression progressive de la production charbonnière et cela pour des raisons qui tiennent essentiellement aux conditions géologiques extrêmement défavorables de l'industrie charbonnière en Europe. Pourtant, la hausse des prix du pétrole dans le courant des derniers mois redonne un nouvel espoir à l'industrie charbonnière ; certainement pas dans tous les bassins charbonniers de la Communauté, car je crois que nous pouvons définitivement considérer que les Pays-Bas, et la plus grande partie de la production française et belge sont condamnés, quel que soit le niveau de concurrence du charbon en raison de l'épuisement des ressources, mais il existe en Allemagne et en Grande-Bretagne, des raisons de croire que la production charbonnière pourrait être non seulement maintenue, mais même pour la Grande-Bretagne, augmentée d'une manière non négligeable.

L'énergie nucléaire est peut-être le domaine le plus évident de l'échec de l'Europe mais aussi celui où les espoirs les plus évidents d'un rétablissement d'une certaine autonomie énergétique de l'Europe résident. Il existe trois problèmes auxquels il est nécessaire d'apporter une solution sur le plan européen :

— le premier, c'est assurer l'approvisionnement en uranium enrichi et en uranium naturel.

En ce qui concerne l'uranium, nous pouvons être optimistes car le prix de l'uranium dans le kW nucléaire est considérablement plus bas que le prix du pétrole dans le kW produit à partir du pétrole. En d'autres termes, nous pouvons, en tant que producteurs d'électricité, nous permettre de consommer un uranium beaucoup plus cher que l'uranium que nous utilisons actuellement. A un prix de 15 ou 20 dollars la livre, plutôt que le prix de 8 dollars qui est le prix actuel, il y a des réserves très considérables d'uranium naturel.

— le deuxième, c'est de développer un plan d'action qui permette de surmonter les obstacles industriels, les obstacles d'environnement et les craintes qui sont liées au développement du nucléaire par une action d'information qui ne peut valablement s'exercer que sur le plan européen.

A ce sujet, l'énergie nucléaire pose deux problèmes, essentiellement. Le premier, c'est celui du traitement des déchets radio-actifs et le second c'est celui de la sécurité des réacteurs. En ce qui concerne le premier, il faut bien reconnaître que nous n'avons pas encore développé des techniques qui permettent de nous débarrasser de ces déchets d'une manière entièrement satisfaisante. Mais nous disposons tout de même d'une vingtaine d'années pour développer ces techniques et avant que ce problème ne prenne par sa dimension l'importance que certains y attachent dès à présent ; tout permet de croire que l'on définira les technologies valables dans ce domaine. Quant au

deuxième risque, celui de la sécurité des réacteurs, des progrès très considérables ont été faits. Le risque de l'incident nucléaire est une fraction du risque de n'importe quel barrage hydraulique et cela grâce aux mesures extrêmement sévères qui sont prises depuis de nombreuses années et qui ne cessent de se renforcer, malgré la charge économique que cela représente pour le coût de l'énergie nucléaire.

— et le troisième, c'est de développer la consommation d'électricité dans la Communauté de telle manière qu'elle offre la plus grande part possible au développement du nucléaire.

Enfin et surtout peut-être, le gaz naturel qui se trouve dans la Communauté dans une mesure relativement abondante, bien que limitée, mais dont les ressources dans la périphérie de la Communauté — et je pense en particulier à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient — sont considérables. Les moyens de transport du gaz ne sont qu'au stade du développement mais le prix du pétrole rend dorénavant son acheminement massif vers le marché européen incomparablement plus intéressant qu'il ne l'était il y a quelques mois seulement.

Je ne voudrais pas oublier dans cette énumération des domaines d'action d'une politique commune celui de la recherche et du développement. Si pour les dix prochaines années, nous devons considérer que nous demeurons dominés par notre approvisionnement pétrolier, et par celui du Moyen-Orient en particulier, il est clair qu'une politique énergétique pour l'Europe doit considérer la période au-delà des ces dix années, et les solutions que nous pouvons imaginer pour cette période reposent sur un effort massif dans le domaine de la recherche et du développement. Je me contenterai de citer un certain nombre de points : il s'agit de rechercher les modalités de prospection et de protection d'hydrocarbure à grande profondeur ; il s'agit de développer les technologies de liquéfaction et de gazéification du charbon qui donneraient au charbon communautaire ou au charbon d'importation dans la Communauté, un nouveau domaine de développement ; il s'agit de la fusion nucléaire et je voudrais profiter de cette occasion pour souligner que le domaine de la fusion est un des seuls domaines dans la recherche scientifique et dans le domaine de l'énergie en particulier, où un effort européen s'est développé et se maintient depuis de nombreuses années. Nous avons là — et en étroits rapports avec les Etats-Unis — une équipe européenne d'hommes de science qui, ensemble, s'attachent à développer cette technologie, ce qui souligne les possibilités qui existent dans le domaine de la recherche et, en particulier, la recherche énergétique, quand on le veut bien. Il s'agit enfin et surtout du développement de la production d'hydrogène qui serait sans doute le point le plus intéressant de l'aboutissement du développement de l'énergie nucléaire. C'est un domaine dans lequel la Commission a l'intention de pousser très activement la définition d'un programme de recherches au plan de la Communauté. Nous avons même réussi à définir un certain nombre de choix pour le développement d'un programme de recherches qui sont tout à fait valables et que la Commission a l'in-

tention de transformer en un véritable programme de recherches. La question est de savoir si les Etats, une fois de plus, accepteront de suivre la Commission dans cette voie. Mais il s'agit là clairement d'une possibilité ; je n'ose pas me prononcer sur la réussite technique ou son échec, mais il s'agit d'une possibilité totalement révolutionnaire et qui présente l'intérêt supplémentaire de s'inscrire dans la ligne des développements nucléaires qui sont entamés à présent et de reposer sur l'infrastructure des transports qu'offrirait l'utilisation développée du gaz naturel dans la période intermédiaire. En quelque sorte, nous aurions déjà une technologie avec une source de chaleur qui serait développée par le nucléaire et nous aurions un système de transports qui serait développé par l'usage du gaz naturel.

Je ne parle pas de l'énergie géothermique, de l'énergie solaire, qui sont des domaines certes passionnants et pleins de promesses, mais qui se situent véritablement au-delà de ce qu'une politique, au sens économique du terme, peut concevoir.

Le troisième axe, c'est l'organisation de notre marché. C'est peut-être celui qui, à moyen terme, est le plus important.

Nous disposons déjà, sur le plan communautaire, de moyens d'information relativement poussés ; nous sommes déjà en mesure à Bruxelles, avec les gouvernements, de connaître la situation pétrolière, les conditions d'approvisionnement en pétrole de la Communauté et ce, sur une base régulière. Ce qui nous manque c'est une connaissance plus approfondie de la manière dont les compagnies pétrolières ont l'intention de développer leurs activités en vue de garantir l'approvisionnement de la Communauté. Il nous manque également un moyen de concertation avec ces compagnies pétrolières qui nous assure que l'influence des pouvoirs publics s'exercera sur elles et ce, au niveau européen. Nous n'avons pas non plus de politique commerciale commune. Il est paradoxal de constater qu'alors que, depuis plusieurs années, la politique commerciale est un domaine de compétence de la Communauté, en matière de politique commerciale pétrolière il y a une exception et nous avons vu, dans le courant des dernières semaines et des derniers mois, combien cette exception peut prendre un aspect dangereux et absurde puisque, alors que nous importons sur la base de mêmes réglementations, tous les produits qui approvisionnent notre industrie, en matière pétrolière nos Etats ont gardé, on ne sait par quelle subtilité du Conseil des Ministres, leur pleine autonomie en ce qui concerne la détermination des conditions dans lesquelles le Marché Commun est approvisionné en pétrole.

Et enfin, il reste deux domaines qui sont dans ce secteur de l'organisation des marchés, fondamentaux : celui de l'établissement d'un régime des prix des produits pétroliers et de l'harmonisation de la fiscalité indirecte sur les produits pétroliers.

Ayant ainsi brièvement esquissé les domaines d'action et les intentions de la Commission en ce qui concerne

le secteur proprement interne à la Communauté, j'en viens aux relations de la Communauté avec le monde extérieur. Je crois qu'il est dorénavant tout à fait vain de considérer que les problèmes énergétiques, qu'ils soient nationaux ou qu'ils soient de la Communauté, puissent être réglés sur une base strictement nationale ou même communautaire. Le fait que, depuis quelques années, il est apparu non seulement que le Japon serait le concurrent de la Communauté Européenne dans l'approvisionnement en pétrole, mais également depuis quelques années, que les Etats-Unis allaient voir rapidement leur position de pays relativement indépendant dans ses approvisionnements se transformer en une situation de dépendance et d'importation vis-à-vis du pétrole du Moyen-Orient. La position du Japon et la position des Etats-Unis, couplées à la modification de la perspective prise par les pays producteurs de pétrole de leur avenir économique et en particulier dans le domaine du pétrole, ont rendu absolument indispensable qu'une politique énergétique pour l'Europe se définisse en fonction de nos relations avec les pays consommateurs d'une part, avec les pays producteurs d'autre part.

Certes, nous avons en tant que Communauté, des relations avec ces pays, soit que nous participions aux discussions au sein de l'O.C.D.E., soit que par l'occasion de la négociation d'accords commerciaux nous soyons appelés à parler de problèmes pétroliers avec les pays qui se préparent à entrer dans des relations particulières avec la Communauté et je pense en particulier à l'Algérie et à l'Iran avec lesquels nous développons des relations commerciales qui entraînent, par le fait même de leurs négociations, une approche du problème pétrolier avec eux. D'autre part, nous avons avec les Etats-Unis, le Canada, avec le Japon, des relations étroites qui permettent sur une base régulière, des contacts au niveau de la Commission et des administrations respectives de ces gouvernements.

Mais nous n'avons pas, tant vis-à-vis des pays producteurs que vis-à-vis des pays consommateurs, une approche véritablement globale qui permette de tenir compte des impératifs qui déterminent la politique de ces ensembles de pays tout comme ils déterminent la nôtre ou devraient la déterminer.

Nous avons, à l'occasion de la préparation de la Conférence de Washington, été amenés à Bruxelles, à la Commission mais aussi au Conseil, à déterminer quelle serait la position qu'il conviendrait de prendre pendant la Conférence de Washington en ce qui concerne la définition d'une relation valable avec les autres pays consommateurs. Et bien qu'il s'agisse de l'Histoire, je voudrais rapidement parcourir les objectifs du dialogue, tels que nous les avons définis au niveau européen : il s'agissait essentiellement de considérer que notre dialogue avec les pays consommateurs ne devait être que le point de départ de l'ouverture d'une conversation beaucoup plus large avec les pays producteurs ; il s'agissait essentiellement de donner de nouvelles impulsions aux institutions internationales qui existent et qui traitent soit des problèmes énergétiques eux-mêmes, soit des problèmes qui sont dorénavant étroitement liés au déve-

loppement dans le domaine de l'énergie, à savoir les problèmes monétaires en particulier et les problèmes de l'aide au développement ; il fallait éviter que nous ne transformions le dialogue qui se nouait à Washington en un dialogue permanent et qui serait en quelque sorte, exclusif de nos relations avec les pays producteurs et qui transformerait cette Conférence de Washington en une sorte de cartel de pays consommateurs qui s'opposeraient aux intérêts des pays producteurs de pétrole. Et enfin, bien entendu, il s'agissait de maintenir entre nous toutes les possibilités de développement autonome de nos politiques énergétiques et de nos politiques de relations avec les pays producteurs.

En ce qui concerne nos relations avec les pays producteurs et à part le problème des relations sur le plan strictement politique avec les pays arabes, la Commission a formulé des propositions pour l'établissement de relations de coopération économique globale entre la Communauté, d'une part, et les pays producteurs de pétrole, c'est-à-dire les pays arabes mais également les pays membres de l'O.P.E.P. qui ne sont pas arabes. Cette approche de coopération économique globale est fondée sur la constatation d'une interdépendance économique incontestable. La plupart de ces pays recherchent la diversification de leurs activités économiques ; pour y parvenir, ils ont besoin d'éléments que la Communauté mieux que tout autre ensemble est en mesure de leur apporter et je cite en particulier le marché : qu'il s'agisse de développer dans ces pays la production agricole ou qu'il s'agisse de développer la production industrielle, cela n'est concevable que s'il existe à proximité de ces régions un marché et nous disposons de ce marché : 250 millions de consommateurs. D'autre part, bien que la plupart d'entre eux disposent de ressources financières, il leur manque encore des ressources technologiques dont nous disposons en Europe. Et il a semblé à la Commission que de faire apparaître clairement à ces pays que la Communauté était disposée sur ces deux points et sur toutes les facilités qui peuvent être apportées au développement des investissements croisés entre ces régions et les pays de la Communauté, à prendre une vue de coopération aussi audacieuse qu'il apparaîtrait souhaitable aux pays producteurs de pétrole, était une chose nécessaire.

Mais qu'il s'agisse de cet ensemble de relations avec les pays consommateurs de pétrole ou qu'il s'agisse du développement de nouvelles relations avec les pays producteurs, dans l'un comme dans l'autre de ces deux domaines, nous entrons véritablement dans le domaine de la politique extérieur de la Communauté.

C'est dans un cadre mondial que nous allons devoir apporter des solutions à nos problèmes énergétiques, non seulement pour des raisons de fait, mais pour des raisons économiques et techniques ; elles sont évidentes : je vous ai indiqué que nous nous trouvons devant un fait inéluctable pendant au moins dix ans, qui est celui de la domination du pétrole sur notre approvisionnement énergétique et en particulier de la couverture de toute notre croissance en besoins énergétiques par le pétrole du Moyen-Orient.

En d'autres termes, notre croissance dépend du Moyen-Orient, mais notre avenir à plus long terme dépend de nos relations avec les Etats-Unis. Et je voudrais sur ce point vous indiquer la transformation profonde qui s'est développée récemment en ce qui concerne la position des Etats-Unis dans le domaine énergétique.

Comme je vous l'ai indiqué, au cours des dernières années, nous avons vu les Etats-Unis graduellement se transformer de pays exportateur d'énergie en un pays qui allait être dépendant des sources extérieures dans la même mesure et des mêmes sources que l'Europe ou le Japon. L'expérience de la crise et de l'embargo qui a été placé sur les livraisons de pétrole arabe à destination des Etats-Unis a causé dans ce pays un sursaut qui s'exprime par la définition de ce que les Américains appellent leur programme Indépendance. Si ce programme réussit, si l'autorité de l'Exécutif américain est suffisante pour convaincre le Congrès d'adopter les mesures qu'il prévoit, dans un délai d'une dizaine d'années, les Etats-Unis vont voir leur situation de pays exportateur non seulement de charbon mais même de pétrole et d'autre part, nous allons assister à un développement extrêmement rapide de technologies dont dépend non seulement l'avenir énergétique des Etats-Unis mais également le nôtre. Et il m'apparaîtrait une politique tout aussi à courte vue de ne pas tenir compte du fait de notre dépendance en pétrole vis-à-vis du Moyen-Orient que de négliger l'apport considérable que peut faire au développement de l'énergie de demain l'établissement de relations étroites avec les autres pays consommateurs, en particulier avec les Etats-Unis.

Pour terminer, je voudrais vous indiquer combien cette histoire décevante du développement de la politique énergétique en Europe a été le révélateur des lacunes de l'intégration de l'Europe. Qu'il s'agisse de la crise du mois d'octobre et des mois qui ont suivi, la crise d'approvisionnement nous a permis de savoir où en est la politique commune de l'Europe non seulement dans le domaine énergétique mais dans tous les domaines qui reposent sur la solidarité qui aurait dû s'exprimer pendant cette crise. La Conférence de Washington nous a permis de nous poser la question de savoir où en est cette coopération politique dont on nous parle aussi souvent et dont on nous vante les résultats, mais dont il faut bien reconnaître que à la première expérience, celle de Washington, nous avons dû constater que ses effets étaient pour le moins faibles.

Et enfin, en ce qui concerne ce problème que nous vivons depuis le mois d'octobre, le problème du Moyen-Orient, là la question est encore beaucoup plus simple : nous nous posons la question de savoir où est l'Europe.

Fernand SPAAK ■

*Directeur général de l'Energie
à la Commission des Communautés
Européennes.*

Les difficultés de l'Union économique et monétaire

par Jean-Claude Morel

L'UNION économique et monétaire européenne est plus qu'en difficulté, elle n'existe plus ou presque. Les conditions dans lesquelles on peut l'analyser aujourd'hui sont rendues encore plus incertaines du fait de la crise de l'énergie. En conséquence, je crois qu'il me sera assez difficile de rester sur un plan purement technique, je dirais même impossible, et je serais tout naturellement conduit à prendre davantage des perspectives politiques.

Je vais essayer de diviser l'exposé en trois parties : tout d'abord, rappeler quelques faits ; ensuite souligner certains risques considérables qui sont en train d'apparaître ; et enfin, examiner s'il y a des espérances possibles, et comment ces espérances pensent-elles se concrétiser.

RAPPEL DES FAITS

Les faits. Je les rappellerai très brièvement. Ce sont d'abord des faits que j'appellerai institutionnels : qu'est-ce qui est arrivé de l'union économique et monétaire après les déclarations de fin 69, de la première conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui avait lancé cette idée ?

La première étape de l'Union économique et monétaire décidée peu de temps après, en 1971, est une étape presque complètement ratée et, d'autre part, le passage à la deuxième étape, qui était promis pour le début de cette année, n'a toujours pas eu lieu.

Je m'explique un peu plus sur ces deux points. Première étape ratée : ratée d'abord pour la coordination des politiques économiques. En effet, l'espérance avait été grande que, par des contacts, la création de comités, des réunions fréquentes des Ministres, on arriverait progressivement à obtenir une convergence des politiques économiques de la Communauté. En fait, tous ceux qui ont assisté à ces débats ont vu qu'ils étaient purement académiques, qu'il n'y a jamais eu de convergence, que, dès qu'il y a eu des conflits d'objectifs, la coordination n'a pas fonctionné. Et, dans la crise actuelle de l'énergie, une des raisons probables des difficultés est le fait que ces divergences des politiques économiques qui se sont accentuées au cours des années ont fait que,

au moment où la crise a éclaté, les pays se sont trouvés dans une situation très différente ; car on parle aujourd'hui des difficultés de la crise de l'énergie par exemple pour l'Italie, l'Italie était, de tout façon, dans une situation économique difficile avant la crise de l'énergie.

Echec aussi en ce qui concerne la politique monétaire. Vous savez qu'après les incidents qui ont marqué le règne du dollar à de nombreux moments, il y a d'abord eu des périodes de rupture ; des monnaies, comme la monnaie allemande ou néerlandaise, ont flotté à la suite de la déclaration au mois d'août 1971 de l'inconvertibilité du dollar. Mais enfin, au bout d'une année, une certaine reconstitution s'est faite, on a créé ce qu'on a appelé, en terme de jargon le serpent communautaire ; serpent communautaire qui a eu, d'ailleurs, une existence très brève puisque tout d'abord l'Angleterre, puis l'Italie, puis plus récemment la France en sont sorties et que, aujourd'hui, tous les progrès qui avaient pu être espérés en ce domaine n'ont pas été réalisés et c'est ainsi que les interventions en monnaie communautaire qui commençaient à affirmer un début d'individualité de la Communauté ont disparu et que maintenant, à nouveau, toutes les interventions se font en dollars, que le dollar est redevenu, en fait, l'embryon de monnaie commune à la Communauté, ce qui est un paradoxe, et que tous les espoirs qui avaient été fondés sur une mise en commun des réserves ou sur des soutiens monétaires se sont évanouis les uns après les autres ; le soutien monétaire de la Communauté à court terme, dont on parle beaucoup, n'a que de lointains rapports avec un système multilatéral de crédits tel qu'il a été proposé à plusieurs reprises par la Commission.

La seule chose qui a peut-être été relativement positive est que quelques banques centrales ont pris l'habitude de se parler entre elles lorsqu'elles avaient des interventions à faire.

Dans le domaine de la politique fiscale, rien n'a été fait ou à peu près : je crois qu'il ne faut pas y insister.

Dans le domaine de la politique régionale ou dans le domaine des politiques structurelles, tout au long de cette première étape, malgré les insistance de certains pays

qui avaient affaire à des difficultés plus marquées que d'autres dans ce domaine, comme l'Italie par exemple ou l'Angleterre après, rien n'a été fait non plus. Et malgré la relance donnée par une autre Conférence des Chefs d'Etats ou de Gouvernements, vous savez où en est aujourd'hui la politique régionale, qui est, en fait, une discussion de marchands de tapis, il n'y a pas d'autres mots : ce n'est pas une politique régionale qu'on est en train de discuter, c'est un fonds régional qui est fondé sur un principe de juste retour, avec des quotas pré-déterminés à l'avance, où en réalité on se dispute sur des sommes qui paraissent considérables quand on les exprime en brut — de l'ordre de deux milliards d'unité de compte — mais quand on passe aux effets nets réels, c'est-à-dire, si on fait la balance entre ce qui est versé et ce qui est reçu, en réalité on se bat pour quelques dizaines ou quelques centaines de millions de dollars, ce qui est assez ridicule. Mais de politique régionale réelle, il n'y en a pas non plus.

Je suis donc très bref, je viendrai plus tard sur les explications qu'on peut en donner : c'est un bilan extrêmement négatif.

La crise actuelle a encore renforcé cette tendance à la désagrégation et au freinage de l'Union économique et monétaire du fait que l'impact de la crise de l'énergie, compte tenu des situations qui étaient déjà présentes, est extrêmement différent de pays à pays. Je vais vous donner des estimations, elles sont, évidemment, sujettes à caution, mais ont été fournies par plusieurs sources. Pour cette année, le déficit de la balance des paiements pour l'Italie pourrait être de l'ordre de 10 milliards de dollars ; quelque chose du même ordre pour le Royaume-Uni ; la moitié moins pour la France, environ 5 milliards de dollars ; des pays comme l'Irlande et le Danemark seraient à peu près en équilibre, ainsi que les Pays-Bas ; et la République Fédérale d'Allemagne se trouverait avec un excédent. Déjà là nous avons une contradiction importante et que seule une solidarité communautaire aurait pu alléger : cette solidarité n'est pas intervenue.

De la même façon — ce n'est pas seulement la crise du pétrole, mais elle y a ajouté — l'inflation qui constitue un mécanisme extrêmement dangereux par son accélération croissante car nous sommes maintenant à des rythmes auxquels nul n'aurait pu songer il y a quelques années : nous avons, là aussi, des divergences très importantes. Il y a tout un groupe de pays — c'est presque toute la Communauté — qui flottent, si je puis dire : la France, l'Italie, l'Angleterre, dont les taux d'inflation devraient se situer, si l'on n'est pas normatif, à quelque chose de l'ordre de 15 % pour l'année en cours ; de l'autre côté, des pays qui ne flottent pas, on peut presque parler du bloc mark : l'Allemagne aurait peut-être des taux d'inflation de 5 ou 6 % plus bas, de l'ordre de 9 à 10 %. Ceci est aussi une cause de rupture très grave qui ne facilite certainement pas la reprise de l'Union économique et monétaire.

Je crois qu'il n'y a pas vraiment à analyser avec beaucoup plus de détails. Si on analyse en gros l'Union

économique et monétaire, on peut donc dire que c'est un échec complet et qu'en fait nous avons marché à reculons plutôt qu'en avant.

LES RISQUES DE DETERIORATION

Est-ce que ceci représente des risques ?

Le premier risque évident c'est ce qui est lié à l'éloignement de l'Union économique et monétaire, dans toute la mesure où l'on croirait que ceci était une chose souhaitable. Il est évident que, dans les circonstances actuelles, nous ne voyons pas très bien comment reprendre les choses. J'y reviendrai tout à l'heure.

Mais je crois que les risques sont encore beaucoup plus graves que cela car ils remettent en cause bien plus, et je crois qu'on se fait des illusions si l'on pense qu'en l'absence probable d'une solidarité monétaire plus grande et d'un début de relance de l'Union économique et monétaire toutes les autres politiques qui sont les politiques de la Communauté pourront continuer à exister longtemps.

Je commence par la politique agricole. Certains sont persuadés que la politique agricole pourra rester. Or déjà maintenant, avec toutes les fluctuations qui se produisent sur les monnaies, tous les problèmes complexes de restitutions aux frontières, etc..., on peut dire que la politique agricole est fortement malade, même si les experts trouvent toujours, au moyen de calculs compliqués, des procédés pour essayer de compenser plus ou moins bien ces phénomènes.

D'autre part, l'absence même d'un nouvel idéal fait qu'on ne peut plus continuer à imaginer qu'une politique seule comme la politique agricole pourrait rester indéfiniment car, finalement, la construction européenne était faite sur un consensus général où peut-être la loi du juste retour existait mais où elle existait à un niveau extrêmement global ; à partir du moment où il reste seulement une politique, ne nous faisons pas trop d'illusions, elle ne restera pas longtemps. En République Fédérale d'Allemagne, il y a déjà des courants extrêmement forts pour attaquer les conceptions mêmes de la politique agricole commune et, avec le nouveau gouvernement en Angleterre, nous ne faisons pas d'illusions sur la façon dont les négociations seront remises en avant pour la politique agricole. Je crois que, là, c'est une illusion d'imaginer que cela pourra durer fort longtemps dans les circonstances actuelles.

La liberté des échanges, nous croyons aussi que nous pouvons continuer à la maintenir. Ne nous faisons pas, là non plus, trop d'illusions : des gouvernements placés devant une situation de balance des paiements catastrophiques — pas seulement à cause de la crise de l'énergie mais aussi à cause d'elle — vont-ils garder la vertu nécessaire pour ne pas rentrer dans le cycle bien connu des protections à la frontière ? On peut l'espérer, mais je crois qu'il ne faut pas trop y croire. Il y a déjà des indications en ce sens : dans le courant de l'année, à un moment ou un autre, le risque existe que des mesures de restriction aux frontières soient prises, mesures qu'il

nous sera bien difficile d'interdire faute de pouvoir offrir une autre compensation.

Mais les choses vont probablement au-delà car, dans le système de monnaies flottantes dans lequel nous sommes, on peut même se demander si la notion de marché intérieur subsiste encore. Il y a quatre ou cinq ans, des analyses de prix que l'on faisait sur un certain nombre de produits très classiques — j'en prends un très classique : l'automobile — en éliminant les problèmes de taxes entre les différents pays, montraient qu'il y avait une convergence progressive des prix dans les différents pays de la Communauté. Dans les deux ou trois dernières années, cette homogénéisation des prix a tendu à disparaître. Un simple exemple ; l'écart de prix, toutes taxes éliminées, sur certains véhicules italiens, entre l'Italie et l'Allemagne, sont de l'ordre de 50 %. Et déjà il y a des formes indirectes de protection qui sont presque folkloriques, où on vous oblige à passer un contrôle technique à 40 kilomètres de l'endroit où il se passe normalement, on vous le fait payer plus cher ; la taxe à la valeur ajoutée, en Belgique, sur les automobiles, est fixée sur le prix catalogue au lieu d'être fixée sur le prix d'achat, etc... Il y a également là une désorganisation des marchés. Il devient de plus en plus difficile, pour les entrepreneurs, d'avoir des plans raisonnables.

Les choses vont même encore au-delà car, du point de vue commercial, on ne change pas rapidement ses courants d'exportation et d'importation, il y a toute une série de problèmes d'investissements commerciaux qui sont très difficiles et, dans l'incertitude actuelle, les entrepreneurs ont les plus grandes peines du monde à les faire correctement. D'autre part, la tentation est grande, dans le système de troc dont on a parlé tout à l'heure, d'abandonner, au fond cette notion d'intégration commerciale et de disperser de plus en plus le système d'échanges de chacun des pays en essayant d'exporter non plus vers les pays qui étaient proches et intégrer ainsi progressivement les économies, mais de chercher des débouchés vers des pays beaucoup plus lointains avec des risques d'une autre nature, qui sont souvent des risques politiques.

Je crois que, même de ce point de vue là, ne nous faisons pas trop d'illusions : la situation actuelle conduit à des ruptures. Des ruptures que nous voyons, d'ailleurs, très bien. Il y a déjà des cassures très nettes qui sont inquiétantes car nous voyons des positions sur un certain nombre de problèmes qui mettent d'un côté les pays encore relativement stables du point de vue monétaire comme l'Allemagne et ses satellites — car, maintenant, il y a, à l'intérieur de la Communauté, non plus un serpent communautaire mais une quasi-zone mark qui est déjà là et qui englobe non seulement des pays de la Communauté, ce qu'on oublie souvent, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et le Danemark, mais également directement la Norvège et la Suède, deux pays qui n'appartiennent pas à la Communauté, et, de façon plus ou moins implicite, l'Autriche : c'est un résultat assez curieux. On retrouve cette même cassure au niveau de la politique régionale où l'Allemagne se trouve aussi du côté de ceux qui refusent d'aller plus

avant et peut-être on la retrouverait dans d'autres domaines.

Le risque très clair auquel nous arrivons, faute de donner aux pays qui sont en difficulté, des solutions européennes, est la chute inévitable de chacun des pays pris individuellement — je ne dis pas de l'Europe — dans l'orbite américaine. Il ne faut pas se faire d'illusions à ce sujet. Je suis allé en Italie il y a très peu de temps : faute de solutions européennes, faute d'aucun espoir en ce domaine, la seule solution pour ce pays est d'aller chercher — je m'excuse de parler aussi crûment — l'argent à Washington. Il n'y a pas de solutions européennes, et, par conséquent, on va chercher l'argent là où il est, avec le protecteur qui est, finalement, assez lointain et le moins désagréable, c'est-à-dire les Etats-Unis.

Le résultat, par conséquent, de cette politique actuelle c'est la chute — ce qui n'est peut-être pas forcément le plus grave — de chacun des pays isolément dans l'orbite américaine : la domination mondiale du dollar qui redevient la monnaie d'intégration de l'Europe. Et peut-être des risques plus grands — et je pense, actuellement, au problème allemand — où, par toutes les déceptions accumulées que nous avons données à l'Allemagne — et il y en a, car, lorsqu'on présente l'Allemagne comme un bloc monolithique, c'est faux, il y a en Allemagne des partis de toutes sortes — que nous avons données aux tenants de l'Europe en Allemagne, il se fait qu'il y a maintenant une alliance objective entre les atlantistes, pour les appeler ainsi, et ceux qui ne sont pas atlantistes mais qui sont, disons, pour une grande Suisse pour l'instant. Et cette situation est, à mon avis, une situation extrêmement grave dont nous ne mesurons peut-être pas encore toutes les conséquences.

Voilà, je crois, résumés aussi brièvement que possible, les risques.

LES ESPERANCES POUR L'AVENIR

Est-ce que nous pouvons avoir des espérances ?

Je crois que oui. Mais je dois le dire ici avec la plus grande brutalité ; je crois que nous ne pouvons avoir des espérances que si nous changeons complètement de voie d'approche. La technique est une chose, mais espérer que par des progrès techniques, dans des domaines aussi délicats que la politique économique et monétaire, on puisse arriver un jour à des structures politiques est une vision complètement erronée. J'ai pris l'exemple, tout à l'heure, de la coordination : la coordination ne peut pas fonctionner par sa nature même : dès qu'il y a des conflits d'intérêts évidents, on ne cherche pas à dégager un optimum communautaire, même s'il existe, on ne cherche pas à dégager un intérêt commun, on se réfugie immédiatement je ne dirai même pas dans la défense d'un intérêt immédiat national mais même dans la défense d'un point de vue national. Cette voie est, à mon avis, tout à fait dépassée.

De même, je suis convaincu que la technique dite des petits pas et des engrenages successifs ne marche pas. Vous vous rappelez toutes les espérances qu'on a

fondées sur le dollar vert et relisons les déclarations de nombreux hommes d'Etat selon lesquelles le jour où le dollar vert, le dollar agricole, a été créé, l'Europe était là ; en fait, le dollar vert a été créé, et quand les circonstances monétaires l'ont voulu toutes les constructions monétaires se sont écroulées et la politique agricole a subi les conséquences que l'on sait.

Par conséquent, je suis convaincu, personnellement, qu'il faut changer l'ordre des facteurs et commencer d'abord par une réflexion politique. J'exprime ici des opinions très personnelles. Dans aucune circonstance, je crois qu'il faille être maximaliste ; je crois qu'il faut être raisonnable. Je pense, personnellement, qu'il est possible de dégager des structures politiques minimalistes au départ, en ayant soin de donner des compétences communautaires pour un nombre limité de problèmes, et pour ceux-là seuls qui sont visiblement d'un intérêt commun. Il ne s'agit pas de vouloir réglementer les droits sociaux des femmes qui accouchent ou des choses pareilles ; il y a peut-être, dans la Communauté, une tendance un peu trop grande à une harmonisation systématique, comme pour le port de la ceinture de sécurité ou d'autres éléments folkloriques. Mais, sur un certain nombre de points essentiels, je crois que la chose serait possible. Elle est d'autant plus possible aujourd'hui que nous avons, dans le problème énergétique et plus généralement, dans le problème économique, des communautés d'intérêts évidentes. Un des intervenants, tout à l'heure, a parlé du problème des financements des déficits des balances des paiements et du recyclage, finalement, des capitaux arabes. Les Arabes, effectivement, on l'a dit aussi, ont une tendance de pays riches qui ne veulent pas donner ; mais, d'un autre côté, la Communauté se trouve avec de grandes difficultés pour continuer de façon substantielle son aide aux pays en voie de développement, aide qu'elle doit donner non seulement pour des raisons humanitaires mais aussi certainement pour des raisons très commerciales car les pays en voie de développement représentent des débouchés importants pour nous et le jour où ils devraient payer le pétrole à des prix considérables, ce qui, dans l'état actuel des choses, annule complètement les aides qu'ils ont et ne leur donne plus aucune possibilité d'importations, ce serait une chose extrêmement grave pour nous.

Il y a donc un premier point d'approche qui est possible qui est celui de créer un instrument monétaire européen pour les transactions extérieures. Il ne s'agit pas de substituer encore les monnaies nationales à une monnaie commune, je ne dis pas cela du tout, mais on peut imaginer — et, sur le plan technique, il n'y a pas de difficultés à le faire — la création d'une monnaie européenne additionnelle qui devrait être gérée, à ce moment-là, bien sûr, par des méthodes réellement communautaires.

Les avantages sont vraiment évidents : d'une part, de nous permettre d'attirer les capitaux arabes, car, dans la situation actuelle, si les capitaux arabes se placent en Europe, l'endroit où ils auront tendance à aller se placer, ce sera l'Allemagne parce qu'elle a la monnaie

la plus forte, la seule qui a quelques chances de se réévaluer ou de moins se dévaluer, comme vous préférez ; c'est le pays qui dispose d'un marché des capitaux solides et d'une économie qui, probablement, a toutes les chances, dans l'état actuel des choses, de pouvoir mieux lutter contre l'inflation. Pour toutes ces raisons, il y a de fortes chances que les capitaux arabes, s'ils se placent quelque part en Europe, se placent d'abord en Allemagne, pays qui n'en aurait pas besoin. Et on ne voit pas très bien comment le recyclage se ferait en l'absence de toute politique commune dans ce domaine car, là aussi, dans le domaine du marché des capitaux, il n'existe pas de politique commune et nous sommes en retard non pas par rapport à 65 ou 67, mais même par rapport à 1962.

La création d'un tel instrument est possible, je ne voudrais pas entrer dans les détails techniques mais, en tout cas, tous les experts financiers sur ce point sont d'accord : il y a plusieurs formules envisageables, mais elles sont toutes viables et il n'y aurait pas de difficultés insurmontables.

L'autre raison très importante, c'est d'avoir un contrôle, même s'il est encore limité, sur cette monnaie, contrôle qui serait tout de même plus grand, me semble-t-il, que celui que nous avons sur le dollar. Car il est tout de même paradoxal que les Etats membres de la Communauté refusent, finalement, d'avoir certaines contraintes vis-à-vis d'une monnaie communautaire du type Europa et acceptent, finalement, toutes les contraintes qu'ils ont avec le dollar dont la politique est entièrement dictée par les besoins intérieurs de l'Amérique, ce qui est bien normal, d'ailleurs.

Autre type d'action que nous pourrions mener : c'est le problème de rétablir un certain ordre monétaire à l'intérieur de la Communauté. Je crois que, dans les circonstances actuelles, le serpent est mort ; nous ne pouvons pas, dans l'incertitude des balances des paiements, avec les difficultés qu'ont certains pays, continuer à avoir, dans l'immédiat en tout cas, des taux de change trop rigide entre les pays de la Communauté. Ce qui se passe actuellement c'est une fluctuation désordonnée, sans aucun contrôle. Et je crois que la deuxième chose qui pourrait être faite est de créer un organisme communautaire — qui peut être, d'ailleurs, simplement l'assemblée des Gouverneurs des banques centrales des pays de la Communauté — chargé de contrôler de façon constante les fluctuations des monnaies à l'intérieur de la Communauté suivant des arbitrages qui restent politiques mais qui sont certainement imaginables à l'intérieur de directives politiques.

Troisième voie d'approche qui est importante aussi, à mon avis : c'est de reconsidérer tout à fait l'approche que nous avons eue en ce qui concerne le budget communautaire. Jusqu'à maintenant, le budget communautaire était un budget presque mécanique : on définit une politique, on définit des règles d'application de cette politique et, en fonction de cela, le budget communautaire se trouve un budget d'une rigidité totale, et, au fond, on peut déjà calculer à l'avance ce que chacun aura à donner et ce que chacun recevra. Alors, plutôt que de

vouloir gonfler de façon énorme le budget communautaire avec des politiques de ce genre qui n'ont aucun sens, finalement, qui sont des transferts, je dirai presque comptables, il vaudrait beaucoup mieux essayer de se demander s'il n'est pas possible, pour un certain nombre d'actions très précises, de donner au budget communautaire un volume peut-être moins important que celui auquel on pense parfois, mais doté d'une certaine flexibilité et dont les dépenses pourraient être choisies en fonction des besoins, chaque année, par des procédures analogues, à celles qui ont les arbitrages budgétaires dans les pays. Si maintenant nous trouvions qu'il faudrait faire un investissement dans le domaine nucléaire, pourquoi pas, après tout, imaginer que nous modifions les structures actuelles du budget communautaire, que nous dépenses moins peut-être pour la politique agricole et davantage pour la politique énergétique, souplesse qui serait arbitrée sur le plan politique.

Cette relance peut-elle être bloquée par les disparités qui existent entre les Etats membres et qui sont de plusieurs natures ? Il y a d'abord les fausses disparités qui viennent d'être soulignées. On nous dit, par exemple, qu'on ne peut rien faire en France parce que cela remonterait en cause la loi de 1928. On nous dit aussi en Allemagne que la Bundesbank ne peut pas venir à un débat à neuf parce que la Constitution allemande, telle qu'elle a été rédigée en 1947, si je ne me trompe, l'interdit. Alors, à partir du moment où une loi vieille de cinquante ans, de vingt-cinq ans ou de quinze ans, bloque les discussions, cela n'a pas de sens. Mais je passe sur ces disparités parce que vous conviendrez avec moi qu'elles ne sont pas sérieuses.

Il y a d'autres disparités. Vous avez parlé de disparités psychologiques, sociales, etc... Je crois qu'il ne faut tout de même pas les exagérer. Il y a quelques années, on montrait toujours l'Allemand comme un homme vertueux et qui travaille et qui ne réclame jamais de salaire ; c'est une conception très exagérée. Et lorsque nous regardons la hiérarchie des objectifs de politique économique dans les faits, pas dans les paroles, ils sont tout de même fort voisins. C'est-à-dire que, quand le chômage dépasse un certain niveau, il y a des réactions. Evidemment, l'Allemagne a un matelas de travailleurs étrangers ; alors, quand ce sont des Grecs ou des Turcs qui repartent chez eux, l'opinion publique réagit faiblement ; mais quand ce sont des travailleurs allemands qui sont en chômage, la réaction allemande est fort voisine de celle que nous pourrions enregistrer en France. L'orthodoxie vis-à-vis de l'inflation : il y a quelques années, tout le monde aurait dit en Allemagne qu'un taux d'inflation de 7 % aurait renversé un gouvernement ; l'Allemagne est aujourd'hui à 10 % ; le gouvernement est toujours là. Donc, je crois qu'il ne faut pas exagérer tout de même ces disparités.

Ensuite, c'est une question de disparités relatives. Il faut tout de même dire que les pays d'Europe géographiquement sont placés assez près les uns des autres que les mécanismes d'intégration économique qui ont eu lieu, s'ils continuent à fonctionner, vont dans le sens de supprimer une large partie de ces disparités.

Il en reste certaines qui sont indiscutables. Je ne crois pas qu'elles soient d'ordre psychologique. Mais on peut, d'une certaine façon, les éliminer. Je prends un exemple qui est très clair : le problème du chômage dont je viens de parler. A l'heure actuelle, on l'ignore, la protection du chômeur dans la Communauté varie de 1 à 10, le moins protégé étant le chômeur italien et le mieux protégé étant le chômeur néerlandais. Il est certain que, vis-à-vis d'un problème de chômage, la réaction du gouvernement italien sera bien différente de celle du gouvernement néerlandais parce que, somme toute, quelqu'un qui continue à toucher 65 ou 70 % de son salaire comme aux Pays-Bas, ce n'est pas terrible, alors qu'en Italie le chômeur touche l'équivalent de 50 à 60 anciens francs français par jour ; cela fait tout de même une grande différence. Il y a des possibilités indiscutables de créer une certaine harmonisation des allocations de chômage et ce serait là une manifestation de la solidarité communautaire.

On parle aussi des disparités dans les fluctuations des balances des paiements, etc... Si nous regardons la Communauté dans toutes ces dernières années jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu une seule crise réelle de balances de paiements extérieurs de la Communauté, cela n'a pas existé. La Communauté globalement a été constamment en excédent, sauf peut-être pendant une période extrêmement courte. Et chacun des pays, tour à tour a pu se trouver débiteur ou créateur. Si donc la solidarité communautaire avait joué, cette disparité qui nous est apparue à un certain moment comme éclatante aurait disparu comme par enchantement.

Il y a des disparités régionales, il y en a aussi dans les pays. Mais il y a des politiques régionales et il ne s'agit pas là de fonds car nous savons très bien que ce n'est pas par les interventions publiques que l'on résout tous les problèmes de politique régionale dans un pays, il y a des redistributions fiscales, parafiscales, etc..., il y a des redistributions spontanées par les investisseurs qui vont s'établir, moyennant certaines incitations, dans telle ou telle région.

Des disparités objectives qui existent mais qui ne sont pas, à mon avis, insurmontables, il faut les prendre en considération et créer une véritable politique communautaire à ce niveau. Toute la question est de savoir si, oui ou non, on le veut. Toute la question est de savoir si, oui ou non, on veut créer l'Europe et, si on veut la créer, je crois que les disparités auxquelles vous faites allusion ne doivent pas être un obstacle et qu'elles sont parfaitement surmontables.

Quand j'ai dit tout cela, il est évident que j'ai posé en termes assez crus le problème des transferts de pouvoirs et certainement aussi celui d'un contrôle démocratique.

Sur le premier point, je voudrais quand même dire quelque chose. En ce qui concerne les transferts de pouvoirs, il m'a toujours frappé de voir à quel point les gens en avaient peur et en faisaient des montagnes. Sur le plan monétaire, par exemple, je crois même que le transfert de pouvoirs dont je viens de parler redon-

nerait une initiative et une indépendance plus grande aux pays qu'ils n'en ont à l'heure actuelle. Pour donner un exemple, il y a quelques années j'ai discuté avec un membre du Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances de l'époque qui était le même que celui d'aujourd'hui : il était fort scandalisé à l'idée que des discussions doivent avoir lieu entre les pays de la Communauté sur les taux d'intérêts pratiqués dans chacun des pays ; mais, dans la pratique, nous savons tous, étant donné l'état de fragilité des balances des paiements et les mouvements de capitaux qui se produisaient, qu'en fait c'est le taux d'intérêt de l'euro-dollar qui oblige chacun à s'ajuster inévitablement à celui-ci. J'ai l'impression que c'est tout de même reprendre le contrôle que de déléguer un certain nombre de pouvoirs que l'on discute à neuf plutôt que de subir seul et sans pouvoir vraiment y résister les contraintes extérieures qui ont évidemment le mérite d'être anonymes, c'est le seul qu'elles ont.

En ce qui concerne le contrôle démocratique, je ne crois pas que ce soit le sujet proposé, donc je ne voudrais pas en parler, mais je crois qu'effectivement c'est un problème important. Et, sur ce point, il faut quand même se rendre compte que, depuis des années, nous freinons les dispositions européennes de l'Allemagne et ceci est un phénomène extrêmement grave et que nous voyons tous les jours dans les discussions à Bruxelles : le déclin de l'idée européenne en Allemagne est un phénomène très préoccupant. On a refusé chaque fois aux Allemands les percées politiques qu'ils demandaient et nous avons donné tout alibi à ceux qui, au fond, n'étaient pas européens.

Je voudrais conclure. Je crois donc que, dans l'état actuel des choses, une relance est absolument nécessaire ; je suis même certain qu'elle s'impose car, sans cela, nous allons tomber isolément dans un état de dépendance totale. D'autre part, je crois qu'elle est possible, si nous sommes raisonnables. Il y a eu, finalement, une conférence comme la Conférence de Messine à un moment où — c'était peu de temps après l'échec de la C.E.D. — il y avait un certain désenchantement. Je crois que le moment est venu de se demander si on ne peut pas faire quelque chose d'analogue. Je crois que cette relance est possible. Il y a quand même, dans l'opinion publique, finalement un assez grand credo européen. Bien sûr, les gens ne savent pas ce que c'est, mais n'oublions pas qu'on promet aussi aux gens le paradis, ils ne savent pas ce que c'est, et on leur fait faire bien des sacrifices pour cela. Il y a tout de même, je crois, une disponibilité très grande de l'opinion européenne.

Si je peux faire un souhait : dans l'état actuel des choses, étant Français, je souhaiterais que cette relance vienne de mon propre pays et qu'il lève enfin ce qui, pour moi, a été la contradiction permanente de sa politique européenne, c'est-à-dire de toujours vouloir l'Europe lorsqu'il s'agissait de sa construction extérieure et de toujours en refuser les conséquences pour sa construction intérieure.

Jean-Claude MOREL ■

Directeur au Département Structures et Développement économiques à la Commission des Communautés Européennes.

N.B. Ce Colloque France-Forum consacré à des problèmes européens dont l'actualité demeure s'est déroulé à Paris dans la Salle Médicis du Sénat, le mardi 5 mars 1974.

Les perspectives de l'Europe industrielle

par Robert Toulemon

JE crains que la politique industrielle des Communautés Européennes ne paraisse un sujet bien éloigné de l'actualité. Cependant cette question de l'élaboration, combien difficile, d'une stratégie européenne en matière de développement technologique et industriel permet d'apporter une illustration nouvelle, à ce qui nous a été dit ce matin, de mesurer ce qui a été réalisé, — qui est considérable et menacé, — mais aussi les obstacles auxquels se heurte le progrès de la Communauté européenne et qui expliquent la crise actuelle.

Malgré les lenteurs de la construction européenne, les opinions publiques, les hommes d'affaires, les acteurs de la vie économique, les organisations professionnelles et syndicales avaient le sentiment, tout au long de ces dernières années, que, malgré les crises et en dépit des difficultés, l'avenir de nos pays s'inscrivait dans le cadre européen et que c'était désormais dans ce cadre que les décisions importantes devaient être prises. Maintenant, nous nous apercevons que ce qui se passe à Bruxelles risque de devenir secondaire.

Mais je reviens à mon sujet. Si je vous ai dit que la politique industrielle permet de mesurer à la fois l'importance de l'acquis et la difficulté de nouveaux progrès, c'est que la politique industrielle revêt deux aspects très différents par la nature des problèmes politiques qu'ils soulèvent.

D'une part la politique industrielle c'est la mise en œuvre et le bon fonctionnement du Marché Commun au sens classique de ce mot, c'est-à-dire la libre circulation des marchandises, la libre concurrence entre les entreprises, un système commun de protection à l'égard des pays tiers, toutes réalisations qui, bien sûr, posent des problèmes politiques, mais qui ne mettent pas sérieusement en cause la souveraineté et les compétences nationales. Mais la politique industrielle, c'est — ou, du moins, ça devrait être — d'autre part, l'élaboration d'une stratégie commune de développement ; ce deuxième aspect, plus volontariste, s'avère beaucoup plus difficile, qu'il s'agisse du contenu social ou régional des décisions en matière industrielle, du développement des technologies nouvelles, de la création d'entreprises européennes dont les cadres, les structures, l'activité se déploieraient au niveau de la Communauté, qu'il s'agisse enfin de coopération avec les pays tiers, d'approvisionnement en matières premières et en énergie.

Je voudrais rapidement évoquer devant vous ces deux aspects de la politique industrielle.

LE MARCHÉ COMMUN : SON ELARGISSEMENT, SON BON FONCTIONNEMENT

I. Tout d'abord, *l'élargissement et le bon fonctionnement du Marché Commun*. Libre circulation des marchandises et libre concurrence constituent la base de toute politique industrielle commune. Pour un pays comme la France — et aussi, d'ailleurs, pour l'Italie — qui avaient vécu pendant des lustres sous un régime de quasi isolement à l'égard des courants d'échanges internationaux, la mise en place du Marché Commun, la suppression progressive du contingentement des droits de douane, étaient un acte majeur de politique industrielle ; c'étaient là des décisions qui ont eu des effets considérables sur le comportement et la structure des entreprises. Il est bon de rappeler ces effets au moment où le retour au protectionnisme nous menace. En quelques années la France a quadruplé la valeur réelle de ses exportations. On regrette parfois que ces exportations se soient surtout dirigées vers les pays voisins (actuellement la France dirige vers ses partenaires du Marché Commun 60 % de ses exportations, pourcentage qui monte à 70 % si on ajoute les pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange. Ceci montre, en effet, une difficulté plus grande à aborder les marchés lointains mais présente aussi des avantages car les pays européens sont des pays solvables où, pour vendre, on n'a pas besoin, comme c'est le cas dans bien d'autres pays du monde, de consentir des crédits de longue durée avec aucune certitude de les voir remboursés un jour.

Cet essor prodigieux des échanges à l'intérieur de la Communauté a permis des gains de productivité extraordinaires. Tout ceci, est banal, mais il faut l'avoir présent à l'esprit à un moment où tout risque d'être remis en cause. C'est bien ce succès du Marché Commun qui est un des motifs essentiels — ce n'est pas le seul — des efforts répétés de la Grande-Bretagne pour devenir membre de la Communauté européenne. Cependant, la suppression des droits de douane et des contingents est loin d'avoir assuré la libre circulation complète des marchandises à l'intérieur du Marché Commun.

D'une part, la diversité des réglementations techniques nationales continue à limiter les échanges et à obliger les industriels à adapter leurs productions à des exigences différentes. La prolifération de réglementations nouvelles, notamment dans le domaine de l'environnement, risquerait de remettre en cause le degré de libération acquis si l'on ne parvenait pas à les harmoniser. C'est un domaine peu connu parce qu'il est

très technique, mais qui a fait l'objet de travaux considérables : il a fallu d'abord recenser toutes les entraves techniques au échanges, ceci a abouti à un programme qui a été approuvé par le Conseil en 1969, donc pratiquement après dix ans d'efforts, et qui est mis en œuvre de façon trop lente, mais enfin c'est un domaine où des progrès se font qui affectent la vie de secteurs importants de notre industrie. Je ne citerai qu'un exemple, celui de l'industrie automobile où on est parvenu, grâce aux directives communautaires, à des réglementations harmonisées pour l'essentiel des dispositifs techniques de sécurité. Mais il reste encore beaucoup à faire. A cet égard, il faut se féliciter — c'est une des rares décisions positives qui aient été prises l'année dernière — que les gouvernements se soient engagés à notifier à la Commission toutes mesures nouvelles envisagées dans le secteur de l'environnement. Beaucoup de ces mesures sont en effet de nature, si elles n'étaient pas harmonisées, à créer de nouvelles entraves aux échanges ou, tout au moins, des distorsions de concurrence.

Une autre grande catégorie d'entraves à la libre circulation des marchandises qui subsiste, c'est la tendance des gouvernements à réserver leurs marchés, c'est-à-dire les achats faits par les collectivités publiques, à l'industrie nationale. Cet exemple illustre bien le caractère à courte vue de certains raisonnements nationaux. A première vue, il paraît en effet logique que chaque gouvernement fasse bénéficier son industrie de ses propres achats ; mais outre que cela est contraire à l'esprit et même à la lettre du Marché Commun, cette pratique a pour effet de maintenir le cloisonnement du marché pour certains secteurs industriels très importants. En effet, pour des industries comme celle des télécommunications, celle du matériel de chemin de fer, pour l'industrie du gros matériel électrique, pour l'industrie nucléaire, et aussi, dans une assez large mesure, pour l'industrie aéronautique ou pour l'industrie des ordinateurs — vous voyez que c'est une liste qui est assez impressionnante — les clients sont essentiellement des collectivités publiques, soit des administrations publiques — ce qui est le cas des postes et télécommunications — soit des entreprises nationalisées ou placées sous le contrôle de l'Etat — ce qui est le cas des entreprises de chemins de fer et des entreprises électriques. Voilà des secteurs absolument décisifs pour notre avenir industriel qui n'ont pratiquement pas bénéficié du Marché Commun puisque les Etats continuent à réserver en fait, sinon en droit, leurs achats à leur industrie nationale, ce qui est, à mon avis, une des causes très peu connues — bien qu'à Bruxelles je me sois efforcé de mettre en lumière cette lacune importante du Marché Commun — des faiblesses structurelles de l'industrie européenne dans tous les secteurs que je viens d'indiquer. Finalement, le cloisonnement des marchés publics européens assure la prédominance de l'industrie américaine : nous voyons ici une nouvelle illustration des conséquences de la division des européens.

Certes, des efforts ont été faits, qui ne sont pas restés totalement sans résultat. Dans un domaine on est parvenu à des directives communautaires qui ont été acceptées par le Conseil des Ministres et qui sont main-

tenant en vigueur : c'est le domaine des marchés publics de travaux. Mais, en dehors de cela, dans tous les autres domaines on n'a pas dépassé le stade des bonnes intentions.

L'autre aspect du Marché Commun au sens classique, c'est la libre concurrence. Je voudrais dire un mot des dispositions communautaires en matière de libre concurrence parce qu'elles sont mal connues, souvent d'ailleurs contestées en France, et qu'on sous-estime leur portée. L'application des articles 85 et 86 du Traité de Rome qui interdisent, en principe, les ententes, sauf exception, et qui permettent de réprimer les abus de positions dominantes, ont eu cependant une importance capitale et font partie des éléments essentiels de l'acquis communautaire. En effet, il faut bien se rendre compte que sans ces dispositions, dont on peut certes contester certaines modalités d'application, — la tentation aurait été grande, pour les industriels, de passer ce qu'on pourrait appeler des accords de non agression : « Je ne viendrai pas chez toi et tu ne viendras pas chez moi. » C'est la crainte salutaire qu'ont inspirée les dispositions en matière de concurrence qui explique la rapidité du développement des échanges dans la Communauté européenne. Ce serait une grave erreur que d'apprécier l'importance de ces dispositions au nombre de condamnations qui ont été prononcées par la Commission ou la Cour de Justice ; l'efficacité de dispositions de caractère répressif ne s'apprécie pas au nombre des condamnations mais au nombre des infractions qui ont été évitées. Or, l'effet préventif de ces dispositions n'est pas négligeable.

Une critique que l'on entend souvent contre la politique de concurrence de la Commission des Communautés européennes qui, dans mon esprit, est inséparable de sa politique industrielle, c'est que la Commission freinerait ainsi les efforts de rapprochement des entreprises de pays différents. Je crois que c'est là un malentendu qu'il faut dissiper : la Commission — sur ce point, j'étais toujours en parfait accord avec mon collègue de la concurrence — ne s'est jamais opposée à des concentrations entre entreprises de pays différents et même pas à des ententes, pourvu que la démonstration soit faite que ces ententes n'étaient pas passées, si j'ose dire, sur le dos des consommateurs. Même les projets de la Commission, qui sont également contestés en France, en ce qui concerne la notification obligatoire des grandes concentrations, sont, à mon avis, une disposition qui devrait rendre plus facile la concentration transnationale, en levant certaines des objections que font notamment les syndicats contre la concentration des entreprises au niveau européen. En effet, nous devons reconnaître que toute concentration n'est pas nécessairement une bonne chose et qu'il est normal qu'un certain contrôle préventif des pouvoirs publics puisse s'exercer, étant entendu que la réponse doit être rapide. C'est pourquoi la Commission a prévu que, si dans un délai de deux mois, il n'y a pas d'avis négatif, la concentration serait admise. Il faut aussi rappeler qu'il y aurait là un moyen de s'opposer à certains abus de la part des entreprises multinationales et, notamment, à des rachats d'entreprises européennes qui aboutiraient ou qui pour-

raient aboutir, dans certains cas, à la création de positions de monopole.

Je rappelle très rapidement les nombreuses initiatives qui ont été prises par la Commission européenne pour faciliter le rapprochement des entreprises à travers les frontières, initiatives dont, hélas, beaucoup n'ont pas encore abouti : l'harmonisation en matière fiscale — en particulier la fiscalité des fusions et la fiscalité des sociétés mères et filiales pour lesquelles il y a des projets qui traînent devant le Conseil depuis des années ; les projets d'harmonisation du droit des sociétés ; le projet de statut européen des sociétés ; les différents projets d'entreprises communes dont M. Spaak nous a parlé ce matin à propos du pétrole ; le projet de contrats de développement industriel qui devrait permettre à la Communauté de financer des programmes de développement technologique présentés par des entreprises appartenant à des pays différents qui, lorsqu'elles cherchent à s'associer, rencontrent les plus grandes difficultés pour bénéficier des aides nationales ; enfin, le bureau de rapprochement des entreprises. Cette dernière initiative a abouti, Dieu merci. Le bureau de rapprochement fonctionne depuis cette année à Bruxelles et a déjà eu à instruire de très nombreuses demandes. Il faut aussi ajouter l'initiative prise par mon successeur en vue d'organiser une coopération entre les instituts de financement à moyen terme.

Néanmoins, comme vous le voyez, il reste beaucoup à faire pour compléter cette libre circulation des marchandises, cette libre organisation des entreprises à l'échelle du Marché Commun. Il est particulièrement inquiétant de constater que, avant même que cette œuvre ait été accomplie, elle se trouve menacée, comme nous l'a rappelé M. Morel, par le désordre monétaire dans lequel se trouve la Communauté et par l'insuffisance de la solidarité communautaire. Certains Etats membres pourraient invoquer cette *situation* s'ils se trouvaient dans des difficultés aggravées pour prendre des mesures de sauvegarde qui porteraient des atteintes graves à la libération des échanges, c'est-à-dire, en fait, à plus de vingt ans d'efforts puisque, dans ce domaine, le Marché Commun n'avait fait que relayer les efforts de l'O.E.C.E. entrepris dès 1949.

PROBLEMES DE PUISSANCE

II. Avec certaines des questions que j'ai déjà évoquées — l'ouverture des marchés publics en particulier, dans les secteurs de technologie de pointe et, plus encore, avec la politique de rapprochement des entreprises — nous abordons ces *problèmes* qu'on appelle parfois de la *deuxième génération*. J'emploie encore le vocabulaire de l'époque optimiste où on pensait que la première génération de réalisations était acquise et formait la base solide à partir de laquelle des politiques communes plus ambitieuses pourraient s'édifier.

Je vais tenter de montrer les problèmes politiques qui se cachent derrière les apparences techniques.

On peut, pour la clarté de l'exposé, distinguer ce que j'appellerai des problèmes de puissance et des problèmes de société. Problèmes de puissance : la constitution

d'une base industrielle qui assure sinon la puissance du moins l'indépendance de l'Europe ; problèmes de société : un développement industriel, qui assure un équilibre social et un équilibre régional convenables et sans lesquels tout développement économique serait compromis.

Du point de vue des problèmes de puissance, il faut parler des efforts en matière de coordination des politiques de développement technologique. Et là, mon exposé ne peut être, hélas, qu'un long lamento car, dans ce domaine, les échecs ont été plus nombreux que les succès et ont abouti à une situation assez catastrophique des secteurs de pointe en Europe.

Je sais vous donner quelques chiffres. Début 73, c'est-à-dire bien avant que le Président Nixon ne lance le plan dont Fernand Spaak nous a parlé ce matin, on comptait 160 centrales nucléaires en construction, en service ou en commande aux Etats-Unis, correspondant à une puissance de 142.000 MW électriques ; le chiffre correspondant pour la Communauté des Neuf était de 68 centrales pour 36.000 MW électriques. Vous voyez dans quel retard nous étions déjà avant les décisions du gouvernement américain en matière de développement nucléaire.

Si nous considérons maintenant la construction aéronautique — je n'ai que des chiffres de 70, mais les proportions n'ont pas dû changer beaucoup depuis ou, plutôt, elles se sont certainement aggravées par suite des difficultés dans lesquelles se débat l'industrie aéronautique européenne — le chiffre d'affaires des firmes aéronautiques des Etats-Unis avoisinait les 25 milliards de dollars en 1970, alors que, pour les Neuf, le chiffre correspondant n'atteignait pas 4 milliards et dépassait à peine 2 milliards pour les Six, compte tenu de l'importance de l'industrie aéronautique britannique.

Enfin, en ce qui concerne les ordinateurs, tout le monde sait qu'une seule firme américaine, I.B.M., assure environ 60 % du marché mondial et que la première des firmes européennes — qui, d'ailleurs, vit de subventions gouvernementales — ne représente qu'une fraction très faible de ce marché.

Et cependant, vous avez entendu parler, pendant des années, des efforts multiples faits par les Etats membres et par la Commission pour développer une coopération en matière de recherche et en matière de technologie. Il serait fastidieux de narrer les péripéties qui ont stérilisé les efforts entrepris ; je crois qu'il est plus intéressant d'analyser les causes fondamentales des échecs et des déceptions qui ont été enregistrés.

La cause fondamentale, à mon avis, c'est le refus des Etats membres de dépendre les uns des autres et de déléguer à la Communauté une partie, même faible, de leurs moyens, c'est-à-dire l'idée que le financement de la recherche et de la technologie doit rester national et que les Etats doivent se borner à coopérer dans les secteurs où ils y ont intérêt, chacun ayant naturellement tendance à considérer qu'il a intérêt à coopérer dans les secteurs où il est le plus puissant ; lorsqu'on est en position de faiblesse, on a toujours tendance à se tourner vers une coopération avec les firmes américaines

plutôt que vers une coopération européenne. Il y a eu la tentative absurde, faite au nom du pragmatisme, de considérer chaque secteur isolément et de rechercher un équilibre des intérêts nationaux dans chaque secteur. Il est facile à comprendre que, si l'on considère chaque secteur isolément, il est impossible de parvenir à un équilibre satisfaisant pour chacun des Etats, sauf à diviser de manière artificielle les programmes, les fabrications, au prorata du financement apporté par chaque Etat, ce qui est la négation même de la productivité, des impératifs de l'efficacité. Enfin, il faut reconnaître aussi que l'absence de toute union européenne en matière militaire, l'importance des fabrications d'armement pour les industries de pointe, ont apporté une difficulté supplémentaire.

Je ne fais pas là un procès de tendance. Je comprends parfaitement que certains gouvernements, dont le gouvernement français, aient souhaité conserver leurs moyens d'action et leur souveraineté complète dans ce domaine. Ce que je voudrais rendre clair c'est qu'on n'a pas le droit d'imputer, comme on le fait souvent, à la Communauté, quand ce n'est pas à la Commission, des échecs qui proviennent précisément de ce qu'on s'est refusé à employer la méthode communautaire, c'est-à-dire celle qui consiste, comme on l'a fait en matière agricole, à créer un système quasi automatique de financement par la Communauté européenne et de décision et de gestion efficaces. Quelques exemples illustreront mon propos. Ces exemples, je les prendrai dans l'aéronautique, dans l'informatique et dans le nucléaire.

Dans l'aéronautique, nous sommes en présence d'une situation assez dramatique de l'industrie française et anglaise à cause des difficultés du programme Concorde. Je voudrais souligner qu'indépendamment du choix fait de développer un avion supersonique plutôt que de chercher à améliorer les avions précédents, en particulier la Caravelle, l'une des causes des difficultés que rencontre Concorde, c'est le coût supplémentaire qu'a comporté une méthode de gestion de ce programme qui a été beaucoup plus diplomatique qu'industrielle ; il a fallu diviser en deux de façon exacte les fabrications ; il n'y a pas eu un maître d'œuvre unique ; tout cela a conduit à une augmentation considérable du coût du programme sur laquelle les experts ne sont pas d'accord mais qu'on peut évaluer entre 20 et 30 %. Vous comprenez que, dans des domaines où la concurrence est extrêmement vive, on ne peut pas se payer le luxe d'un coût aussi élevé de la coopération. Si l'on voulait donner à l'industrie aéronautique européenne quelques chances de succès, il faudrait prendre des mesures beaucoup plus radicales ; il faudrait pratiquement intégrer les entreprises et non pas seulement les programmes et il faudrait assurer, au moins au départ, une certaine protection au matériel aéronautique européen. Mais, pour les pays qui n'ont pas d'industrie aéronautique — je pense en particulier à l'Italie — c'est une politique inacceptable si elle ne s'accompagne pas d'une solidarité dans d'autres domaines, et c'est ce qui condamne d'une façon évidente toutes les tentatives d'Europe à la carte. Il est évident que les Italiens préféreront toujours acheter des Boeing et obtenir des investissements de Boeing dans le Mezzo-

giorno, plutôt que de donner la préférence à des matériels européens, à moins que la politique aéronautique européenne ne s'inscrive dans le cadre d'une solidarité globale.

En matière informatique, certains résultats ont été obtenus puisqu'il y a eu un rapprochement d'abord entre Siemens et la C.I.I., Philips s'associant ensuite au groupe ainsi constitué sous le nom d'UNIDATA. Mais nous avons vu, ces dernières semaines que l'industrie française — essentiellement la Compagnie Générale d'Electricité qui est une des actionnaires de la C.I.I. — avait quelque difficulté à maintenir sa participation à cette opération et envisageait de préférence un accord avec les firmes américaines. Il y a là un nouvel exemple de la fragilité des entreprises de coopération qui ne s'inscrivent pas dans une solidarité globale.

Enfin, le domaine nucléaire est celui qui nous donne l'exemple le plus déplorable des échecs enregistrés. Echecs enregistrés, déplorable à deux égards : d'abord, parce que l'absence de résultats contraste fâcheusement avec l'ampleur des efforts qui avaient été faits depuis l'élaboration même d'un traité spécial, le traité d'EURATOM, mis en vigueur en même temps que le traité du Marché Commun ; déplorable aussi à cause de la crise énergétique qui nous montre combien il aurait été essentiel de développer plus rapidement et surtout plus efficacement qu'on ne l'a fait la production d'énergie nucléaire. Pour nous en tenir à la France, vous savez que la France s'est obstinée pendant trop longtemps dans la filière gaz graphite, malgré les avis qui avaient été donnés par ses partenaires et par la Commission d'Euratom ; mais ce qui est plus grave et moins connu c'est qu'une occasion a été perdue à une date beaucoup plus récente, dans les années 68-69, de réaliser un accord européen général en matière nucléaire. En effet, quand la France a décidé, à la suite de la pression de l'Electricité de France qui était décidée à avoir des réacteurs compétitifs, d'abandonner la filière nationale pour faire des réacteurs à eau légère, l'Allemagne a espéré pouvoir s'ouvrir le marché français puisque, dans l'intervalle, les Allemands, qui avaient travaillé en collaboration avec les firmes américaines, avaient réussi à mettre au point leur propre technique de développement de cette filière ; à ce moment-là, il est vraisemblable que, si le marché français s'était ouvert à l'industrie allemande qui proposait une collaboration à l'industrie française, le gouvernement allemand aurait accepté de participer à la création et au développement d'une usine d'enrichissement d'uranium de grande capacité. Il n'est même pas exclu qu'on ait pu réussir à intégrer les programmes français et allemand dans le domaine des surrégénérateurs dont on nous a dit ce matin, à juste titre, qu'ils sont les réacteurs de l'avenir parce qu'ils font un bien meilleur usage du combustible, puisqu'ils le régénèrent ; cette occasion a été manquée et la responsabilité, il faut le dire, repose autant sur l'industrie que sur le gouvernement de l'époque.

Je vous ai dit que lorsqu'un pays se trouve dans une situation de faiblesse relative, il a toujours tendance à se replier sur cette alliance de contre-poids que représente la collaboration avec les Américains. Pour l'indus-

trie française, après l'abandon de la filière nationale, il est apparu plus commode de faire des centrales en collaboration avec des firmes américaines puisqu'on avait l'habitude de travailler avec elles depuis très longtemps. Comment pourrions-nous nous étonner, dans ces conditions, que nos partenaires n'en fassent autant dans d'autres domaines ?

Ceci est très grave parce que, après les décisions du Président Nixon dont on nous parlait ce matin, nous sommes déjà sûrs que l'avance que nous avons prise en matière de surrégénérateurs, nous allons la perdre. Il y a, actuellement, en Europe, trois programmes de développement des surrégénérateurs : un programme français, un programme allemand développé en collaboration avec les pays du Bénélux, et un programme anglais, trois programmes qui étaient plutôt en avance par rapport aux recherches américaines. Compte tenu de la masse des crédits qui ont été consentis aux Etats-Unis et de la puissance de l'industrie américaine, il a toutes chances, hélas, que, dans quelques années, on s'aperçoive, chez les producteurs d'électricité, qu'il est plus avantageux d'acheter des surrégénérateurs aux Etats-Unis ou, du moins, de faire fabriquer en Europe des centrales surrégénératrices sur la base des licences américaines.

A ce propos et avant d'en finir avec les problèmes nucléaires, il me paraît utile d'éclaircir la nature du désaccord qui a opposé la France à ses partenaires, et en particulier à l'Allemagne, au sujet de la coopération avec les Etats-Unis.

Du côté français, comme du côté britannique, on a espéré développer des techniques originales, développer donc des filières originales par rapport aux filières américaines. Et on a échoué, aussi bien en France qu'en Angleterre, non pas sur le plan technique mais, finalement, sur le plan industriel parce que l'appareil industriel dont on disposait n'avait pas la puissance financière et technologique suffisante pour exploiter de manière rentable les percées scientifiques que l'on avait pu faire dans les centres de recherches.

Les Allemands, au contraire, ont amené leurs entreprises — plus puissantes, d'ailleurs, que les entreprises françaises et même que les entreprises anglaises, — Siemens et A.E.G., regroupées dans un consortium, à travailler en collaboration très étroite avec les firmes américaines, on ne peut pas dire avec des licences américaines car il y a eu un échange, semble-t-il, assez équilibré, les Allemands ayant fourni aux Américains des connaissances dans d'autres domaines. Au résultat de cette collaboration, qui a cessé maintenant, les Allemands sont les seuls capables de produire des centrales de type américain en concurrence avec les Américains, ils ont même réussi à en vendre en Russie, ils ont échoué en France, pays membre du Marché Commun et partenaire privilégié du fait non seulement du Traité du Marché Commun mais du Traité de Coopération franco-allemand.

Le même problème se pose aujourd'hui pour l'enrichissement de l'uranium. J'ai eu, sur ce point, beaucoup de discussions avec des Allemands. En ce qui concerne l'enrichissement de l'uranium, le raisonnement allemand consiste à dire : « Pour faire une usine européenne d'enri-

chissement, nous avons intérêt à faire appel aux techniques américaines parce qu'elles sont éprouvées, parce qu'ils ont déjà trois usines, alors que ce qu'envisage la France c'est de réaliser à une taille vingt fois plus élevée l'usine de Pierrelatte. » « C'est, en fait, refaire ce que les Américains ont déjà fait, et c'est un risque considérable que nous ne trouvons pas raisonnable de prendre. » Comme je le disais tout à l'heure, ils auraient sans doute accepté de le prendre si ç'avait été le prix à payer pour s'ouvrir le marché français des centrales nucléaires.

Le même problème, nous le trouvons mais en sens inverse pour les réacteurs rapides. Certains disent : « Mais pourquoi, dans ce domaine, puisqu'il y a une avance de l'Europe, les Américains n'accepteraient-ils pas de travailler sur la base de licences européennes ? » Parce que les Américains savent très bien qu'avec la puissance de leur industrie ils sont en mesure de rattraper très vite leur retard et qu'ils n'accordent pas une crédibilité sérieuse à des programmes européens qui sont développés, comme l'a très bien rappelé M. Spaak, en ordre dispersé, avec des moyens trop faibles et que, par conséquent, l'avance en matière purement scientifique ne donne aucune garantie de succès au niveau industriel. C'est la chose fondamentale qu'il faut savoir. Finalement, les connaissances scientifiques sont disponibles, on se les procure si on ne les a pas ; si on ne les a pas, on finance des recherches, ce n'est pas ça qui est très coûteux. Ce qui est extrêmement coûteux et difficile c'est de passer du stade des connaissances scientifiques au stade de l'efficacité industrielle et, dans ce domaine, les Américains nous surpassent d'une manière absolument écrasante. Donc, il n'y a aucune chance, quelles que soient leurs bonnes intentions, et même si c'était dans le cadre d'un désir d'améliorer leurs relations avec l'Europe, que les Américains, dans aucun domaine, acceptent de collaborer avec les Européens dans la situation où est l'Europe. C'est regrettable, mais c'est la situation. Et nous n'avons aucune chance de modifier cette situation si nous ne créons pas en Europe des entreprises industrielles ayant la même efficacité, les mêmes moyens financiers, que les grandes entreprises américaines. Ce qui ne signifie pas qu'il faille des entreprises géantes dans tous les secteurs mais, dans des secteurs comme le nucléaire ou l'informatique ou l'aéronautique, il faut choisir ou bien d'y renoncer complètement — ce qui est après tout possible car je ne pense pas que les Américains mettront l'embargo sur les ordinateurs — ou de faire les choses sérieusement. On ne peut pas faire les choses à moitié ; il faut mettre le paquet et il faut concentrer tous nos moyens, y compris nos moyens industriels, ou alors il vaut mieux porter nos efforts sur d'autres domaines et accepter d'acheter aux Etats-Unis nos centrales nucléaires et nos ordinateurs. Mais c'est parce que nous n'avons voulu faire ni l'un ni l'autre que nous n'avons que des centrales nucléaires sous licence américaine, que nous n'avons des ordinateurs que grâce aux subventions gouvernementales. Et nous avons dépensé énormément d'argent pour des résultats très décevants. Mais, je le répète, la France est loin d'être la seule à avoir subi ces épreuves, la Grande-Bretagne a dépensé encore plus d'argent : le nombre de pro-

jets britanniques qui ont été abandonnés en cours de route, y compris dans le domaine aéronautique et spatial, est tout à fait considérable.

Alors, de cette situation aussi, nous devons, je crois, tirer des leçons.

Il est, je crois, assez facile de définir les voies d'un redressement, même si nous nous rendons compte que les conditions politiques d'un tel redressement ne sont pas réunies à l'heure actuelle et même si nous ne voyons pas, dans le climat assez sombre qui est celui de l'Europe, comment ces conditions pourraient être réunies ; mais enfin, parfois le bien sort de l'excès du mal.

Les voies d'un redressement en matière de politique technologique, je le répète, sont assez claires : il faudrait procéder d'abord à un inventaire global des besoins à satisfaire et des moyens dont nous disposons, moyens financiers et moyens techniques. Et il faudrait confronter les besoins aux moyens dans un exercice de caractère budgétaire au niveau européen, de telle manière que le meilleur usage soit fait de moyens nécessairement limités. Il faudrait ensuite mettre en place un système commun de financement des projets qui auraient été jugés prioritaires, sans pour autant interdire aux Etats membres de financer d'autres projets, mais, du moins, les Etats membres devraient s'engager à renoncer à concurrencer les projets qui auraient été définis au niveau communautaire. Il faudrait ensuite au moins ne pas faire obstacle et même encourager autant que possible la fusion des entreprises de pays différents de façon à rompre cette espèce de coalition naturelle entre gouvernement, administrations et entreprises du même pays qui conduit à considérer les entreprises des autres pays beaucoup plus comme des adversaires que comme des partenaires, état d'esprit, fait obstacle à la définition d'une stratégie commune vis-à-vis de l'extérieur. Il faudrait enfin élaborer une politique commune des achats publics, y compris en matière d'armements — du moins par les armements classiques (on a commencé à le faire, mais sur un plan purement intergouvernemental et sans que cela s'inscrive dans une politique européenne d'ensemble). Il faudrait essayer de parvenir à un équilibre global des intérêts, à une solidarité globale sans laquelle toutes les tentatives de coopération à la carte sont d'avance condamnées à l'échec. Et il faudrait enfin se mettre d'accord pour négocier en commun, avec les pays tiers, une coopération aussi étendue que possible, en particulier avec les Etats-Unis. M. Spaak nous a dit ce matin qu'en matière énergétique une telle coopération était indispensable, mais ce n'est pas du tout la même chose que de coopérer avec les Américains après avoir défini une politique européenne commune et en ayant désigné un porte-parole commun que de se rendre à des convocations des Américains avec des mandats auxquels on ne peut pas changer une virgule et sans avoir la moindre possibilité de négociation, comme nous l'avons vu dans le domaine pétrolier ; encore là, sommes-nous allés ensemble aux Etats-Unis, hélas pour y perdre la face, mais dans le domaine technologique, nous y allons, soyez-en sûrs, en ordre dispersé et en essayant de nous tailler des croupières les uns aux autres, si vous me permettez cette expression.

C'est dire combien le sujet de la politique industrielle est politique. Je dois, comme mes collègues l'ont fait, dissiper toute illusion. La coopération au coup par coup, le « pragmatisme » qui ont dominé la politique industrielle et technologique européenne, ne sont absolument pas à la mesure des problèmes à résoudre ; il n'y a aucun espoir d'un meilleur usage des fonds publics consacrés au développement industriel et technologique si l'Europe ne fait pas un saut qualitatif dans la voie de son unité.

PROBLEMES DE SOCIETE

III. J'en viens au dernier point de cet exposé, c'est-à-dire à ce que j'ai appelé les problèmes de société. Ces constatations que j'ai faites à propos des problèmes de puissance, on les retrouve à propos des problèmes de sociétés. L'incapacité dans laquelle s'est trouvée la Communauté de donner d'elle-même une image plus moderne aux populations de nos pays est pour quelque chose dans la crise que nous traversons.

A l'intérieur de l'Europe, les populations n'ayant pas été appelées à participer, par suite de l'absence d'élections au niveau européen, ne sont plus ou moins désintéressées de la Communauté, appelée, d'ailleurs, le Marché Commun ; même si elles restent disponibles — du moins dans la plupart des pays — pour des progrès dans la voie de l'intégration, elles ont eu l'impression que c'était un domaine réservé à quelques élites et ou à quelques techniciens, pour ne pas dire à quelques technocrates.

Enfin, à l'extérieur, la Communauté européenne a donné d'elle-même une image qui n'était pas non plus très satisfaisante, une image égoïste : elle a donné l'impression qu'elle était exclusivement occupée de prospérité matérielle dans le sens le plus traditionnel et c'est ce qui explique, sans doute, les difficultés que nous avons aujourd'hui à créer un soutien pour la Communauté, soit dans nos pays, soit plus encore dans les nouveaux pays adhérents pour ne pas parler de la Norvège.

J'évoquerai, à ce titre, le problème social, le problème régional, la politique d'environnement et les relations avec le Tiers-Monde.

Dans le domaine social, le bilan est cependant loin d'être négligeable ; sans remonter à la CECA qui a très largement contribué à la reconversion des mineurs de charbon grâce aux ressources propres dont disposait cette Communauté, la C.E.E. s'est maintenant dotée, grâce à la réforme du Fonds social, de quelques moyens de contribuer à résoudre les problèmes posés par les mutations professionnelles. En effet, si nous avons connu, jusqu'à présent, le plein emploi dans la Communauté, nous n'avons néanmoins pas échappé à des mutations profondes qui ont conduit de nombreux travailleurs à changer de métier. Il aurait été normal que le Marché Commun apporte sa contribution pour alléger les difficultés sociales que représentent ces mutations. Et on nous a rappelé ce matin qu'en matière d'indemnisation du chômage, il y avait encore, dans la Communauté, des

disparités considérables, disparités qui rendent, évidemment, difficile l'accomplissement des mutations nécessaires.

De même, en matière régionale il est évident que le Marché Commun ne peut se développer que s'il assure un certain équilibre dans le développement de ses diverses régions. C'est un devoir évident de la Communauté de contribuer à cet équilibre. Il faut regretter que, jusqu'à présent, les décisions nécessaires dans ce domaine n'aient pas été prises, même si nous pouvons encore espérer qu'elles le seront prochainement à la suite de l'insistance du gouvernement britannique pour obtenir la mise en œuvre du Fonds régional qui avait été décidé en principe au sommet de Paris.

Je voudrais aussi rappeler à cette occasion qu'un grand espoir est né à la suite de la Conférence au sommet de Paris d'il y a deux ans. On avait eu, à ce moment-là, le sentiment non seulement que les Chefs de Gouvernement étaient prêts à s'engager dans la voie de l'union économique et monétaire, mais qu'ils étaient également disposés à donner à la Communauté une image plus satisfaisante, moins strictement liée au développement de la production et des échanges que ça n'avait été le cas jusqu'à présent. Parmi les décisions de principe prises à ce sommet de Paris, il y avait celle de mettre en œuvre un programme d'action dans le domaine de l'environnement. En juillet dernier, le Conseil a approuvé ce programme qui pourrait être d'une importance capitale pour nos pays, puisqu'il comporte la mise en commun des recherches faites dans nos différents pays pour apprécier la réalité des dangers qui pèsent sur l'environnement, puisqu'il implique l'application, dans tous les pays, du principe suivant lequel le coût de la pollution doit être supporté par les auteurs des pollutions, ce qui doit permettre d'éviter des distorsions de concurrence, et puisque, comme je vous l'ai dit, les Etats se sont engagés à notifier à la Commission, et par son intermédiaire, à leurs partenaires, toute initiative nouvelle qu'ils seraient appelés à prendre dans le domaine de l'environnement. Je crois qu'il y a là un domaine qui permettrait une certaine relance de la Communauté et qui est de nature à intéresser les populations.

Enfin les relations de la Communauté européenne avec le Tiers-Monde. Dans ce domaine, on peut dire que l'association eurafricaine est un succès qu'il faut préserver et élargir avec l'adhésion des pays africains anglophones à l'association. On peut regretter en revanche que les Etats membres n'aient pas permis à la Communauté de mettre en œuvre une politique de coopération plus active avec les pays méditerranéens et avec le Monde arabe. Les tentatives d'accords bi-latéraux ont montré l'inefficacité des actions en ordre dispersé. De même, l'absence de solidarité face aux pressions extérieures en révélant la faiblesse de la Communauté a nui aux intérêts de tous les Etats membres.

★★

J'arrive à la *conclusion* de cet exposé. En matière de politique industrielle, peut-être plus encore que dans d'autres domaines, l'écart est immense entre ce qui se-

rait souhaitable et ce qui a été réalisé. Du moins, pouvons-nous trouver une certaine excuse ou explication dans le fait que, exception faite de l'EURATOM, il n'y avait pas, dans les traités, des moyens d'action et que, par conséquent, il est moins tragique, dans un certain sens, que des progrès n'aient pas été accomplis en matière industrielle que de voir compromis les progrès qui avaient été accomplis en matière de libre circulation des marchandises ou de voir reculer les espoirs que l'on avait mis dans la réalisation de l'Union économique et monétaire. Mais, en réalité, ces analyses par secteur n'ont pas beaucoup de signification. La gravité de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la Communauté nous amène forcément à une analyse plus générale, plus globale.

La conviction que je voudrais tenter de vous faire partager en conclusion de cet exposé est fondée sur une expérience de onze années à Bruxelles : non seulement on ne fera plus de progrès réels mais même les progrès que l'on espérait irréversibles seront compromis si nous ne parvenons pas à tirer des difficultés où nous nous trouvons la volonté d'un saut qualitatif vers l'union, c'est-à-dire la mise en place d'un pouvoir européen basé nécessairement sur le suffrage universel, donc ayant une légitimité populaire et capable de décider, capable de réagir à l'événement, capable de représenter l'Europe dans les enceintes internationales, auprès des grands partenaires extérieurs, capables de défendre les intérêts de l'Europe, mais capable aussi d'organiser la coopération de l'Europe avec les autres parties du monde.

Certes, on peut légitimement refuser cette mutation politique, on a parfaitement le droit de se refuser à ce transfert de compétences à une autorité européenne, mais on n'a pas le droit — à moins d'aveuglement ou de mauvaise foi — de laisser croire que l'on pourrait avoir les avantages de l'union sans en accepter les contraintes. Il faut être logique : ou bien nous acceptons de faire l'Europe et alors nous pouvons espérer continuer à faire figure dans le monde de demain, ou bien nous y renonçons et alors nous devons accepter une situation diminuée, dans la meilleure des hypothèses une situation de pays neutre, continuant peut-être à mener une vie tranquille, mais n'ayant plus notre mot à dire dans les affaires du monde.

Certes, l'Union européenne représente un risque, rien n'est garanti, il n'est pas sûr qu'une union européenne résoudra les immenses problèmes qui sont devant nous, qu'elle maintiendra son unité sous le choc des divergences de vues et d'intérêts mais après tout, en politique, Messieurs, a-t-on jamais fait rien de grand sans prendre certains risques ? Et, je vous le demande, est-ce que les solutions de rechange, c'est-à-dire un déclin solitaire et finalement plein d'amertume, ne devraient pas nous inciter à prendre quelques risques ?

Robert TOULEMON ■

ancien Directeur Général de la politique industrielle et technologique à la Commission Européenne.

Quelle énergie demain ?

par Jean Chenevier

LE 19 mars, le « Cercle France-Forum » de la région parisienne organisait un dîner-débat sur le thème « Quelle énergie demain ? » avec la participation de M. Jean Chenevier, ancien élève de l'École Polytechnique, Président-Directeur Général de la Société Française des Pétroles BP, Président du Centre de Recherches et d'Etudes des Chefs d'Entreprise, Membre du CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), Président de l'ESSEC.

Après avoir remercié M. Chenevier d'avoir bien voulu apporter le concours de son expérience et de sa compétence à cette réunion, Henri Bourbon précise en quelques mots les lignes essentielles des thèmes de réflexion qui sont proposés au conférencier. Charbon, gaz naturel, pétrole, nucléaire, sables et schistes bitumineux : voici les sources d'énergie pour les 15 à 30 ans à venir.

Comment les combiner en une politique énergétique, à court, moyen et long terme ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord prendre connaissance des faits et évaluer les probabilités en matière de réserves, de production et de prix.

Il faut ensuite évaluer les besoins, ce qui conduit à s'interroger sur le « bon usage » de l'énergie.

Il faut enfin apprécier si les scénarios envisagés sont vraisemblables ou possibles, vu leurs implications diverses, et principalement économiques et monétaires.

C'est à ces interrogations que « France-Forum » demande à M. Jean Chenevier d'apporter réponses et éclaircissements.

Le problème de l'énergie est un sujet d'une actualité très préoccupante ; la crise pétrolière que traversent la France et l'Europe, à la suite des événements du Proche-Orient, lui donne un relief particulier.

• • •

Mon Cher Président,
Mesdames,
Messieurs,

Je suis très sensible aux aimables paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser. C'est un grand plaisir pour moi de me trouver, ce soir, parmi vous pour vous parler d'un sujet dont l'actualité n'est sans doute pas près de s'atténuer.

Aujourd'hui encore, un grand journal du soir présentait le rapport que M. Montjoie vient de remettre au Premier Ministre. Il n'y était pratiquement question que d'énergie, et même que de pétrole : le prix du pétrole est, en effet, la donnée de base qui pèse à l'heure actuelle sur notre économie. Le titre de cet article était peu engageant, mais significatif (j'y reviendrai tout à l'heure) : c'était « renchérir ou rationner ».

Je vais donc essayer de vous parler d'énergie pendant trois petits quarts d'heure. C'est un sujet difficile à condenser en si peu de temps et je serai donc très incomplet ; mais les questions que vous pourrez me poser après la fin de cet exposé suppléeront dans une large mesure à son caractère lacunaire. D'un autre côté (je vous demande de m'en excuser) je vais être obligé de vous asséner toute une série de chiffres ; mais on ne peut pas parler d'énergie sans évoquer les quantités et les prix, et on ne peut parler ni des quantités, ni des prix en termes approximatifs ou sans références précises.

Comme me l'a demandé M. Bourbon, je vais articuler mon exposé en trois parties.

- La première : quelles sont les sources d'énergie qui sont à la disposition de l'humanité ?
- La deuxième : pour quelle demande ? Quelles seront la consommation de l'énergie et la structure de cette consommation dans les années qui viennent ?
- La troisième : quelles vont être les conséquences économiques générales des problèmes actuels posés par l'énergie ?

• •

Les sources d'énergie sur la planète ? Elles sont extrêmement nombreuses, tellement nombreuses qu'on peut considérer qu'il y a de l'énergie pour des centaines et des milliers d'années à la disposition des hommes, à condition que ceux-ci fassent les efforts techniques et financiers voulus pour rendre cette énergie disponible.

Commençons, si vous le voulez bien, par les énergies les plus traditionnelles, c'est-à-dire celles que nous utilisons aujourd'hui, et voyons pour chacune d'entre-elles quelles sont les réserves (tout au moins ce qu'on imagine être les réserves) et à quelle production ces réserves peuvent donner lieu (quel niveau, quel délai, quel prix). Bien entendu on ne peut pas parler de production d'énergie sans évoquer les prix, car, selon le prix que l'on est prêt à payer, certaines sources d'énergie peuvent être ou non disponibles. Par conséquent, la relation quantité-prix est fondamentale.

A tout Seigneur, tout honneur ! Commençons par celui qui est en cause aujourd'hui, la source de tous nos maux, c'est-à-dire le *pétrole*. On en estime les réserves connues, à la fin de 1973, à environ 90 milliards de tonnes. Les experts pensent qu'il y en aurait encore probablement 140 de plus à découvrir, ce qui fait environ 230 milliards de tonnes. Ce n'est pas beaucoup, parce que, si la consommation de pétrole avait dû continuer à progresser au rythme de ces temps derniers les ressources

Le prix du pétrole : donnée de base qui pèse sur l'économie française.

en question auraient été épuisées au début du siècle prochain !

Quid de la production ? Dans les champs découverts actuellement, et dans l'état actuel de leur équipement, on peut certainement produire plusieurs dizaines de millions de tonnes de plus qu'en 1973. On peut également produire beaucoup moins, pour des raisons politiques : on s'en est aperçu ces temps derniers ! A long terme, le niveau de la production dépend de la cadence à laquelle on épuisera les gisements aujourd'hui connus et de la capacité de découvrir et de mettre en exploitation de nouveaux champs : ceci dépend avant tout des investissements que l'on fera, c'est-à-dire des sommes — considérables — qu'on dépensera en exploration, en forages, en construction de pipe-lines, de navires et de raffineries. Si on ne fait pas tout ceci à temps, on est sûr de la pénurie.

Les facteurs politiques continueront, bien entendu, à peser sur la production à long terme. Il existe un courant très fort, dans certains pays producteurs, en faveur d'un malthusianisme de la production, afin de faire durer les réserves le plus longtemps possible. Et ceci a déjà, depuis quelques années, trouvé un application notable en Libye et au Koweït.

Les prix : c'est un des aspects très particuliers du pétrole. Du point de vue technique, le prix de revient des bruts du Moyen-Orient, qui sont les moins chers du monde, varie entre 10 et 30 Cents le baril (il y a en gros 7 barils dans une tonne). Or, ce brut n'a jamais été vendu moins de 1,20 \$ le baril, parce que, de tout temps, il a servi de « support », si je puis dire, au bénéfice des Compagnies et aux redevances perçues par les Etats sur le sol desquels on l'exploite. Si aujourd'hui, pour un brut comme celui d'Arabie ou de Koweït, le prix de revient pour la Compagnie est d'environ 7,20 \$ le baril, c'est parce que les Etats ont porté leurs prélèvements à un peu plus de 7 \$.

Retenez donc ces trois chiffres, qui sont des ordres de grandeur :

- 0,10 \$ pour le prix de revient technique ;
- 0,50 \$ pour le bénéfice de la Compagnie ;
- entre 7 et 11 \$ pour les redevances perçues par les Etats producteurs.

Ils suffiront à vous faire comprendre que l'évolution future des prix du pétrole dépend fondamentalement de facteurs politiques, à savoir le niveau auquel, pour des raisons diverses, les Etats producteurs fixeront les redevances. Il est bon de rappeler aussi, parce que c'est un des fondements de la situation actuelle, qu'à l'heure actuelle, 70 % du pétrole connu dans le Monde se trouve au Moyen-Orient et en Afrique et que cette situation n'a pas changé depuis 10 ans malgré les très nombreuses découvertes que l'on a faites pendant cette décennie.

Le gaz naturel est toujours associé au pétrole parce que, en général, il se trouve dans les mêmes gisements. Il y a toujours du gaz avec le pétrole, mais il y a aussi des gisements où il n'y a que du gaz. Le gaz naturel n'est pas du tout négligeable ; les réserves connues sont équivalentes à 50 milliards de tonnes de pétrole et on pense qu'il y a en a environ 150 à découvrir. En ce qui concerne la production et les prix, il faut noter, d'une part, que le gaz naturel a, jusqu'ici, été surtout utilisé dans les zones où il est produit d'autre part, que les deux plus gros producteurs sont et resteront les USA et l'URSS.

Le charbon : c'est à la fois le combustible du passé et celui de l'avenir. Le combustible du passé : vous savez tous pourquoi ; le combustible de l'avenir, parce qu'il y en a des réserves considérables. Dans le monde, elles sont estimées à 8.000 milliards de tonnes, c'est-à-dire l'équivalent de 5.000 milliards de tonnes de pétrole, soit 25 fois les réserves de pétrole dont je vous ai parlé tout à l'heure. Donc, le charbon, il y en a beaucoup, beaucoup ! et plus spécialement en URSS, en Chine et aux USA. Dans ce dernier pays, nombreux sont les gisements à faible profondeur, qu'on peut exploiter en carrière, avec des rendements considérables et à très bas prix. Dans le programme actuel, par lequel le Gouvernement américain vise à recouvrer son autonomie énergétique d'ici 1985, le développement de l'extraction charbonnière est une pièce maîtresse.

Il est vraisemblable d'ailleurs que, pour des raisons de commodité d'emploi et de protection de l'environnement, une partie de cette nouvelle production de charbon sera utilisée sous forme de gaz ou d'hydrocarbures. Le programme gouvernemental américain fait une large

part aux recherches sur les procédés de gazéification « in situ » et sur ceux de liquéfaction (ce qui rappelle aux Européens de vieux souvenirs !) et leur consacre des sommes considérables. Dans de telles conditions, on arrivera probablement, pour ces hydrocarbures de synthèse, à des prix de l'ordre de 8 à 10 \$ le baril ; cela n'a rien de surprenant si l'on se reporte aux déclarations de plusieurs dirigeants des pays du Moyen-Orient, et spécialement du Shah d'Iran, selon lesquels les prix qu'ils ont fixés en 1974 sont alignés sur ceux auxquels seront disponibles les énergies de remplacement du pétrole.

Ensuite, il y a les combustibles un peu plus futuristes : *les schistes et sables bitumineux*. Ils étaient totalement inconnus du grand public il y a encore six mois, et tout le monde en parle maintenant. Il y a, en effet, sur la planète des roches, qui sont des schistes bitumineux et des agglomérats, qui sont des sables imprégnés de bitume, dans toute une série de pays et en particulier Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), Brésil et URSS. Ces schistes et ces sables représentent des réserves considérables. Le seul gisement de l'Athabasca, qui est un gisement de sables bitumineux dans l'ouest Canadien, contient à lui seul, autant d'hydrocarbures que la totalité des réserves de pétrole connues à l'heure actuelle, c'est-à-dire plus de 90 milliards de tonnes. On estime les réserves possibles à quelque 500 milliards de tonnes, c'est-à-dire plusieurs fois les réserves de pétrole connues à l'heure actuelle. Il s'agit là de pétrole cher, probablement à 6 ou 8 dollars par baril. De toute façon, il ne sera pas disponible avant dix ans en quantités significatives car les investissements sont tout à fait considérables. Je voudrais, à ce propos, vous citer quelques chiffres pour marquer les différences : pour découvrir et mettre en production une tonne de pétrole par an : au Moyen-Orient, il faut investir 6 à 10 dollars ; en Mer du Nord il faut en investir 60, et pour les schistes, il faut en investir entre 100 et 200. Par conséquent, pour le pétrole provenant des schistes, il faut investir 20 fois plus que pour la même quantité de pétrole en provenance du Moyen-Orient, ce qui fait que la production de pétrole ex-schistes ou sables sera certainement freinée par la quantité considérable de capitaux qu'il faudra pour les mettre en production... et aussi par les problèmes fabuleux que cela posera à l'environnement, étant donné la très faible teneur en hydrocarbures de ces roches et la nécessité de manipuler des quantités énormes de roches. Pour toutes ces raisons, il est peu probable que la production soit significative avant longtemps.

Cinquième source : *le nucléaire*. Ce n'est pas le combustible d'hier, mais c'est à coup sûr le combustible de demain. Le nucléaire est compétitif, dans les techniques actuelles, depuis 1971, c'est-à-dire depuis le moment où les pays producteurs ont commencé à faire monter les prix du pétrole. A cette époque là, les experts disaient que le kilowatt-heure nucléaire serait compétitif avec le kilowatt-heure fuel lorsque le fuel vaudrait 20 dollars ; il en valait alors 12, et maintenant il en vaut 60 ; par conséquent la compétitivité est largement acquise.

Ceci dit, on est à la veille d'un événement impor-

Le charbon : combustible du passé et de l'avenir.

tant : l'avènement des réacteurs-surgénérateurs, c'est-à-dire ceux qui fabriquent plus de combustible qu'ils n'en consomment. Vous savez qu'il y a des réacteurs expérimentaux qui marchent. La France est d'ailleurs bien placée dans ce domaine avec « Phénix ». La bataille n'est pas gagnée définitivement, mais les experts pensent qu'ils ont de bonnes chances de la gagner d'ici cinq à dix ans. La surgénération présente cet avantage considérable qu'elle multiplie d'un seul coup par 100 les réserves d'uranium.

A plus long terme, bien sûr, il y a la fusion. Les experts pensent qu'elle sera probablement dominée avant l'an 2000, mais elle ne jouera certainement aucun rôle dans la production d'électricité nucléaire avant l'an 2000 parce qu'il faut au moins 25 ans pour être prêt à la mettre en œuvre technologiquement.

Le nucléaire permet, éventuellement, de déboucher sur une civilisation énergétique « tout nucléaire ». Le jour où les réacteurs à haute température seront disponibles, on pourra, en effet, produire de l'hydrogène à des prix convenables et disposer de la sorte d'un « vecteur » d'énergie qui présente des avantages importants, en particulier du point de vue de la pollution. Il est vraisemblable que ce schéma sera opérationnel à la fin du siècle.

Enfin, il y a les *énergies futuristes*. Ce sont celles qui ne joueront certainement aucun rôle important avant l'an 2000, qui n'en joueront d'ailleurs peut-être jamais aucun mais qui feront sans doute l'objet de recherches et

d'expérimentation car elles représentent des réserves fantastiques. Pour commencer, il y a bien sûr le soleil. Je lisais récemment dans une conférence de Robert Girat que le soleil envoie chaque année sur la terre une quantité d'énergie équivalente à 200.000 milliards de tonnes de charbon, quantité dont l'humanité et la photosynthèse n'utilisent que moins de un dix millième ! Mais cela ne veut pas dire que cette énergie soit disponible facilement. Il y a, ensuite, le vent, il y a l'énergie géothermique, il y a l'énergie marémotrice, il y a les courants marins, bref, ce ne sont pas les sources d'énergie qui manquent, ce qui me ramène à ce que je vous disais en commençant : l'énergie ne manquera pas à condition qu'on se donne la peine de la rendre disponible.

Dans cette affaire, l'inventaire ayant été fait, il faut bien avoir en tête deux caractéristiques fondamentales, deux caractéristiques de base qui affectent toutes les formes d'énergie.

- La première, c'est qu'on n'a rien si on ne fait pas préalablement de gros investissements ;
- La deuxième, c'est que les temps de réponse sont très longs : même si on fait aujourd'hui les efforts les plus fantastiques pour développer une énergie nouvelle, on est absolument sûr qu'il ne se passera rien avant cinq ans et que les effets ne deviendront pas significatifs avant dix à quinze ans.

Cela a une double conséquence : d'une part, pour les quinze ans qui viennent, les dés sont jetés en ce qui concerne les énergies disponibles ; mais d'autre part, on ne changera la situation ultérieure que si l'on commence, *dès maintenant*, à investir massivement.

**

A quel niveau vont s'établir les consommations ? Quelle va être la demande d'énergie ? Jusqu'ici, les économistes énergétiques avaient réussi, sur de longues séries, à établir de très bonnes corrélations entre la croissance de la production intérieure brute et celle de l'énergie. Mais tout ceci n'était valable qu'avec des variations de prix relativement faibles. Quelle va être l'attitude des consommateurs devant des hausses qui ont multiplié d'un coup les prix par 4 ? On ne le sait pas. Par conséquent, il faut faire un nouvel effort pour apprécier ce que risquent d'être les consommations ; car d'une part, on ne sait pas qu'elle va être l'influence des économies d'énergie et, d'autre part, on ne sait pas très bien quelles vont être les conséquences des événements actuels sur la croissance.

Tout d'abord, les économies. Les économies de chauffage, les économies d'énergie, sont à l'ordre du jour et c'est bien normal. Car, il faut le dire, l'énergie étant bon marché (l'énergie pétrolière tout particulièrement), on avait pris l'habitude de la gaspiller ou, plus exactement, de ne pas la compter. Il y avait des quantités de solutions techniques qui étaient fondées sur le fait que l'énergie était bon marché. L'énergie étant bon marché, on n'était pas spécialement tenté d'en freiner la consommation. Il n'y a qu'à regarder ce qui se passe dans le chauffage des immeubles : il est de fait que, depuis quinze ans, on s'est toujours trompé en ce qui concerne les prévisions de consommations de fuel domestique,

pour la bonne raison qu'on a toujours sous-estimé l'accroissement de confort que chaque année les gens s'octroyaient par un accroissement constant de la température intérieure.

Donc, les économies potentielles sont très importantes. Elles peuvent se classer en deux catégories.

— D'abord, *les économies immédiates*, c'est-à-dire celles que l'on peut faire sans toucher aux installations, par exemple parce qu'on réduira la température intérieure pour le chauffage et qu'on réglera mieux les chaudières. A ce seul titre, on peut certainement faire des économies de chauffage de 15 à 20 %. Et n'oublions pas que pour l'essence, la réduction de vitesse sur les routes est un facteur de réduction de la consommation très notable ; nous l'avons remarqué dès le mois de juillet 1973, au moment où l'on a introduit le 110 à l'heure sur les routes nationales, c'est-à-dire bien avant la crise.

— Ensuite, il y a *les économies à plus long terme*. Elles proviendront des changements dans l'équipement, dans celui des maisons par un meilleur calorifugeage des constructions neuves (le Gouvernement a déjà pris à ce sujet des mesures fort sages ; là, la réduction de consommation peut dépasser 60 % par rapport à ce qu'on faisait dans le passé), dans celui des bureaux et des usines, parce que les industriels, motivés par leurs prix de revient, seront amenés à étudier et à réaliser — pour économiser de l'énergie — des investissements qui n'étaient pas rentables lorsque l'énergie était très bon marché, mais qui le deviennent aux prix actuels et futurs.

Tout ceci conduit à penser que, si l'on fait résolument les efforts voulus, on pourra, d'ici 1985, économiser 25 % de l'énergie qu'on prévoyait dépenser.

Quant aux taux de croissance, je me garderai bien de hasarder le moindre chiffre ; je pense que, en tout état de cause, ils seront inférieurs à ce qui était prévu.

Ceci posé, faisons — si vous le voulez bien — un petit pronostic, un petit « kriegspiel », avec naturellement toute la fragilité qui caractérise un tel exercice. Avant cette crise, les experts pensaient qu'en 1985 l'Europe des Neuf aurait une consommation d'énergie de 1.700 millions de tonnes (comptée en pétrole). Supposons que l'on fasse là-dessus l'économie de 25 % dont je parlais à l'instant : elle représente 425 millions de tonnes. Ensuite, il y a la Mer du Nord ; ce n'est pas gigantesque à l'échelle mondiale, mais à l'échelle de l'Europe ce n'est pas du tout négligeable, puisqu'on pense, à l'heure actuelle, compte tenu de ce qui a été découvert en pétrole et en gaz et de ce qu'on espère découvrir d'ici 1985 moyennant un effort d'investissement important, que la Mer du Nord pourrait en 1985 produire l'équivalent de 450 millions de tonnes de pétrole. Et puis, il y a le nucléaire et le charbon : il est à peu près certain que l'on va freiner le ralentissement du charbon, tout au moins dans les pays encore producteurs importants comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne, et il est probable que d'ici 1985, on pourra importer des tonnages supplémentaires ; quant à l'effort sur le nucléaire, il s'est trouvé accéléré à peu près dans tous les pays et se manifestera pleinement dans les faits en

placés, l'Allemagne étant de loin la mieux placée. A court terme, on n'aperçoit pas — me semble-t-il — d'autre solution que celle d'emprunter, de s'endetter lourdement.

Il est bien certain qu'une telle situation ne peut être que temporaire, et qu'il faudra que les balances commerciales se rééquilibrent. Cela demandera du temps (plus qu'on ne le dit actuellement) et de rudes efforts. Un des moyens d'y parvenir est précisément, pour un pays comme la France, qui importe et continuera d'importer la majeure partie de son énergie, d'économiser les devises correspondantes en économisant l'énergie. A cet égard, il faudra une politique efficace et opiniâtre. « Renchérir ou rationner » disais-je tout à l'heure : ce sont là deux des moyens (et peut-être même les deux seuls moyens) pour y parvenir.

A l'échelle mondiale, il y a bien entendu le problème posé par les masses monétaires dont vont disposer les Etats producteurs. Il n'est pas mauvais de rappeler quelques chiffres, parce que ces chiffres sont assez extraordinaires. En 1974, les revenus pétroliers de l'ensemble des pays groupés dans l'OPEP (c'est-à-dire « l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole ») représenteront environ 100 milliards de dollars, dont 50 milliards pour le seul Moyen-Orient (dont 20 milliards pour la seule Arabie Séoudite), 20 milliards pour l'Afrique, 17 milliards pour l'Amérique du Sud, 10 milliards pour les Pays du Sud-Est et 5 milliards pour le reste.

Considérons le Moyen-Orient, qui est la zone la plus en vedette. Les pays producteurs qui le composent sont au nombre de 6 ou 7, et se répartissent pratiquement en deux catégories :

- D'une part, il y a les Etats pauvres et peuplés, qui sont essentiellement l'Iran et l'Irak ;
- D'autre part, il y a les Etats riches et peu peuplés, tels que l'Arabie Séoudite, le Koweït et Abu-Dhabi.

Les premiers sont intéressés à la fois par un accroissement de leur production et par des prix de pétrole très élevés, pour faire face à leur développement économique.

Les seconds — c'est un fait bien connu — ont de larges excédents de revenus. Et c'est l'utilisation de ces sommes, dont l'accumulation au fil des années va être énorme, qui fait problème.

En effet, on estime actuellement que, sur les 50 milliards cités ci-dessus, il ne pourra s'en investir que 10 environ dans les pays intéressés et les pays « frères », et qu'il en restera 40 inemployés, soit une masse équivalente au budget français ou à la valeur des actions cotées à la Bourse de Paris. A plus long terme, le problème devient quasiment inimaginable, puisque, en 1980, les réserves des seuls pays arabes pourraient atteindre 200 à 300 milliards de dollars !

Dans l'état actuel des choses, et en dehors des investissements à réaliser chez eux et dans les pays « frères », les détenteurs de ces capitaux recherchent des placements répondant aux trois critères de : sécurité, rentabilité, liquidité. A plus long terme, on n'aperçoit actuellement aucune solution vraiment satisfaisante.

Ruée de l'or noir en mer du Nord.

1985. On peut penser que ces deux sources représenteront 400 millions de tonnes d'équivalent pétrole. Si vous ajoutez tout cela, vous trouverez 1275, ce qui veut dire qu'on aurait plus besoin, en pétrole traditionnel, que d'un tonnage compris entre 400 et 500 millions de tonnes, soit un chiffre bas, puisque, en 1972, la même Europe des Neuf a consommé 700 millions de tonnes de pétrole.

Toute ceci prouve que, à condition de consentir dès maintenant les importants efforts voulus, le volume et la structure de la consommation d'énergie peuvent être sensiblement modifiés dès 1985... mais sans perspectives de baisse de prix.

Abordons, enfin, la dernière question : celle des conséquences économiques de la situation actuelle et de l'impact de l'évolution récente des prix du pétrole sur l'économie mondiale. C'est un sujet tout à fait passionnant et fondamental, dans lequel on ne voit pas encore très clair. Je me bornerai à citer des faits qui paraissent absolument indiscutables.

Pour la France, on sait qu'en 1974, si la croissance est de l'ordre de 4 % en volume (comme le prédisent la plupart des experts) et si l'inflation reste à un niveau de l'ordre de grandeur de 12 à 15 % (ce qui n'est pas mince !), il y aura un déficit de la balance commerciale de l'ordre de grandeur de 20 milliards ; il est évident que cette situation ne se rétablira pas du jour au lendemain.

Pour l'Europe, ce n'est pas 20 milliards de francs, c'est 20 milliards de dollars ! Globalement, l'Europe sera largement déficitaire même si, à l'intérieur de l'Europe, il y a des pays qui sont plus ou moins bien

Parmi tous ces problèmes, il en est d'immédiatement dramatiques ; c'est, par exemple, le cas des pays du Tiers-Monde qui ne possèdent pas de richesses minières. Pour eux, l'Inde en particulier, la hausse du prix du pétrole est une catastrophe. On a calculé que la seule hausse du prix du pétrole en 1974 était égale à la totalité de l'aide publique et privée reçue par ce Tiers-Monde. La hausse du prix du pétrole efface donc la totalité de ce qui est fait par l'ensemble des pays développés comme aide au Tiers-Monde, aide qui est régulièrement dénoncée comme largement insuffisante.

Ainsi, la crise actuelle débouche sur une situation nouvelle marquée par des problèmes entièrement nouveaux, tant par leur nature que par leur ampleur. Eviter que ces problèmes ne débouchent, à leur tour, sur de graves catastrophes, trouver les conditions et les moyens d'un nouvel équilibre, voilà la tâche difficile, mais inéluctable, de tous les Gouvernements du monde.

DISCUSSION

Au cours de la discussion, très nourrie, qui a suivi l'exposé de M. Jean Chenevier, celui-ci a été amené à apporter les précisions suivantes :

a) — En ce qui concerne *les investissements*, il en est du secteur énergétique (et en particulier du pétrole) comme de toute industrie lourde : la réalisation *en temps utile* des investissements est une condition sine qua non de la disponibilité des produits.

Au fur et à mesure que l'on s'attaque à des sources d'énergie plus onéreuses, ces investissements deviennent, pour une production future donnée, de plus en plus élevés. On a cité des chiffres au cours de l'exposé : la seule recherche en mer représente, toutes choses égales par ailleurs, des investissements dix fois plus élevés que ce qui était nécessaire sur terre au Moyen-Orient. Pour un projet de plusieurs dizaines de millions de tonnes de production, c'est par « unités » de un milliard de dollars qu'il faut compter !

Ces investissements posent deux problèmes : leur financement, leur amortissement. En économie libérale, c'est bien entendu le consommateur qui paie, à travers le prix des produits qu'il achète. Le système classique est de financer, partie par autofinancement (c'est-à-dire en faisant payer le consommateur à l'avance), partie par emprunt (dont le consommateur paiera le remboursement plus tard). Etant donné l'énormité des capitaux en cause, il faut que la part d'autofinancement soit élevée (70 % est le minimum de ce qui est souhaitable)... donc que les bénéfices des producteurs soient élevés.

A cet égard, les bénéfices des Compagnies pétrolières ont été gravement insuffisants au cours de la dernière décennie. Le niveau qu'ils ont atteint, en 1973, a créé une espèce de « scandale » dans l'opinion : celle-ci ne se rend pas compte que, en réalité, ce niveau est tout juste suffisant pour autofinancer convenablement des investissements vitaux dont le coût unitaire (coût à la

tonne produite) croît beaucoup plus vite que les tonnages vendus.

Le caractère inéluctable de la pénurie comme conséquence à terme du sous-investissement n'est pas une vue de l'esprit. C'est ce qui s'est passé ces dernières années aux USA, où le bas prix du gaz naturel (maintenu trop bas par le Gouvernement fédéral) a empêché la recherche et la mise en exploitation de nouveaux gisements.

b) — En ce qui concerne *les accords d'Etat à Etat*, on peut dire deux choses :

- Jusqu'ici, ils ont été très peu nombreux et, actuellement, on ne discerne pas, chez les Etats producteurs, de volonté marquée d'éliminer rapidement les Compagnies du circuit de la vente du pétrole brut. Cela peut, bien entendu, changer à l'avenir, mais telle est bien la situation actuelle.
- On a beaucoup critiqué l'accord conclu entre la France et l'Arabie Séoudite, qui porte sur 20 millions de tonnes à livrer en trois ans. Mais il faut se rappeler que, en novembre et décembre 1973, on était à juste titre obnubilé par l'aspect « tonnage » de la crise, et il était naturel qu'on soit prêt à payer une prime pour s'assurer des tonnages... d'autant plus que les prix avaient « seulement » doublé. Après le 1^{er} janvier 1974, la crise a changé de nature : les craintes sur les tonnages se sont estompées, mais le prix a quadruplé et est devenu l'élément majeur ; au surplus, d'après ce qu'on sait maintenant, il ne semble pas que le prix de ce contrat soit, finalement, plus élevé que celui réclamé actuellement par les Etats producteurs pour le brut dont ils ont la disposition.

Dans ces conditions, je ne pense pas que les critiques adressées au Gouvernement Français, à propos de ce contrat, soient réellement fondées. Par contre, certains commentaires officiels ont laissé entendre que les Compagnies n'avaient pas convenablement ravitaillé leurs filiales françaises, ce qui est tout à fait inexact.

c) — En ce qui concerne *le nucléaire*, on a accusé les Compagnies pétrolières d'avoir volontairement « bradé » le fuel entre 1960 et 1970, pour retarder la construction des centrales nucléaires.

La réalité est tout autre :

- d'une part, nombreuses sont les déclarations d'experts nucléaires qui affirment que le temps de « maturation technologique » qui a été constaté ne pouvait guère être réduit ;
- d'autre part, la baisse profonde des prix des produits pétroliers, à partir de 1960, est due fondamentalement à la compétition qui s'est développée en Europe à la suite du contingentement des importations aux USA décidé en 1959 ;
- enfin, en France tout au moins, les archives du Commissariat Général au Plan ont enregistré les plaidoyers des Compagnies pétrolières en faveur du développement le plus rapide possible du nucléaire, et ce depuis au moins cinq ans.

Jean CHENEVIER ■

Réformer l'entreprise

un débat avec R.J. de Vogüé - G. Adam

L. Bouvard - J. Tessier - M. Blin - J.M. Daillet

J. Mallet. — Nous avons demandé à M. Robert-Jean de Vogüé, administrateur de « Moët-Hennessy », président du conseil de surveillance de « Moët et Chandon », d'introduire ce débat sur la réforme de l'entreprise. M. de Vogüé a réfléchi depuis de longues années sur ce problème, à la fois à la lumière d'une longue expérience de chef d'entreprise et dans une perspective d'évolution de notre société. Il se donne pour objectif d'assurer l'avenir de la libre entreprise, à laquelle il croit profondément, avec le souci de répondre aux aspirations croissantes des hommes qui travaillent dans les entreprises, à plus de responsabilité. C'est dans ce but qu'il vient de publier, aux Editions Grasset, un livre dans lequel il propose des solutions complètes pour une réforme dont il souligne la nécessité.

Après cet exposé introductif, nous ouvrirons un débat avec la participation de Loïc Bouvard, député du Morbihan et spécialiste de l'organisation des entreprises, de Gérard Adam, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et spécialiste des relations sociales, et enfin de Jacques Tessier, président de la C.F.T.C. Ensuite le débat pourrait s'élargir, et je pense en particulier que Maurice Blin, Sénateur des Ardennes et directeur d'« Usine Nouvelle », pourra nous faire part de ses réflexions, ainsi que Jean-Marie Daillet, député de la Manche.

R.J. de Vogüé. — Je prendrai pour point de départ de vos réflexions ce qui s'est passé cet été dans un certain nombre d'entreprises, que ce soit dans la chaussure à Romans ou dans l'horlogerie à Besançon. Ce qui m'a frappé dans ces différents événements, c'est que le personnel a réagi comme s'il estimait qu'une entreprise était faite non pas pour élaborer une production mais d'abord pour faire vivre des hommes, quelle que soit la conjoncture et quelle que soit la situation de l'entreprise.

J'ai été conduit à penser de la même façon, que du fait du fossé qui existe entre lui et la direction quelle qu'elle soit, le personnel était décidé à ne se plier à aucune des dispositions qui seraient prises à son égard, parce qu'il en a été tenu éloigné. C'est d'ailleurs un sentiment tout à fait naturel que je partage.

Mais plus que cela encore, j'ai noté que les syndicats, sciemment ou non, ont pris prétexte de cette irresponsa-

bilité ouvrière dans l'entreprise, pour, petit à petit, présenter des revendications de plus en plus contraires aux possibilités de l'entreprise, et pour finalement arriver à démontrer que l'entreprise privée n'était pas viable, qu'elle n'était plus susceptible de satisfaire à des exigences qui sont le refus de tout licenciement et la conservation des avantages acquis, quelle que soit la situation. J'en suis venu à me dire que, s'il en est ainsi, l'entreprise privée est inévitablement conduite à disparaître. Devant des revendications qui ne tiennent aucun compte de la conjoncture, des conditions du marché, de tout ce qui résulte de l'application d'une économie libérale, il n'y a que l'Etat qui peut répondre, car lui seul peut se permettre, vis-à-vis des règles du marché, des libertés qu'une entreprise privée ne peut prendre. Nous devons éviter cette disposition de l'entreprise privée, que je crois indispensable parce qu'elle est tout de même un élément de dynamisme et de création et qu'en outre, je crois que le personnel lui-même, préfère avoir un patron « en chair et en os », à condition qu'il puisse l'« engueuler » si nécessaire (ce qu'il pourrait faire sur des sujets auxquels il participerait, ce qui n'est pas le cas actuellement).

L'entreprise autocratique contestée.

Je me suis ainsi demandé si notre devoir n'était pas naturellement de relever le défi : « Voyons, l'entreprise privée ne correspond pas actuellement aux exigences du personnel car celui-ci, qui aujourd'hui est évolué, a atteint sa maturité, était informé, inorganisé il y a cent ans, lorsque l'entreprise privée s'est établie ; est-ce que notre devoir n'est pas de voir si nous ne pouvons pas, très objectivement, créer des structures qui soient très différentes de celles sur lesquelles les entreprises vivent depuis leur création. C'est évidemment un vaste problème, qui soulève les passions, mais ce n'est pas une raison pour ne pas essayer de l'aborder.

Le personnel n'accepte plus la structure automatique de l'entreprise dans laquelle tout le pouvoir appartient aux détenteurs du capital ou à leurs délégués. Le problème est alors de savoir si nous devons arriver à une certaine démocratisation de l'entreprise sans pour cela lui retirer les qualités fondamentales qui font qu'elle est indispensable à l'économie d'un pays. Beaucoup de pays socialistes du Nord ont reconnu dans le profit une inci-

tation à mieux faire ; ils ont vécu de très longues années sous régime socialiste et n'en sont pas venus pour autant aux structures recommandées par Marx.

Je fais ici une parenthèse : j'ai l'impression que si Karl Marx revenait aujourd'hui, il changerait complètement les mécanismes qu'il a recommandés, parce qu'il les a conçus à un moment où le monde était simple et l'économie très différente. Les pouvoirs publics ont perçu que l'identification de l'individu à l'Etat passe désormais par ce qu'on appelle la centralisation démocratique. En fait, selon moi, le climat social des entreprises serait tout à fait différent si on avait purement et simplement appliqué l'ordonnance de juin 1945, qui est le programme d'action du Conseil National de la Résistance, ordonnance qui prévoyait outre des aides sociales, que les comités d'entreprise pourraient se doter d'un expert-comptable, capable de les renseigner efficacement sur la marche de l'entreprise.

« La propriété collective de l'objet produit. »

Si la première partie de l'ordonnance fut appliquée, il n'en fut rien pour la seconde. En effet, nous savons que le patronat, en général et d'une manière très sincère, ne veut pas toucher l'organisation, à la structure qui a permis à l'industrie française de se développer. Encore maintenant, on attribue facilement à cette structure les succès de l'industrie française. Mais le problème est reposé dans tous les pays.

« Qui possède, gouverne ». Le vieux dicton s'applique partout dans le monde aussi bien en URSS que dans les entreprises françaises, privées ou d'Etat. Ces formules n'ont en rien démocratisé une entreprise, qui, quel que soit le système reste en fait très autocratique. Pour parvenir à cette démocratisation nécessaire, il faudrait observer un certain nombre de principes.

Autant il est normal que l'outil de production appartienne à ceux qui l'ont payé, autant il est anormal que l'objet produit appartienne aussi aux propriétaires de l'outil. En réalité, le produit n'a pu être élaboré qu'avec le concours des techniciens et de la main-d'œuvre. Je suis donc tenté de penser qu'il faut distinguer dans l'entreprise deux droits de propriété : celui de l'outil de production qui doit être protégé, pour assurer la pérennité de l'entreprise et celui de l'objet produit qui est une propriété collective. Est-ce la propriété collective de ce que j'appelle la collectivité de travail que doit former l'entreprise ? C'est un principe qui permet de fixer les idées et j'admets qu'il puisse choquer a priori, parce que peut-être très absolue ; mais il est vrai que cet objet appartient à la collectivité et qu'on peut intéresser valablement ceux qui forment la collectivité de travail à la gestion de cet objet. Or gérer ce produit consiste à assurer l'exploitation de l'usine et donc à donner des droits de gestion aux salariés sans qu'ils soient actionnaires.

Nous avons vu les pouvoirs publics se lancer dans l'actionnariat ouvrier. Je n'y voit pas d'inconvénient si ce n'est que les ouvriers de Lip, s'ils avaient été actionnaires la trouveraient mauvaise aujourd'hui. En réalité, vouloir faire des ouvriers des actionnaires, c'est ne leur reconnaître le droit de s'occuper de la gestion que s'ils sont capitalistes de l'entreprise ; or ils en ont le droit

du simple fait qu'ils y travaillent. Voilà la grande différence sur laquelle il faut mettre l'accent.

Vous me citerez de nombreux essais réalisés tant en France qu'à l'étranger. Pour la France, je n'en citerai qu'un seul, l'ordonnance de 1945 qui, si elle avait été bien appliquée aurait eu de grandes répercussions. Pour ce qui concerne l'autogestion yougoslave, je sais qu'elle est le rêve d'un certain nombre de gens. Je crois que c'est un rêve, parce qu'il est prouvé qu'il est impossible d'accorder les lois du marché, c'est-à-dire la fixation des prix, avec certains principes comme la valeur travail. L'entreprise en autogestion est un échec complet parce que les conseils ouvriers qui dirigeaient n'étaient pas responsables et qu'ils ont fait face à leurs investissements que par l'emprunt, sans aucun autofinancement. Les capitaux investis n'étant pas rémunérés, il était évidemment tentant de partager beaucoup plus de choses. L'autogestion ne conduira jamais seule au socialisme, si le parti ne s'en mêle pas. Ce qui nous ramène au fameux centralisme démocratique, ou bureaucratique, pour un temps assez long.

Des propositions pour la cogestion.

Quant à la cogestion allemande c'est, à mon avis, une erreur car elle ne correspond pas à ce que nous pouvons souhaiter. Les cadres sont seulement écoutés, or je ne crois pas que l'on puisse réformer l'entreprise sans donner aux cadres la place active qui leur revient. De plus, elle n'envisage pas la participation aux fruits ce qui me semble impossible à accepter. Si vous voulez donner des responsabilités aux personnes, il faut qu'il y ait des avantages en contre-partie.

Mais que deviennent, dans le projet que nous envisageons les forces en présence ? L'Etat, d'abord, est parti dans une voie qui néglige l'aspect moral des revendications ouvrières. Je souhaiterais beaucoup qu'il change de méthode et qu'il donne l'exemple, dans une entreprise nationalisée d'une telle démocratisation, c'est-à-dire le remplacement du conseil d'administration par un conseil paritaire avec une représentation de tous les éléments qui forment l'entreprise.

Les actionnaires, ensuite, doivent recevoir un salaire, exactement comme les autres participants de l'entreprise, qui pourrait être un intérêt statutaire fixé par la loi de 2 à 4 % et serait indexé de façon à ce que les apporteurs de capitaux conservent leur bien ; ce salaire passerait dans les charges de l'exploitation. Des actionnaires trouveraient là leur rémunération et ils interviendraient par des règles « proportionnalisées » au même rang que les techniciens de l'entreprise, à la répartition des fruits. Il faut éviter de décourager les apporteurs de capitaux, indispensables au développement de l'entreprise.

Enfin, les syndicats sont très divisés. La C.G.T. a des visées politiques que les difficultés actuelles de l'entreprise illustrent. La C.F.D.T. propose l'autogestion mais je pense qu'on ne peut espérer y parvenir qu'après une longue expérience de cogestion. Les autres syndicats examineraient volontiers, je crois, des formules telles que celles que je propose, car dans le problème ouvrier actuel, il s'agit de la dignité de l'homme. Il nous appartient, à nous, chefs d'entreprises, de le comprendre.

Loïc Bouvard. — Ayant eu le privilège de travailler avec M. de Vogüé depuis plusieurs années, j'ai personnellement été très influencé par sa pensée. Aujourd'hui, en tant qu'homme politique engagé, je m'efforce de faire passer un certain nombre de ces idées dans la réalité, et ici comme ailleurs, je crois que le véhicule politique est le plus valable. Je vais m'efforcer de vous faire part brièvement de la position du Centre Démocrate sur la réforme de l'entreprise, position élaborée, après de longs travaux, lors de sa convention de Mulhouse. Le Parti Socialiste réfléchit de son côté à ce problème et présente des propositions de réforme de structure, ainsi d'ailleurs que d'autres formations politiques.

La question est en effet fondamentale. La société moderne, qu'elle soit française ou européenne est en grande partie fondée sur l'entreprise, qui est le cadre de vie de millions d'individus aussi bien que le levier indispensable à la prospérité et à la modernisation de notre pays. On parle beaucoup à l'heure actuelle de changer la vie. C'est un très beau slogan. Or on ne peut pas changer la société si on ne change pas l'entreprise : il s'agit d'améliorer les rapports humains et pas seulement les conditions matérielles de la vie. Nous sommes là au cœur du sujet, et l'on ne peut plus se contenter de formules.

Nous partons d'une double constatation : dans l'économie de marché que nous ne récusons pas, l'entreprise est une incontestable réussite économique. Par contre, dans le domaine humain, elle se solde par un constat d'échec. J'ai beaucoup aimé le titre envisagé par M. de Vogüé pour son livre : « Se réformer ou disparaître », car on ne peut continuer indéfiniment d'assumer la modernisation d'un pays, si cela se solde par un échec au plan humain. En fait, le problème est de rendre l'homme responsable de son destin par la responsabilité plus grande qu'il pourrait assumer dans le cadre de son travail. Pallier les inconvénients humains de l'entreprise sans en casser le ressort et le dynamisme, voilà notre tâche.

Séparer propriété et pouvoir de gestion.

Nous affirmons aujourd'hui, un peu solennellement peut-être un droit qui devrait devenir imprescriptible : le droit du salarié de participer à l'élaboration de la politique de cette entreprise. Nous ne parlons pas seulement de gestion mais bien de décisions fondamentales qui déterminent la vie des individus. La responsabilité commence à ce niveau-là. Quels en peuvent être les moyens ?

Il convient d'abord de séparer la propriété du pouvoir de gestion, et là vous retrouvez les thèmes de M. de Vogüé : propriété et pouvoir ne vont plus de pair. On assiste déjà à une évolution certaine dans ce sens, mais il faut l'affirmer avec force et s'assurer qu'il en sera ainsi. C'est évidemment poser la question de la direction de l'entreprise, mais il convient également d'envisager la gestion des hommes et la répartition des fruits de l'entreprise. On doit aussi évoquer le rôle de l'Etat car nous croyons à l'utilité de la planification. La société à conseil de surveillance et directoire, c'est-

à-dire la formule déjà utilisée en Allemagne, permettrait de faire passer un certain nombre de nos idées dans les faits, à condition toutefois qu'au sein du conseil de surveillance les trois catégories d'apporteur à la vie de l'entreprise soient représentées : détenteurs du capital, cadres et salariés non-cadres.

Pour ce qui est de la gestion des hommes, elle appartient à la direction du personnel, qui est placée sous l'autorité du directeur général. Mais en face du directeur du personnel, il faut une concertation beaucoup plus valable qu'à l'heure actuelle avec le comité d'entreprise. Nous demandons à ce sujet un renforcement de l'ordonnance de 1945 en donnant au Comité d'entreprise tous les moyens d'investigation et d'aide dont il a besoin. Il s'agit, non d'une révolution mais d'une évolution qui permettrait, pour ce qui est du cadre et des conditions de travail, de donner une plus grande responsabilité aux intéressés eux-mêmes.

Ce que nous redoutons, c'est de paralyser l'entreprise en divisant sa direction. Aussi affirmons-nous la nécessité de l'unicité de la direction pour la gestion de l'entreprise. La répartition des revenus : il est important de séparer le capital d'apport du capital acquis. Je laisse aux experts le soin de démontrer comment il faut s'y prendre, mais cela est nécessaire. Cette formule ne pourrait s'appliquer qu'aux entreprises ayant une certaine taille : 200, 400 ou 600 salariés, cela est à débattre.

Deuxièmement, comment composer exactement le conseil de surveillance ? Si les salariés de l'entreprise sont en majorité à ce conseil, par exemple un tiers de cadres et un tiers de salariés non-cadres, le directoire peut être amené à se justifier devant ses propres employés ! La formule n'est donc pas simple et la parité entre apporteurs de capital et apporteurs de travail (cadres et non cadres) apparaît comme l'objectif à atteindre.

Enfin, la proposition de loi que nous déposerons devant l'Assemblée Nationale et qui pourrait devenir loi, doit-elle être coercitive ou permissive ? Les sociétés françaises seraient-elles libres ou obligées de s'y rallier ? Voilà encore un point difficile. L'Etat pour sa part, doit encore renforcer la législation sociale et proposer une politique du crédit très active permettant à de nouvelles entreprises de se fonder et de se développer. Et nous n'aboutirons réellement que si une législation commune européenne est édictée. Elle éviterait notamment une éventuelle fuite des capitaux.

En résumé, notre position n'est pas confortable, car, ce faisant, nous nous heurtons à un certain patronat sans rallier pour autant les syndicats ouvriers. Pour les uns, retirer au capital le pouvoir dans l'entreprise, c'est provoquer par là-même la fin de l'entreprise privée ; pour les autres, il n'est pas question d'accepter des responsabilités si ce n'est dans le cadre d'une économie collectiviste.

Notre idéal de liberté dans la concertation et de responsabilité partagée est quelque chose de très fragile qu'il ne sera pas facile de faire accepter et je pense que l'un des thèmes de discussion entre nous doit être d'étudier comment nous pourrions convaincre les partenaires sociaux du bien fondé de notre thèse, pour autant qu'elle trouve ici un écho favorable.

Le risque d'indifférence.

Gérard Adam. — Je limiterai mon propos à quatre remarques.

La première m'a été inspirée par ce que j'ai entendu à propos de l'idée de changer l'entreprise. Avant de changer l'entreprise, il faudrait qu'elle existe. Et, il me semble que notre système sur le plan juridique se caractérise par le fait que l'entreprise n'existe pas ; il n'y a pas en France de droit de l'entreprise. On connaît les rapports entre l'employeur et les salariés, entre le créancier et ses débiteurs, entre le commerçant et ses fournisseurs, mais on ne connaît pas en France le droit de l'entreprise. Ceci provoque un certain nombre de contradictions. M. de Vogüé a évoqué tout à l'heure dans son introduction le problème de Lip. Il est tout à fait caractéristique de voir que la législation sur la faillite fait du salarié un élément extérieur à l'entreprise. Lorsque l'entreprise fonctionne bien, le salarié y est considéré comme partie prenante, mais lorsque l'on entre dans le mécanisme de la faillite, le salarié devient un élément extérieur. Le fait qu'il soit un créancier, même privilégié, ne change pas la nature du problème et montre bien qu'il y a une faille dans notre système juridique puisque tout finalement tend à réduire l'entreprise à un patrimoine possédé par un employeur.

La seconde remarque concerne les problèmes de participation. Il me semble qu'il est une autre voie dont je ne dis pas qu'elle est souhaitable, mais qui existe et que je caractériserais de façon peut-être péjorative en disant qu'elle est la voie de l'indifférence. En effet, tout se passe comme si l'on pensait qu'il est souhaitable que le salarié participe à la vie de l'entreprise. Or, il existe un risque, c'est que le salarié devienne indifférent à l'entreprise. On pourrait considérer un système économique dans lequel la durée de travail diminuant, les loisirs et les problèmes de la vie privée prenant une part importante, et même fondamentale, le travail deviendrait marginal et par là, l'entreprise ne susciterait plus guère d'intérêt de la part du salarié. Avant d'imaginer des institutions de participation, il est important de souligner que le contexte de civilisation dans lequel nous nous situons n'assure pas que cette participation sera crédible quelqu'en soit la portée, quelqu'en soient les institutions. On peut très bien songer à un système dans lequel les salariés seront dans l'entreprise, parce qu'il faut bien gagner sa vie, mais sans y attacher beaucoup d'importance. Je me demande s'il n'y a pas là un problème de fond qui dépasse singulièrement le problème des rapports entre les employeurs et les salariés.

La troisième remarque m'a été inspirée par ce qui a été dit, dans un langage un peu militaire, à propos de l'unité de commandement et de l'unité de gestion. Ceci paraît relatif aux problèmes de l'autorité dans l'entreprise. Il me semble que nous sommes au carrefour de deux problèmes. Il y a d'abord dans notre tradition française, un vieux rêve qui est celui qu'exprimait François Perroux, quand il disait que nous étions à la recherche d'une société sans contrainte, ni rareté ; il y a dans la tradition française un vieux rêve anti-autoritaire qui d'ailleurs se marie très bien avec une intervention constante de la puissance publique. Mais cette donnée,

qui est après tout traditionnelle, trouve une application actuelle dans la mesure où je ne pense pas que l'on puisse continuer à maintenir des systèmes d'autorité comme ceux que l'entreprise a toujours connus. On voit mal pourquoi, alors que les pères de famille assurent difficilement leur autorité sur leurs enfants, ou le système scolaire sur les élèves, l'entreprise pourrait être un lieu privilégié dans lequel le chef d'entreprise pourrait continuer à exercer une autorité sans mélange sur ses salariés. Ce phénomène a des racines parfaitement objectives. Il est bien évident que lorsque les fils apprennent en même temps que leurs pères, quand nous sommes dans une société dans laquelle il n'y a plus de transmission de connaissances autre que celle ou tout le monde apprend ensemble un certain nombre de choses, les relations entre les hommes sont changées. On ne peut pas, dans l'entreprise, gouverner de la même façon quand il y a un accroissement continu, sinon du niveau culturel tout au moins du niveau de compétence et du niveau de technicité.

Il y a là, un problème fondamental sur les relations d'autorité et de commandement. Il faut analyser ce phénomène des comportements autoritaires, du surgissement de la spontanéité non pas comme des phénomènes de caractère moraux auxquels il faut répondre par des normes mais comme des phénomènes objectifs qui auraient leur autonomie et qui seraient le résultat d'un certain nombre d'évolutions de nos sociétés industrielles.

Ceci m'amène à mon dernier point. Je me sépare de l'approche qui m'est apparue institutionnelle de la représentation des salariés dans l'entreprise. Il me semble que, avant d'imaginer des institutions de représentation et de concertation il faut considérer que déjà l'entreprise française succombe sous le poids des institutions de représentation et de concertation. Si on fait le compte dans une entreprise de taille moyenne, de ce que représente le total des délégués du personnel, des membres du comité d'entreprise, des délégués syndicaux qui ne sont pas à confondre avec les représentants du syndicat auprès du comité d'entreprise, si l'on imagine encore que s'ajoutent à cela des représentants au niveau du conseil d'administration, je suis un peu inquiet de cette boulimie de structures et d'institutions. Je me demande si avant d'imaginer une nouvelle structure, il ne faudrait pas faire un bilan sérieux de l'application des dispositions existantes. Reconnaissons d'abord que les comités d'entreprises sont encore loin d'exister dans l'ensemble des entreprises où ils devraient exister. Il est quand même étonnant d'imaginer des nouvelles institutions alors que depuis 1945 on n'a pas réussi à faire appliquer des législations dont je dirais d'ailleurs qu'elles sont contradictoires sur un certain nombre de points. On est dans une situation d'accumulation de textes parfaitement contradictoires et avant d'imaginer de nouvelles institutions, il faudrait faire vivre celles qui devraient exister. Ceci m'amène, en conclusion, à dire que, peut-être, le problème des institutions est un moyen d'écarter le problème, qui n'a pas été à mon sens suffisamment posé, des organisations syndicales. Elles existent que cela plaise ou non. Il est un peu vain d'imaginer des institutions qu'ignorerait l'existence des organisations syndicales auxquelles la foi confère le carac-

tère de la représentativité. Le problème majeur à mon sens, est moins d'imaginer des institutions pour le personnel que de savoir *avec qui* l'on va faire l'entreprise. Autrement dit, on est peut-être dans une société de « trop-plein » dans laquelle le problème majeur n'est plus de savoir ce qu'il faut donner, mais de savoir *par qui* et *avec qui* l'on va créer la vie de l'entreprise. Si l'on pose le problème en ces termes, on ne peut éluder le problème des organisations syndicales qui ne sauraient être écartées de ce débat.

Jacques Tessier. — Je voudrais apporter ma pierre à ce débat en commentant brièvement le rapport sur la réforme de l'entreprise que j'ai présenté au congrès de la C.F.T.C. Dans le programme d'action de la C.F.T.C. adopté en 1965, dont le premier chapitre concerne l'entreprise, quelques orientations avaient déjà été fixées auxquelles je me suis conformé pour la rédaction de ce rapport. De manière très schématique, je vous rappellerai notre position de principe, avant d'exposer les trois séries de réformes que nous préconisons concernant les structures de l'entreprise.

Les trois propositions de la C.F.T.C.

Nous sommes actuellement la seule confédération syndicale ouvrière française qui ne mette pas en cause fondamentalement le système économique comportant, à côté d'un secteur public et d'un secteur nationalisé, des entreprises privées. Nous ne faisons donc pas nôtre la position d'autres centrales syndicales françaises préconisant la suppression généralisée de la propriété privée des moyens de production. Récusant l'idéologie marxiste de lutte des classes, nous n'acceptons pas le caractère soi-disant irréductible des oppositions d'intérêts entre les propriétaires de l'épargne investie dans l'entreprise et les travailleurs qui font fructifier cette épargne. Nous formulons cependant deux griefs majeurs à l'adresse du capitalisme libéral : en premier lieu, l'affirmation des théoriciens de ce système du droit à l'accapement des profits de la production par les seuls propriétaires de l'épargne investie dans l'entreprise ; en second lieu, leur affirmation du droit au monopole, en matière de gestion, pour les propriétaires ou mandataires de cette épargne investie.

A partir de ces postulats, voici le triptyque de nos propositions. Nous voulons d'abord voir reconnaître aux travailleurs (il y a déjà une amorce par les ordonnances de 1967, mais nous entendons y faire apporter un certain nombre d'améliorations) un droit de copropriété sur l'entreprise à travers les extensions de celle-ci qui se font par la voie de l'autofinancement. Le droit de participation, déjà reconnu aux travailleurs, sur les résultats de l'entreprise doit être concrétisé selon nous, de préférence à toute autre modalité, et au moins pour une part, par des attributions à ceux-ci de titres de propriété de leur entreprise. Les travailleurs, spontanément, parlent toujours de « leur » entreprise. Ils ont raison, car l'entreprise n'existe que par la fructification d'un capital inerte par le travail. Nous n'acceptons d'ailleurs pas de distinction dans le travail : pour nous, le travail c'est un tout, depuis le travail de conception

au niveau de la direction générale jusqu'à celui du plus modeste manœuvre. Le partage de ces fruits de l'entreprise est donc, selon nous, un droit absolu des travailleurs, un droit qui doit être concrétisé, encore une fois, quand il s'agit de sociétés de capitaux, par des attributions d'actions de celles-ci. Ainsi est amorcé un processus qui est d'une immense portée psychologique, juridique et même stratégique, qui doit faire passer peu à peu les travailleurs actuellement salariés, c'est-à-dire extérieurs à l'entreprise comme le rappelait à l'instant Gérard Adam, vers la position totalement autre, vous le concevez bien, de copropriétaires de cette entreprise qui ne peut vivre sans eux.

Deuxième volet du triptyque : nous revendiquons la représentation des travailleurs, avec voix délibérative, dans l'organe au niveau duquel est élaborée, orientée et contrôlée la politique de gestion de l'entreprise, et nous souhaitons que ce soit rendu obligatoire dans l'ensemble des sociétés occupant au moins 100 salariés. Nous suggérons que, dans ces sociétés soit généralisée la double structure : conseil de surveillance et directoire. Nous donnons la préférence très nette à cette structure, nous souvenant de la formule d'un des précurseurs du courant social-chrétien — qui n'était autre que La Tour du Pin — « Là où la gestion et le contrôle sont entre les mêmes mains, il n'y a plus ni gestion ni contrôle ». La gestion proprement dite, au jour le jour, est vraiment la fonction du directoire et il est indispensable de sauvegarder les principes d'unité et d'autorité de cette direction, responsable du destin de l'entreprise ; en revanche, au niveau de l'organe qui a à élaborer dans ses grandes lignes et à contrôler la politique de gestion, il doit y avoir une représentation des travailleurs.

Pour une première étape, nous demandons que la loi fixe à un tiers des membres du conseil de surveillance la représentation des travailleurs, avec voix délibérative, je le répète. Je précise également que, dans cette représentation des travailleurs au conseil de surveillance, il devrait y avoir un nombre égal de représentants du personnel d'exécution (ouvriers et employés) d'une part et, d'autre part, des ingénieurs, cadres et agents de maîtrise. Vous savez que, depuis la législation intervenue en décembre 1972, il y a d'ores et déjà dans beaucoup de sociétés, mais avec voix consultative seulement, quatre représentants des travailleurs au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, dont deux au titre des employés et ouvriers et deux au titre des ingénieurs, cadres et agents de maîtrise.

Permettez-moi d'ajouter deux précisions complémentaires. En premier lieu, nous inspirant d'une part des législatives déjà en vigueur dans certains pays, d'autre part de projets de la Commission des Communautés européennes, nous estimons souhaitable que certaines décisions du directoire d'une exceptionnelle importance, mettant en cause la « surface », voire l'existence même de l'entreprise — avec d'éventuelles répercussions sur l'emploi — soient subordonnées à un avis préalable favorable, donc en réalité à un accord, du conseil de surveillance. En outre, nous souhaitons que, dans certains domaines qui touchent très directement la vie des travailleurs, tels que les problèmes de formation professionnelle, les méthodes de promotion, les questions

d'embauchage (peut-être), de licenciement et quelques autres, un avis conforme du comité d'entreprise soit rendu nécessaire avant que les décisions préparées par le directoire deviennent exécutoires. En cas de conflit insurmontable entre ces deux organes, ce serait le conseil de surveillance, éventuellement à une majorité qualifiée, qui aurait à trancher.

Décentraliser les structures de concertation.

Autre remarque complémentaire : nous comptons demander, par notre proposition de loi, que la représentation des travailleurs par un tiers des membres du conseil de surveillance soit rendue obligatoire dans toutes les sociétés occupant au moins 100 salariés, mais nous proposerons aussi que la loi rende possible, à condition que ce soit par voie d'accord d'entreprise, une représentation des travailleurs au sein du conseil de surveillance, dans une proportion plus élevée, susceptible d'aller jusqu'à la parité avec la représentation des actionnaires. Actuellement, les mentalités (tant parmi les travailleurs que parmi les employeurs) n'ont pas encore évolué au point que cette parité de représentation puisse être rendue obligatoire. Nous sommes attentifs au fait que le législateur avait rendu « obligatoires » en 1945 les comités d'entreprise dans toutes les entreprises occupant au moins 50 salariés mais que, près de 30 ans plus tard, pas loin de la moitié de ces entreprises n'ont pas encore de comité. Ce précédent nous avertissant de la prudence nécessaire dans de tels domaines, nous préconisons une progression par étapes et, encore une fois, par accords d'entreprise, vers l'objectif que nous croyons souhaitable et qui est cette parité de représentation des travailleurs et des actionnaires dans les conseils de surveillance.

Quelques mots, enfin, sur le troisième volet de notre triptyque. Ce serait une illusion énorme de croire que, parce qu'aura été modifiée la composition de l'organisme au niveau duquel s'élabore la politique de gestion de l'entreprise (même s'il doit en résulter une plus grande garantie de conciliation entre la rentabilité économique et un progrès social suffisamment rapide) l'ensemble des problèmes de la condition de l'homme au travail seraient pour autant résolus. C'est la raison pour laquelle nous demandons que soit mis en place, à l'intérieur de la grande et très grande entreprise, un réseau décentralisé de structures de concertation, de dialogue, à tous les échelons internes au niveau desquels s'élaborent des décisions. Il faut qu'il y ait une possibilité « organique », pour les futurs exécutants, de dire leur mot, de donner leur avis, de faire leurs suggestions, de présenter par avance leurs critiques éventuelles à l'égard de la décision qui est en cours d'élaboration.

Notre camarade Malterre, de la C.G.C., pousse très fortement à la mise en place d'une « commission de concertation » des cadres supérieurs face à la direction générale de l'entreprise. Nous sommes d'accord dans le principe avec cette revendication mais à condition qu'elle ne se limite pas à ce niveau des cadres supérieurs. Nous voulons, nous, qu'il y ait la même obligation pour ces cadres supérieurs vis-à-vis des cadres qui leurs

sont immédiatement subordonnés, puis, pour ces cadres moyens, vis-à-vis des cadres subalternes, pour les cadres subalternes vis-à-vis de la maîtrise, de la maîtrise vis-à-vis des travailleurs exécutants. Autrement dit, à chaque échelon, c'est avec celui qui sera l'exécutant direct de la décision en cours d'élaboration qu'il est indispensable que le dialogue soit organiquement établi. Les travailleurs (c'est probablement le principal tournant social de mai 1968 qui a été lui-même la conséquence du progrès constant du niveau général de leurs connaissances et de leur culture de base) n'acceptent plus désormais d'être traités dans les entreprises comme des marionnettes dont la direction peut tirer les ficelles en les manipulant à sa guise. Ils veulent être traités en partenaires majeurs.

Nous ajoutons à ce troisième volet de l'intention de développer, pour ce qui dépend de nous, en essayant d'y rallier le plus grand nombre possible de nos interlocuteurs de la vie économique et sociale, les applications des idées de Hyacinthe Dubreuil, que j'ai moi-même connu au soir de sa vie. Hyacinthe Dubreuil, vous le savez, a lancé, il y a plus de trente ans, la formule des équipes autonomes ou semi-autonomes d'atelier. Au point de départ, ses idées ont été qualifiées d'utopiques, en raison de l'apparente impossibilité d'une décentralisation suffisante de la gestion de l'entreprise. Aujourd'hui, à l'ère de l'informatique, de l'ordinateur, de la direction participative par objectifs, il n'est nullement impossible de mettre ces idées en application. A ce niveau, qui est celui de l'organisation du travail d'exécution, nous pensons que l'on pourrait alors probablement parler « d'autogestion » sans trop se bercer d'illusions et sans verser dans l'utopie.

R.J. de Vogüé. — Je voudrais dire en réponse à ce que M. Gérard Adam a dit tout à l'heure que je le comprends très bien. Il n'y a pas de droit de l'entreprise. Mais j'ai l'impression qu'actuellement, nous n'avons plus le temps de nous livrer à des recherches de la nature de celles que vous recommandez. Parce que les choses vont vite actuellement et qu'il faut nous jeter à l'eau.

Exidemment, il ne faut pas nous évader de nos responsabilités sous prétexte de nous faire une religion, absolument exacte, absolument conforme à la logique. Je dois dire que j'ai été frappé d'entendre M. Jacques Tessier abonder dans un sens qui est très proche du mien : qu'il ne faut plus parler au futur de l'entreprise, il faut en parler au présent, il ne faut plus dire « on fera » mais bien « on fait ». Par conséquent, il faut avoir le courage de choisir une voie et des réformes avec l'espoir que l'on ne s'est pas trompé.

Mais l'entreprise survivra-t-elle ?

Maurice Blin. — Je voudrais limiter mon propos à une observation qui m'est inspirée non pas, par les réflexions philosophiques, juridiques, sociologiques qui peuvent se situer autour de l'entreprise, mais par la relative pratique que je puis avoir d'une coexistence quotidienne avec des chefs d'entreprise, pour qui j'écris et qui m'écrivent. Je résumerai cette observation d'une seule phrase : êtes-vous bien certains que l'entreprise, cela existe ? Paradoxe me direz-vous ; le pouvoir du ca-

pital, et un siècle de développement industriel économique ça n'est pas rien ! Cependant je voudrais vous rendre attentifs à ce fait premier, que l'entreprise est une invention récente, qu'elle a une vie relativement courte à l'échelle de l'histoire des sociétés humaines et que rien ne dit qu'elles a devant elle une histoire très longue. Nous sommes devant un fait sociologique assez brillant, assez remarquable, mais d'une durée peut-être beaucoup moins longue que nous ne le croyons. Pourquoi ? Parce que l'entreprise est moins une donnée qu'un fait de culture ; c'est un coup de tête, c'est une aventure, un risque couru délibérément par un homme ou quelques hommes, qui avant les autres, seuls ou souvent sans les autres, s'engagent dans ce qu'on appelle précisément une entreprise. Et c'est pourquoi ce qui a été dit tout à l'heure, et à quoi j'adhère à peu près en tout, se heurte cependant en moi à une réticence.

M. de Vogüé, Loïc Bouvard, Gérard Adam, Jacques Tessier, ont parlé excellemment de l'entreprise comme d'une réalité solide, qu'il s'agirait d'aménager, de partager, d'humaniser, de démocratiser, tous les verbes sont bons. Mais je dis qu'il faut d'abord que l'entreprise existe et dure. Or, comme vont les choses, je ne suis pas certain qu'on puisse l'assurer. Je n'en veux qu'un exemple : la distinction qu'a faite M. de Vogüé entre capital d'apport et capital acquis. Celui ou ceux qui engagent de l'argent dans l'entreprise sont en droit, comme vous l'avez très bien dit, d'attendre légitimement que cet argent leur rapporte un intérêt sous la forme d'un revenu fixe et indexé bien sûr. Cependant, je vous mets en garde contre le fait que, ce disant, vous paraissez concevoir le capital comme une réalité durable, elle-même à l'abri des secousses de l'histoire ou des circonstances et susceptible de rester dans sa pérennité, rapportant un intérêt régulier et indexé. Mais un capital aujourd'hui, c'est quelque chose qui peut mourir très vite. Rien n'est plus fluctuant, rien n'est plus incertain, rien n'est plus éphémère, rien n'est plus précaire que le capital. Ne nous endormons pas sur cette vieille idée qui veut que quand on a l'argent, on a tout. Quand on a l'argent et qu'on a que l'argent, on n'a rien. C'est la vérité de ce temps.

Le capital acquis c'est le capital d'apport plus ce que le travail sous ses deux formes — travail de gestion et de décision et travail d'exécution, selon la distinction de M. Jacques Tessier — a ajouté, c'est la « plus value » apportée à ce capital. Mais qu'est-ce qui fait qu'un capital prospère ? Est-ce le fait qu'il existe comme tel ? Non car le capital peut mourir s'il est mal géré. Or la gestion c'est beaucoup plus que le travail car il existe des sociétés où l'on travaille beaucoup et où l'on travaille très mal, parce qu'on est en retard d'un produit, d'un créneau, d'une technologie, d'un marché. Ce qui revient à dire que le sort du capital d'apport et celui des travailleurs qui sont, eux, des exécutants même à de très hauts niveaux, dépendent de l'invention, de la capacité de créer de quelques dirigeants que l'on appelle aujourd'hui « des managers », sur qui repose l'essentiel de l'avenir de l'entreprise. Sans eux, il n'y a plus d'entreprise du tout. Cela signifie que l'entreprise, pour parler en langage beaucoup plus simple, est un fait non pas d'économie mais de culture. Il repose sur une inven-

tion permanente et Dieu sait si l'on exalte aujourd'hui la créativité. Mais cette dernière est fragile, précaire et ma crainte est que, au rythme où vont les choses, nous n'ayons plus demain d'entrepreneurs du tout. Pour risquer de créer une entreprise, il faut avoir le cœur chevillé au corps, être un aventurier dans l'âme, alors qu'il est tellement plus confortable de pratiquer quelque métier !

En conclusion, je serais assez de l'avis de Gérard Adam, mais prenant ses propos en un tout autre sens. Je crois comme lui en effet, que l'entreprise n'est pas une donnée permanente, une constante de l'histoire, mais une invention de culture, un phénomène extraordinaire qui a fait l'originalité absolue de la civilisation européenne, aujourd'hui japonaise, et peut-être, mais ce n'est pas certain, le développement économique de la planète demain. Alors dans l'Europe fatiguée par le long effort qu'elle a fait en se relevant d'une guerre d'abord, des deux guerres même, et la course-poursuite qu'elle mène contre les Etats-Unis, je me demande si nous ne sommes pas déjà en train de nous partager un trésor qui glisse entre nos doigts et si l'entreprise, telle qu'actuellement nous l'analysons et essayons de la démocratiser, n'est pas exposée tout bonnement au risque de disparaître.

Je voudrais conclure par une autre remarque : la participation. J'en ai beaucoup parlé autour de moi avec des salariés de tout niveau. La participation, c'est pour presque tous avant tout, vouloir connaître ce que le patron va faire de la « boîte » et par conséquent c'est donc d'abord un réflexe de protection, hautement légitime : on veut savoir de quoi l'avenir sera fait ; on veut être dans le coup pour empêcher le patron de fermer boutique, de déplacer son atelier, de transformer sa technologie, etc... Mais participer, cela devrait être partager, assumer la responsabilité, et donc, faire de l'aventure qu'est l'entreprise, une aventure collective. Croyez-vous que les salariés de France actuellement, quels qu'ils soient, ont envie de s'engager dans cette grande aventure ? J'en doute. Ils en veulent bien les fruits, ils en refusent les conditions. Or, c'est pourtant cela, à la lettre, en logique, en droit, en morale, la responsabilité.

Je suis conscient, ce disant, de poser un problème, non d'apporter des solutions. J'apporte mon appui entier à ce qu'ont pu vous dire les orateurs qui m'ont précédé, je dis seulement, non plus du tout ici en politique, ni en moraliste, mais en économiste au moins marginal, que nous sommes peut-être en train d'assister à la fatigue, à l'affaissement relatif d'une extraordinaire aventure qui a été celle de l'entreprise, mais qui, écrasée actuellement par les impératifs qui l'accablent, risque tout doucement de s'effacer sous nos regards au moment où nous voulons mettre la main sur elle.

Jean-Marie Daillet. — Je ne suis pas tout à fait aussi inquiet que certains sur la survie de l'entreprise. Nous venons d'assister cet été, avec l'affaire Lip en particulier, à un phénomène après tout courant. Une entreprise peut mourir. Mais cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'une entreprise peut n'être plus une entreprise. Qui dit entreprendre dit imaginer. Eh bien on n'imaginait plus

chez Lip, au niveau de la gestion, de l'innovation commerciale. Je ne suis pas choqué quand Maurice Blin dit, et la remarque est très profonde, que l'entreprise est un fait de culture, d'imagination. Cette entreprise là n'est pas finalement différente de tout ce qu'on peut faire dans la vie. L'aventure politique après tout n'est pas fondamentalement différente de l'aventure « entreprise ».

Maurice Blin. — Une remarque simplement, quand un patron rate, c'est mille chômeurs ! Quand mes électeurs en ont assez de moi, cela fait un parlementaire battu ! C'est complètement différent ; la gravité n'est pas comparable entre les deux situations.

Jean-Marie Daillet. — N'essayons pas trop d'opposer l'entreprise dite commerciale ou industrielle par rapport au reste de la société. Ce que l'on peut en tout cas déplorer, c'est peut-être qu'à notre époque, les responsabilités se diluent, et qu'on ne veuille plus tellement exercer une responsabilité. C'est en ce sens que je crois que l'on aurait tort de particulariser et de trop distinguer l'entreprise industrielle et commerciale privée de l'entreprise publique, de ce que j'appellerais l'entreprise administrative.

Pourquoi, en effet, opposerait-on a priori des gens qui prennent des risques, qui font des choses intéressantes, qui imaginent, etc..., qui promeuvent des entreprises ayant besoin de capitaux, ayant une production vendable, et les animateurs de l'entreprise administrative, que ce soit un Ministère, ou un Institut, etc..., c'est-à-dire des organismes qui produisent des biens moins matériels ? Je dis cela parce que, lorsqu'il était question, dans la voie gaulliste, de « participation », la première question qui venait à tel esprit était de dire : « participation aux bénéfiques », soit, mais qu'en est-il de la participation aux pertes ? Poser cette interrogation, c'était poser le problème de la mort de l'entreprise, mais aussi celui de la participation aux « bénéfiques » de l'entreprise administrative. N'y a-t-il pas, sous une forme ou sous une autre, des bénéfiques à reconnaître à l'entreprise administrative ? Pourquoi les uns, parce qu'ils sont dans l'administration, seraient-ils éloignés des bénéfiques sonnants et réverbérants, des bénéfiques de gestion que l'on prétend accorder aux autres ? Peut-être faudrait-il donc inscrire un droit nouveau dans la Constitution : au-delà du droit au travail qui est un fait, le droit à la satisfaction dans le travail, le droit à la responsabilité et à ses sanctions.

Je ne crois pas beaucoup à l'hypothèse audacieuse de Gérard Adam, lorsqu'il parle de l'indifférence à l'entreprise, en tout cas en ce qui concerne l'indifférence à l'entreprise industrielle et commerciale.

Les conflits et l'arbitrage dans l'entreprise.

Gérard Adam. — J'ai voulu simplement noter qu'il n'est pas évident que les salariés aient tous et toujours la volonté de participer à la gestion de l'entreprise, car la participation ne résout pas tous leurs problèmes, à leurs yeux.

Il me semble enfin que dans ce débat on a un peu trop ignoré le rôle des conflits dans l'entreprise. Le conflit

est trop souvent présenté comme un *mal*. Cette vue machéenne qui oppose la paix sociale au conflit est, à mon sens, trop simpliste. Tout d'abord parce que l'entreprise n'est pas une structure idyllique. Les intérêts de tous ne sont pas convergents et il est légitime que ces antagonismes puissent s'exprimer. A cet égard la négociation n'est pas séparable du conflit. Elle le poursuit sous d'autres formes et avec d'autres moyens.

Par ailleurs il ne faut pas céder à une vue trop institutionnelle : l'entreprise n'est pas un monde clos et figé. La pesanteur des institutions — et notamment celles qui relèvent de l'idée d'arbitrage — c'est d'être trop souvent prisonnières des références au passé ou à des normes juridiques. Dans une société en mutation rapide, au nom de quoi arbitrer ? Certainement pas au nom d'un bien commun éternel...

Si, dès lors, la justice est évolutive — disons relative — les institutions ne sont-elles pas une leurre ? Il ne s'agit pas de déclarer les institutions d'arbitrage inutiles, mais simplement de marquer que derrière elles se profile toujours le jeu des forces sociales. Et au fond la véritable justice me paraît être la reconnaissance de la légitimité de l'expression de ce rapport de forces.

Jean-Marie Daillet. — Ma dernière réflexion est la suivante. Il n'y a en France semble-t-il, que trop peu de coopératives ouvrières de production. Je pense qu'il serait intéressant d'étudier de près les expériences faites en ce domaine. Je suis pour ma part représentant d'un département qui ne manifeste pas de penchant pour l'aventurisme en matière sociale. N'empêche que, dans la Manche, il y a une coopérative ouvrière de production, dans le sud du département, qui fabrique des câbles électriques. C'est une entreprise de 350 employés, bien gérée, et qui démontre qu'après tout, certaines formes d'autogestion sont tout à fait viables.

H. Bourbon. — Il me reste à remercier les participants et l'animateur de ce débat dont l'aspect constructif est évident. Réfléchir sur l'entreprise ce n'est pas seulement examiner les moyens d'améliorer les conditions de travail et d'accroître le niveau de vie des salariés, des ouvriers, c'est aussi mettre en cause ce qui existe pour préparer un type de société et de civilisation mieux en harmonie avec les exigences du progrès social et humain, c'est rechercher si à la philosophie dogmatique de la lutte des classes ne peut pas se substituer une politique qui — sans supprimer les oppositions, les tensions et les conflits, dont le rôle de stimulant et d'accélérateur est indiscutable — atteigne, grâce à des procédés et méthodes authentiquement démocratiques, des résultats positifs et féconds tant sur le plan de l'efficacité économique que sur ceux de la justice sociale et de la dignité humaine.

Ce débat comme le numéro spécial de « France-Forum » consacré l'année dernière à la réalisation de la participation dans l'entreprise (N° 126) sont une modeste, mais réelle, contribution à cette recherche et à cette réflexion.

Réformer l'entreprise est un aspect essentiel de la réforme de la société, réforme qu'il appartient à la démocratie — et non à la technocratie — de mener à bien.

50 ans après la mort de Lénine : les avatars du Marxisme-Léninisme

par Yves Pitette

LE 21 janvier 1924, il y a donc cinquante ans, mourait Lénine. Le père de la révolution bolchévique s'éteignait au moment où il aurait sans doute été le plus utile à son pays. Le temps de l'enthousiasme passé, les nouveaux dirigeants russes se heurtaient aux problèmes éternels de la Russie, celui des nationalités, par exemple, ou des immenses étendus dans lesquelles se dilue l'autorité, et à ceux qu'ils avaient provoqués en appliquant à une économie balbutiante et encore très largement rurale des médecines de choc qui l'avaient conduite à l'agonie. La NEP, instaurée par Lénine en 1921 pour y remédier était peu à peu écartée par Staline dont la brutalité et l'arbitraire s'épanouissaient sous les yeux épouvantés de Lénine, qui se rendait compte au moment de mourir de la véritable personnalité de celui qu'il avait amené aux commandes du parti.

Lénine n'a vécu que pour la révolution. Il en fut d'abord le théoricien systématique, proposant une lecture de Marx, donnant de ses thèses une interprétation précisée et approfondie à l'occasion de multiples affrontements idéologiques. Puis, à plusieurs reprises, il échoua dans des tentatives de mise en pratique avant de se faire surprendre en 1917 et de rentrer en Russie dans les fourgons de l'ennemi pour improviser une révolution cette fois victorieuse.

Mais comment expliquer la fabuleux succès de sa destinée ? Lénine est sans aucun doute l'homme de ce siècle dont le nom est le plus répandu à travers le monde depuis cinquante ans, celui dont les idées ont connu le plus grand succès. Des centaines de millions d'hommes vivent aujourd'hui sous le marxisme-léninisme, qui préside à l'organisation de plusieurs états dont certains parmi les plus grands. Il y a pourtant une ombre au tableau ; tous ceux qui en font profession ne trouvent pas dans le marxisme-léninisme la même doctrine intangible, les héritiers ne sont pas d'accord entre eux, s'excommunient mutuellement. En conséquence de quoi, il existe aujourd'hui toute une série d'écoles qui ne mettent pas sous un terme qu'elles ont pourtant en indivision, les mêmes réalités.

En donnant à son ouvrage le titre de « L'Héritage de Lénine » (1) François Fejtö, qui est probablement l'un

Lénine n'a vécu que pour la révolution.

des observateurs les plus expérimentés du monde communiste, a bien senti ces discordances et la difficulté pour un homme moyennement averti de s'y retrouver. Marx, le marxisme, Lénine, le léninisme, puis Staline, Mao-tse toung, Tito, l'Internationale, les déviationnismes, le trotskysme, ont inspiré des centaines de livres, des théories monumentales aux monographies les plus spécialisées. Devant une bibliothèque aussi importante et diversifiée, il devient pratiquement impossible d'avoir une vue d'ensemble assez claire, et de dégager les lignes de force d'un monde communiste en perpétuelle mutation. C'est le grand mérite de François Fejtö que d'avoir su ordonner cette étude qu'il présente lui-même comme

(1) *Casterman.*

une introduction à l'histoire du communisme mondial. Indispensable guide pour qui voudra s'aventurer plus loin, il s'agit d'une « réflexion et surtout une invitation à la réflexion sur les avatars de l'idéologie marxiste-léniniste ».

L'IRRUPTION AU POUVOIR

La révolution de 1917 est importante à un double titre dans l'histoire du communisme mondial. Evidemment, et c'est le premier point, elle est la date de l'émergence du courant révolutionnaire marxiste qui couvrait depuis déjà de nombreuses années : pour la première fois des révolutionnaires prennent le pouvoir dans un pays qui compte, l'un des plus grands, l'empire russe. Jamais encore personne n'a tenté de mettre en application les idées de Karl Marx, et pour une première expérience, c'est l'un des plus grands Etats mondiaux qui est concerné. Il importe d'ailleurs de rappeler combien cette situation est fortuite. La théorie marxiste, on le sait, n'envisage la possibilité d'une révolution que dans la mesure où il existe dans le pays un prolétariat nombreux, conséquence d'une industrialisation avancée. Ainsi Marx avait-il étudié tout particulièrement les problèmes de l'Angleterre et de l'Allemagne, pays d'où sortirait, pensait-il l'avant-garde révolutionnaire. La Russie tsariste, encore très arriérée et essentiellement rurale devait, selon le schéma marxiste théorique, passer par tous les stades de l'industrialisation. Dans un état encore autocratique, le chemin aurait dû être long.

La tournure désastreuse prise par la guerre avec l'Allemagne, un mécontentement profond joint à une incapacité du gouvernement et au pourrissement de la société avaient suffi à provoquer l'effondrement. Le savoir-faire révolutionnaire de Lénine avait fait le reste. Devenu le bastion avancé du socialisme, l'URSS allait rapidement profiter de la situation pour se poser en leader du mouvement communiste international et, avec Staline, l'utiliser à son seul profit.

La conséquence de ces événements sur l'idéologie marxiste fut brutale. Le libre débat sur le marxisme prit fin. Les disputes ou querelles d'écoles qui opposaient des révolutionnaires exilés n'étaient plus de mise et peu à peu, le marxisme selon Lénine allait s'imposer jusqu'à ce que Staline le codifie pour en faire la « bible » intangible des communistes.

« Il convient de noter que le léninisme auquel se réfèrent les textes orthodoxes, n'est autre en fait que l'enseignement de Lénine organisé en un tout cohérent, systématisé et comme pétrifié par Staline qui — encore qu'on ne croie plus opportun de le rappeler — a donné au marxisme-léninisme non seulement son nom, mais aussi sa forme codifiée, vulgarisée, quasi définitive (2). Or pour ce faire, Staline a escamoté le devenir de Lénine, l'évolution de sa pensée, ses contradictions. Il a peu insisté, c'est le moins qu'on puisse dire, sur le Lénine social-démocrate, disciple de Plekhanov et de Kautsky, et qui, même après sa rupture avec les mencheviks, avait continué à coopérer pendant longtemps avec la II^e

Internationale. Il n'a pas présenté les « thèses d'avril » de 1917 et toute l'action de Lénine en vue de la prise de pouvoir immédiate comme ce qu'elles étaient : non seulement une rupture avec le marxisme occidental, mais aussi un saut par rapport aux schémas et théories léninistes de la période précédente. Une aventure lourde de conséquences, accoucheuse d'histoire, mais aventure quand même. Enfin Staline a caché devant toute une génération de communistes le conflit violent qui l'avait opposé à Lénine à la fin de la vie de celui-ci. Staline a aussi éliminé avec soin de l'héritage marxiste-léniniste les interprétations du léninisme plus riches, plus nuancées que la sienne et souvent plus proches de la vérité, dues à Boukharine, à Zinoviev, à Trotsky et qui jusqu'en 1928 avaient fait encore partie du patrimoine communiste. »

C'est ainsi que l'idéologie communiste de l'immédiat avant-guerre était en fait le marxisme expliqué par Lénine, lui-même ultérieurement figé par Staline. Comment, dès lors, devant une telle rigidité, une telle sécheresse de la pensée, s'étonner par exemple de l'extraordinaire pauvreté de l'art socialiste à cette époque. Mais là n'est pas notre propos. L'héritage de Lénine, pour reprendre le titre de François Fejtö, tel qu'il a été codifié par Staline, reprend les thèses du début de la révolution. Hors Lénine a évolué, surtout à la fin de sa vie. Bien plus, selon le mot d'un de ses contemporains, il affectionnait la tactique des tournants brusques, ne craignant pas de se contredire pour s'adapter aux nécessités du moment. Ainsi fut-il l'homme du communisme de guerre, mais en même temps le créateur de la NEP.

Sur le grave problème des nationalités, Lénine adopta une position modérée qui lui permit de sauvegarder l'unité de la Russie. Il était un ennemi juré des méthodes impérialistes des tzars et de ce que l'on appelle le chauvinisme grand-russe c'est-à-dire la façon de ne considérer toute chose dans l'immensité russe que dans le seul intérêt de Moscou et de la minorité grand-russe qui détient toujours le pouvoir.

DEJA LE CENTRALISME...

« Or, Lénine, malgré son aversion à l'égard de tout ce qui pourrait favoriser la survie du chauvinisme et de l'impérialisme russe, se montrait en même temps (voir ses remarques sur les projets de programme du parti social-démocrate russe, faites dans les années 1902-1903) très méfiant quant au principe fédéral et ses relents proudhoniens (3). Le fédéralisme était contraire à la conception centraliste qu'il avait du parti ouvrier. Il était hostile à tout ce qui pouvait « morceler les forces du prolétariat ». Lorsqu'en 1903 le Bund (parti social-démocrate de la minorité juive de Russie) réclamait le droit pour toutes les nationalités de la Russie de former un parti ouvrier particulier, les divers partis nationaux devant s'associer ensuite en « une mission de type fédératif », Lénine s'y opposait vigoureusement. Ce qui lui importait, c'était de créer et de consolider le « noyau principal du parti ». Certes, dans son esprit, ce noyau devait s'inspirer d'un internationalisme sans reproche.

(2) F. Fejtö, pp. 23-24.

(3) F. Fejtö, pp. 48-49.

sa propre œuvre dans laquelle il ne se reconnaissait plus ».

« C'est notamment le Lénine des Notes, dictées en décembre 1922 et janvier 1923 et parmi lesquelles se trouve ce qu'on appelle communément son Testament. Sa femme, N. Kroupskaya, les avait remises le 18 mai 1924 à Kamenev pour qu'elles fussent portées à la connaissance du XIII^e Congrès du parti, convoqué pour le 23 du même mois (4). Or on sait que Staline et ses alliés à l'époque, sur lesquels Lénine avait porté un jugement des plus sévères, cachèrent ces documents, comme ils escamotèrent aussi, par des tours de passe-passe dialectiques et des falsifications successives, tout le Lénine critique, réformateur, anti-bureaucratique, antichauvin des dernières années de sa vie active.

Chimère encore, vouée a priori à la défaite, ou musique d'avenir ? C'est en tous cas l'image d'un socialisme à visage plus humain qui se dessine en filigrane entre les lignes des « Notes et Articles », tels que « La Question des nationalités ou de l'autonomie, « Mieux vaut moins mais mieux » et surtout la « Lettre au Congrès » dans le complément de laquelle, daté du 24 décembre 1922, Lénine proposait aux camarades d'étudier un moyen pour démettre Staline « trop brutal » du poste de secrétaire général du parti « pour nommer à sa place une autre personne qui n'aurait en toutes choses sur le camarade Staline qu'un seul avantage, celui d'être plus tolérant, plus loyal, plus poli et plus attentif envers les camarades d'humeur moins capricieuse ».

LENINE, HOMME DES CONTRADICTIONS

Lénine, on le voit, était donc bien loin de l'homme dur, tout d'une pièce, insensible, image que Staline se plaisait à répandre.

Tolérance, loyauté, politesse, respect de l'autre : autant de références à des valeurs auxquelles Lénine, matérialiste conséquent, ennemi juré de « l'humanitarisme abstrait » — tout comme Marx — refusait toute autonomie par rapport aux intérêts de classe, aux intérêts du parti et de la révolution. Il a senti lui-même le caractère insolite de son appel à des qualités humaines qui ne correspondaient pas exactement à l'image du militant dur, intrinsèque, implacable, forgée pendant des années de lutte clandestine et de guerre civile. « Ces traits, estimait-il, peuvent sembler n'être qu'un infime détail. Mais à mon sens, pour nous préserver de la scission et en tenant compte de ce que j'ai écrit plus haut sur les rapports de Staline et de Trotsky, ce n'est pas un détail ou bien c'en est un qui peut prendre une importance décisive ». Plus haut, c'est-à-dire dans sa Note dictée le 24 décembre sur son lit de malade, Lénine, prophétique, avait dessiné les rapports entre Staline et Trotsky comme constituant le principal danger de scission, vu le caractère de ces « deux chefs éminents ».

« Le camarade Staline, notait-il, devenu secrétaire général, a concentré entre ses mains un pouvoir illimité et je ne suis pas sûr qu'il puisse toujours s'en servir avec assez de circonspection... Le camarade Trotsky... ne se fait pas remarquer seulement par des capacités

En Tchécoslovaquie, il ne s'agissait pas d'éliminer le socialisme mais de l'humaniser.

« Nous devons toujours et inconditionnellement tendre à l'union la plus étroite du prolétariat de toutes les nationalités », écrivait-il. Mais c'est précisément cette tendance à l'unité étroite, à la centralisation de caractère supranational, qui conduira le parti, une fois au pouvoir, à rétablir le centralisme bureaucratique grand-russe sous couvert de l'internationalisme et du fédéralisme.

L'on ne saurait même pas dire que le danger d'une telle évolution ait échappé à Lénine. Dans la discussion passionnante qui eut lieu en 1908-1909 sur la question nationale entre Rosa Luxembour, Otto Bauer et Karl Kautsky, Lénine se rangea sans hésitation du côté de Kautsky qui avait mis en garde ses camarades contre toute sous-estimation de la force des sentiments nationaux, des aspirations à constituer un Etat national, Lénine approuvait les conclusions de Kautsky, à savoir que l'Etat national est la forme d'Etat qui convient le mieux aux conditions modernes, et deuxièmement que les Etats à composition nationale hétérogène sont toujours des Etats dont la formation est restée, pour une raison ou une autre, anormale ou peu développée. Comme Kautsky, Lénine soulignait l'existence de « puissants facteurs économiques » qui engendrent des tendances à la création d'Etats nationaux. Dans son étude intitulée : « Du droit des nations à disposer d'elles-mêmes », publiée en 1914, il a exprimé la crainte que le refus de faire de la question nationale un fétiche ne conduise l'internationalisme à justifier les préjugés et intérêts d'une « nation privilégiée ». Il a condamné, il condamnera encore souvent « le nationalisme grand-russe... qui intoxique l'atmosphère politique de la Russie toute entière », les rangs socialistes y compris. »

Le problème des nationalités débouche obligatoirement sur celui de l'internationale communiste. Dès 1920, Lénine avait perçu les dangers de son utilisation au strict profit des intérêts soviétiques. En effet, peu à peu, sous l'emprise de Staline, l'internationale fut intégrée à l'Etat russe, et sous prétexte de préserver les acquis de la révolution, et donc en premier lieu la sécurité de la Russie, progressivement mise à son service.

Ces deux exemples montrent brièvement que Lénine, surtout sur la fin de sa vie « se trouva aux prises avec

(4) F. Fejtö, pp. 59-65.

éminentes. Il est peut-être l'homme le plus capable du Comité central, mais il pêche par excès d'assurance et par un engouement exagéré pour le côté purement administratif des choses ».

En réalité, l'évolution des années vingt qui virent se transformer l'Etat soviétique révolutionnaire en un Etat bureaucratique strictement hiérarchisé, fut précédée et comme préfigurée par l'organisation centraliste quasi militaire que Lénine avait donnée au parti bolchevik, à l'opposé des structures bien plus souples et nuancées des grands partis ouvriers sociaux-démocrates de l'Occident. On peut, certes, distinguer une certaine tendance à l'élitisme chez Marx, Engels et leurs disciples occidentaux également, — mais cet élitisme s'accroît chez Lénine du fait de l'état arriéré du prolétariat russe qu'il se proposait d'entraîner dans la voie révolutionnaire, du fait surtout des conditions de clandestinité dans lesquelles le parti s'y était développé. Les structures hiérarchisées du parti bolchevik, les habitudes de conspiration, de secret qu'il avait contractées dans sa lutte — qui était davantage la lutte d'un appareil clandestin de révolutionnaires professionnels contre l'appareil policier tsariste qu'une lutte de classe — ont prédisposé les dirigeants bolcheviks à faire de l'Etat conquis non un instrument d'émancipation et de libération du prolétariat industriel et du peuple, mais au contraire un instrument de domination bureaucratique et policière. Au point que le « dernier combat » de Lénine — pour la limitation volontaire du nouvel absolutisme — semblait condamné à l'échec par la force des choses qu'il avait lui-même installées.

C'est la violation des promesses de la révolution, des principes du régime soviétique relatifs à l'émancipation des nations et nationalités, au droit à l'auto-détermination, qui a provoqué le conflit le plus tragique entre Lénine et son œuvre, entre Lénine et Staline. « Je suis fort coupable, je crois, devant les ouvriers de Russie, de n'être pas intervenu avec assez d'énergie et de rudesse dans la fameuse question de l'autonomie, appelée officiellement, si je ne me trompe, question de l'Union des républiques socialistes soviétiques », avouait Lénine dans une note dictée le 30 décembre 1922 et que l'on ne peut relire sans frissonner. »

Staline bien évidemment, préféra conserver de Lénine l'image qui servait le mieux ses desseins. Celle du Lénine inventeur du régime totalitaire. Il a organisé la dictature du Parti, réduisant l'homme à un minuscule rouage de l'Etat. Il a banni au X^e Congrès en 1921 tout droit d'opposition au sein du Parti, mis sur pied une hiérarchie rigide et pesante qui, fondée sur des méthodes d'inquisition policière, permit à un petit groupe d'hommes, puis à un seul, de diriger toute la société selon leur bon vouloir. C'est encore lui qui s'acharnera contre les socialistes et les mencheviks, qui musela la presse. Lénine est donc incontestablement responsable de l'instauration d'un régime totalitaire dont il a jeté les bases avant que Staline n'en développe la méthode.

STALINE : LE DESSECHEMENT

Aussi les tentatives de Khrouchtchev, lors de sa dénonciation des crimes de Staline, pour différencier ce qui

Le règne de Staline fut un dessèchement de la pensée marxiste.

fut le rôle de Lénine, lors de la création du parti, de celui de Staline, soudain tombé de son piédestal et chargé de tous les maux, étaient-elles difficiles à accepter. Lénine est bien à l'origine de la conception dictatoriale et policière de l'organisation du parti et de l'Etat en URSS et aujourd'hui encore, les partis communistes traînent cet antécédent comme un boulet.

« Staliniisme, c'est un terme que les staliniens — du vivant et après la mort de Staline — ont presque toujours évité (5). Ils ont utilisé à sa place le terme marxisme-léninisme, forgé par Staline. Pendant plus de trente ans, depuis la victoire remportée par Staline sur les troskystes et les boukharinistes, le marxisme-léninisme se confondait effectivement dans l'esprit des dirigeants et militants communistes du monde entier, avec le nom et l'œuvre de Staline. C'est lui qui a systématisé l'enseignement de Marx et de Lénine, en a fait un catéchisme simplifié, accessible à tous ; c'est lui qui a fixé les structures politiques, économiques, sociales et culturelles de l'URSS et a offert la base doctrinale commune, pour ainsi dire incontestée pour le mouvement communiste international tout entier. Attaquer Staline, cela équivalait — comme Khrouchtchev l'avait dit dans un discours de 1937 — à « attaquer la classe ouvrière, le peuple travailleur... à attaquer les doctrines de Marx, Engels et de Lénine. »

Pendant toute la période stalinienne, soit pendant près de trente ans, de la mort de Lénine en 1924, à celle de Staline en 1953, il n'y eut pratiquement pas d'opposition que ce soit à l'intérieur de l'URSS ou au sein de

(5) F. Fejtö, p. 72.

l'internationale. Seuls Trotsky, puis Tito et les yougoslaves après la guerre mondiale, ont osé s'opposer à Joseph Staline. En fait, Trotsky fut plutôt le dernier opposant, puisqu'il fut exilé en 1929 puis assassiné en 1940 au Mexique, alors que Tito ouvrit la première brèche dans le système stalinien. Le règne de Staline donc, fut au plan de l'idéologie marxiste une période de dessèchement de la pensée, où tout était soumis à la volonté capricieuse d'un homme, à travers la toute puissance d'un appareil policier omni-présent, dans l'ambiance étouffante des purges, des déportations de populations entières, d'asservissement total. Il n'y a pas lieu de rappeler ici les épisodes tragiques de cette époque depuis l'écrasement des paysans lors de la collectivisation forcée, jusqu'à l'élimination physique de tous les cadres du parti communiste, de l'Internationale et de l'armée, mais simplement de les évoquer pour montrer combien Staline se contenta de systématiser des méthodes qu'avait inaugurées Lénine, en les amenant jusqu'à l'absurde, absurde dont la célèbre affaire du biologiste Lyssenko est le suprême exemple.

Répression féroce, soumission totale des partis étrangers aux intérêts de l'URSS, stratégie économique contradictoire, imposée de force, telles sont les grandes lignes d'une époque où, le marxisme-léninisme n'a plus grand chose à voir avec Lénine ou avec Marx et où seule la terreur tenait lieu de méthode de gouvernement. La seconde guerre mondiale intervient comme une étape dans cette gigantesque entreprise. L'impérialisme russe si souvent fustigé par Lénine refait surface, et l'URSS de Staline conquiert de nouveaux territoires. Elle sera d'ailleurs le seul belligérant à le faire.

Mais les chefs staliniens des partis d'Europe Centrale viennent au pouvoir. S'appuyant sur l'Armée rouge qui stationne dans ces pays, ils renversent les gouvernements en place et d'un seul coup, sept nations passent sous le contrôle direct de l'URSS à laquelle ils se trouvent inféodés. En élargissant sa zone d'influence Staline triomphe, mais du même coup il introduit dans son empire les germes de conflits ultérieurs. Déjà, Tito, le seul leader qui se soit imposé au pouvoir dès la libération de son pays, la Yougoslavie, refuse de se soumettre aux caprices du Kremlin et commence d'explorer une voie qui peut à peu, au long des années le menera aux expériences autogestionnaires actuelles. Pour la première fois, une brèche est faite dans la théorie stalinienne du marxisme-léninisme. Le monde communiste ne vit plus sous la loi unique et intangible dictée de Moscou, une autre voie a été ouverte. Au même moment se lève à l'Est l'étoile de Mao-Tsé Tung. Il a réussi à écarter les nationalistes de Tchang Kai Chek et s'installe à Pékin, à la direction d'un pays immense, encore livré pour partie à des luttes féodales, et surtout aux prises avec une situation économique désastreuse. Fidèle disciple de Staline, auquel il gardera une sorte de fidélité, son heure viendra plus tard, ainsi que les disputes avec les dirigeants du Kremlin. Mais après avoir décapité les partis communistes des jeunes démocraties populaires au cours d'une série de procès fabriqués de toutes pièces, Staline disparaît en 1953. C'est la fin d'une époque, celle de l'unicité de

la doctrine marxiste-léniniste. Avec la lutte pour le pouvoir, la destalinisation entreprise par les nouveaux maîtres du Kremlin va entraîner un bouillonnement d'idées, et l'étau policier en se desserrant va libérer des forces qui étaient jusqu'alors comprimées, écrasées. On voit renaître la littérature russe, mais aussi se révéler les différentes déviations jusque là maîtrisées. C'est ainsi que se développent le révisionnisme et le maoïsme, deux déviations majeures et antagonistes, le communisme national et, plus récemment le gauchisme.

LA FIN DE LA COHESION

Les événements de Pologne puis l'insurrection hongroise de 1957 ont provoqué l'apparition dans le vocabulaire communiste d'un nouveau concept, le révisionnisme. En effet, l'expérience des années du stalinisme avait porté ses fruits, et avec la nouvelle vague des jeunes communistes des démocraties populaires, des notions oubliées réapparurent : la liberté, la démocratie, la souveraineté ; jusqu'aux méthodes de l'économie dont l'efficacité se trouvait contestée. Le révisionnisme qui est apparu, on l'a vu, en Pologne et en Hongrie s'est ensuite développée dans les années 1960, notamment en Tchécoslovaquie. Son explosion en 1956 sous la pression des jeunes intellectuels a réellement mis en danger le régime communiste, ce qui explique l'intervention, puis la féroce répression soviétique. Dans les cellules des organisations d'intellectuels du parti, l'agitation était grande, et le rejet total de la soumission, du mensonge organisé, imposés jusque là.

En Tchécoslovaquie, la seconde irruption des thèses du « socialisme à visage humain » revêtait d'autres caractéristiques. Il ne s'agissait pas d'éliminer le régime communiste, mais bien de l'humaniser. L'arrivée au pouvoir de Dubcek ne fut que l'aboutissement d'un long cheminement d'idées. Le communisme devenait alors un libre choix et non un régime imposé de l'extérieur par une puissance étrangère. Mais pas le communisme stalinien avec son cortège de polices, de procès, de déportations ; comme le dit François Fejtö, la liberté était une idée neuve : liberté de l'individu, souveraineté nationale. Ces deux notions, complètement désuètes dans les milieux de gauche occidentaux, où l'on ne parle que de révolution sociale, se trouvaient soudain redécouvertes. La revendication d'une meilleure démocratie dans l'Etat, mais aussi à l'intérieur du parti mettait en danger le sacro-saint centralisme et, à terme, provoquait l'apparition d'une opposition. De la même façon, le révisionnisme économique prévoyait un assouplissement du système de planification, une plus grande autonomie pour les entreprises et même de tenir compte, selon des critères à déterminer, des lois du marché.

Ce programme équivalait ni plus ni moins à la disparition du marxisme-léninisme orthodoxe et à l'instauration d'un régime proche des réalités yougoslaves. Le problème des soviétiques et de Khrouchtchev en particulier, était insoluble. Ils avaient dénoncé le stalinisme, ses crimes, paru desserrer l'étreinte en laissant quelques possibilités d'expression aux écrivains, et se voyaient débordés dans les pays où jusqu'à présent un régime étouffant leur avait permis d'agir à leur guise. Cela

puissance » (6). La phraséologie ultra-révolutionnaire, estiment-ils, n'est qu'un camouflage. « L'histoire a plus d'une fois vu le révolutionnarisme tapageur marcher de pair avec le nationalisme le plus effréné », affirmait Souslov. « Le nationalisme est le pivot de l'action chinoise »... « Le nationalisme militant petit-bourgeois et le chauvinisme de grande-puissance constituent le trait caractéristique principal et déterminant de la théorie et de la praxis maoïstes », affirmait un groupe de savants soviétiques. D'autres spécialistes ont cherché les origines du nationalisme de Mao dans les influences taoïstes, néo-confucéennes qu'il avait subies dans sa jeunesse, dans son enracinement dans la tradition de l'Empire du milieu.

Toutes ces analyses soviétiques qui ne sont pas sans contenir une part de vérité, partent du point de vue que l'URSS incarne, comme elle a toujours incarné, l'internationalisme prolétarien et le marxisme le plus pur, et qu'elle est la gardienne comme prédestinée de la tradition doctrinale et de l'unité du mouvement communiste international. L'idée que l'on pourrait très bien retourner l'analyse contre eux-mêmes et expliquer le nationalisme et l'hégémonisme soviétique, par le poids du passé, l'état relativement sous-développé de la Russie au début de l'expérience socialiste, ne semble pas avoir effleuré l'esprit des idéologues de Moscou. A leurs yeux, le Kremlin est le centre du monde révolutionnaire et par conséquent, critiquer, contester, attaquer la politique de l'URSS ne peut relever que du nationalisme ; le conflit surgi entre les deux partis est fondamentalement un conflit entre « la ligne prolétarienne internationaliste et la ligne nationaliste petite-bourgeoise ». Mais c'est précisément sur ce point que portait la contestation chinoise. On sait que dès 1954 — lors de sa première prise de contact avec la direction poststaliniennne — Mao Tsé-toung n'hésitait pas à critiquer certains procédés impérialistes (« chauvinisme de grande puissance ») employés par les Soviétiques à l'égard des pays frères ; en 1956, les Chinois avaient poussé les Soviétiques à faire leur autocritique pour avoir pratiqué une politique égoïste à l'égard d'un certain nombre d'Etats socialistes. »

Les relations entre Russes et Chinois se sont rapidement envenimées au point d'en faire des pays ennemis et complètement étrangers l'un à l'autre. La voie chinoise est tout à fait originale dans le monde communiste. Le simple fait d'avoir conçu la révolution culturelle est en soi un défi, dans la mesure où tout se retrouvait mis en cause aux divers échelons de la société. Rien pourtant de commun avec les exactions de Staline, mais une logique systématique, et une politique patiemment appliquée, jointes à un embrigadement, qui, pour être inacceptable aux occidentaux que nous sommes a peut-être pour seul mérite d'avoir permis à cette énorme population, qui, dans une misère chronique il y a vingt-cinq ans, est parvenue à un niveau de vie moyen alors impensable. La direction chinoise, pourtant semble réagir avec beaucoup plus de souplesse aux événements que son homologue russe. Elle a su tirer la

(6) F. Fejtö, p. 209.

Mao entreprit une croisade vigoureuse contre le « révisionnisme soviétique » et contesta à Moscou le droit à l'hégémonie sur le mouvement communiste mondial.

n'était pas admissible, et il fallut bien ramener à la raison ces turbulents alliés qui risquaient demain d'être une source d'inconvénients. D'autant plus qu'à l'Est grandissait l'étoile de Mao.

Le fragile consensus qui s'était réalisé en 1957 entre la quasi totalité des leaders communistes au pouvoir n'allait pas résister longtemps. Mao-Tsé Toung entreprenait une croisade contre les « révisionnistes soviétiques », fidèle à Staline qu'il n'a jamais désavoué. Si le révisionnisme est la radicalisation du timide réformisme de Khrouchtchev, le maoïsme puisqu'il faut l'appeler par son nom, en est la négation tout aussi radicale. Rien de ce qui fait la revendication des révisionnistes ne trouve grâce en Chine. Les dirigeants chinois rejettent les soviétiques qu'ils traitent eux-mêmes de révisionnistes et s'affirment comme les seuls dépositaires du véritable marxisme-léninisme. Par la même occasion, ils contestent à Moscou le droit à l'hégémonie sur le mouvement communiste mondial. Les Yougoslaves après 1948 se contentèrent de « défendre leur droit » d'adopter un modèle original de développement socialiste ; les Chinois vont beaucoup plus loin sur cette voie, mais dans la direction opposée.

« Le péché majeur des communistes chinois, et en particulier de Mao Tsé-toung, selon ses critiques moscovites, était le nationalisme, les prétentions de « grande

conséquence de ses échecs, et lutter contre la tentation du bureaucratisme qui ronge l'URSS.

La voie du communisme « national » a tenté tous les pays soumis à l'hégémonie soviétique. Staline n'avait pas hésité à éliminer physiquement les chefs des partis « frères » qui n'étaient pas suffisamment dociles, mais la destalinisation avait mis fin à l'alignement total et inconditionnel sur Moscou. En effet, outre les différents pays d'Europe de l'Est qui ont connu la montée du révisionnisme, puis son échec, le phénomène s'est peu à peu révélé dans les partis des pays occidentaux jusqu'à ce que les Italiens commencent à défendre leur thèse du polycentrisme. Ils sont d'ailleurs fort proches en la matière des Roumains qui ont réussi à se dégager de la tutelle soviétique.

« Le type de communisme national ou d'internationalisme conditionnel et frondeur dont les Roumains fournissent l'exemple le plus net, a des affinités certaines avec l'internationalisme polycentrique que Togliatti fut le premier à formuler après la secousse du XX^e Congrès et qui, depuis lors a gagné du terrain parmi un grand nombre de partis communistes des pays capitalistes (partis communistes des pays scandinaves, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Australie, de Grande-Bretagne, du Chili, etc...) (7). Dans le cas des Italiens, l'insistance sur l'autonomie, sur la pluralité des voies nationales conduisant au communisme, découle de l'intérêt du parti de se présenter devant l'opinion comme un parti réellement indépendant et dont la participation au pouvoir ne porterait aucun ombrage à la souveraineté nationale. L'objectif de Togliatti et de ses successeurs de « rompre l'isolement du parti » (conséquence de la politique stalinienne) et de surmonter « une situation dans laquelle les communistes ne réussissent pas à mener une action politique véritable et efficace collant aux grandes masses des travailleurs ».

Tout comme les Roumains, les communistes italiens ont profité de la situation créée par le schisme chinois pour avancer leurs thèses sur « l'unité dans la diversité ». Ils l'ont fait avec beaucoup de nuances et de subtilité. Ainsi Togliatti, dans un rapport présenté au Comité central en 1964, a rappelé qu'après la mort de Staline, ce furent « les dirigeants soviétiques eux-mêmes qui avaient insisté pour que fussent affirmées l'autonomie, la pleine souveraineté et la responsabilité de chaque parti communiste pour le développement de sa politique dans son pays », tandis que les Chinois s'opposèrent à la répudiation des concepts de parti-guide et de l'Etat-guide... « N'est-ce pas parce qu'ils voudraient s'attribuer cette fonction de Guide ? ».

L'EMPIRE ECLATE

Le destin du communisme mondial est désormais dans une plus grande autonomie des partis nationaux, voire dans une véritable concurrence, même si l'influence de Moscou demeure encore considérable.

Les partis communistes yougoslave et chinois, roumain et italien fournissent les illustrations les plus

frappantes de la « nationalisation » des partis communistes. Mais le régime albanais, malgré son orthodoxie internationaliste affichée, peut être défini également comme communiste national : en fait, l'intégrisme des Albanais traduit une politique dont l'essence est le refus de l'alignement sur Moscou ou d'une prise sous tutelle par les frères ennemis yougoslaves. La tendance à définir et à défendre une politique nationale indépendante est très sensible chez les Nord-Coréens, les Vietnamiens, les Cubains également. (En 1972, les Vietnamiens déjà irrités par le rapprochement sino-américain, essayent de torpiller la rencontre Brejnev-Nixon). Mais même chez les dirigeants considérés comme des prosoviétiques inconditionnels comme Ulbricht ou Novotny, on a pu remarquer des manifestations d'indépendance quand leurs intérêts ou leur prestige étaient en jeu. Nul n'ignore la résistance tenace opposée par les dirigeants est-allemands à un accord entre Moscou et Bonn qui ait pu entraver leur quête d'une position internationale affermie. En revanche, le public occidental (et même tchécoslovaque) a été moins informé sur les efforts pourtant significatifs déployés par Novotny après la chute de son protecteur, Khrouchtchev, pour se dégager de l'étreinte trop serrée du Kremlin. En 1965, ce communiste ultra-orthodoxe demanda le rappel de l'ambassadeur soviétique Zimyanine qui conspirait contre lui avec des éléments « gottwaldiens ». Il donna l'ordre à Cernik de préparer des mesures défensives pour le cas d'éventuelles représailles économiques soviétiques, il arrêta la campagne antichinoise, se réconcilia avec Tito, se rapprocha de la Roumanie, etc. Il s'en fallut de peu que Novotny ne se transforma en un nouveau Ceausesco. Son erreur fatale fut d'œuvrer en vue du dégagement dans le secret de son cabinet et de s'aliéner en 1967, par le renforcement de la censure, les milieux intellectuels. Mais ce n'est que la connaissance de ses activités en 1964-1966 qui permet de comprendre pourquoi Brejnev, lors de la crise de décembre 1967, ne fit rien pour le sauver et consentit si facilement à son remplacement par Dubcek connu pour son attachement sincère et candide à l'Union soviétique.

Aujourd'hui, le mouvement communiste mondial, traversé par plusieurs courants contradictoires, connaît une crise sérieuse. C'est ainsi qu'il doit affronter le courant gauchiste qui a pris une nouvelle ampleur ces dernières années. Très puissant au sein des mouvements de libération mondiale dans de nombreux pays du Tiers-monde, il bénéficie souvent du soutien chinois. Non qu'il soit en accord avec les thèses chinoises — la discipline terrible qui tient lieu de loi en Chine ne supporterait pas les gauchistes une seconde — mais dans la mesure où ils gênent l'action des partis communistes orthodoxes pro-soviétiques. Devant l'éveil brutal de la jeunesse occidentale contestant les structures économiques et sociales libérales, ces partis n'ont pu se libérer de leur lourdeur bureaucratique et répondre à l'enthousiasme un peu spontanéiste de ceux qui avaient choisi la voie du marxisme. En cela, il est vrai l'ultra-révolution à la chinoise, par les voies nouvelles qu'elle explore, pouvait intéresser beaucoup plus de jeunes que le système soviétique, copie manquée des méthodes capitalistes occidentales.

(7) M. Fejtö, pp. 252-254.

La cassure est là très profonde, et il ne faut pas craindre d'affirmer que l'échec tragique de l'expérience du front populaire au Chili, repose pour une bonne part sur les gauchistes qui ont débordé les communistes et le président Allende, provoquant ainsi, la réaction des militaires.

Que reste-t-il de l'internationale communiste ? L'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968, a rompu quelques liens supplémentaires, écartant un peu plus, ceux qui déjà avaient pris leurs distances. L'URSS essaie de remonter le courant. Elle a écrasé dans les pays de l'Est les mouvements nationaux, remettant en place des hommes sûrs pour normaliser la situation.

Malgré tous ses efforts, l'URSS ne parviendra pas à restaurer une autorité sans partage. La preuve est faite aujourd'hui qu'elle n'a pu extirper le sentiment national des démocraties populaires. A cause des efforts qu'elle déploie pour nouer un maximum de liens économiques avec l'occident, et notamment les américains, l'URSS est obligée de tenir compte de l'opinion internationale ; c'est ainsi qu'elle a dû céder sur le problème de l'émigration juive. Il n'est donc plus possible de manipuler à volonté les gouvernements de ces pays comme ce fut le cas à certaines époques. La concurrence chinoise ne fait que compliquer les choses, la rivalité des deux pays étant évidente à travers le monde entier. Quand Pékin refuse à un député communiste français un visa pour accompagner une délégation parlementaire en Chine, comme c'était le cas il y a un mois, chacun sait que c'est uniquement parce que le P.C. français est pro-soviétique.

A l'intérieur même de leurs frontières, les russes se voient obligés de réviser leurs positions. L'échec du modèle soviétique de société est flagrant : ce n'est qu'une très mauvaise copie du système capitaliste. Ce n'est pas de ce côté qu'il faut chercher. Les révisionnistes ont eux aussi échoué ; le socialisme à visage humain n'a pu s'imposer et chaque fois qu'il a semblé en mesure de l'emporter, l'ensemble du camp communiste s'est ligné pour l'abattre. Les raisons de cet échec sont multiples mais, entre autres, il semble que le type d'Etat et d'organisation sociale qu'a engendrée le marxisme-léninisme soit incapable d'accepter des modifications et des améliorations et qu'il ne trouve son salut que dans un immobilisme absolu.

Chaque pays donc, cherche sa propre voie et ne compte plus que sur lui-même pour l'avenir. Cette affirmation peut sembler optimiste, si l'on observe la situation actuelle, mais on ne voit pas pourquoi, à terme, le sentiment national ne continuerait pas de se développer, et l'idée de la liberté de l'individu de se répandre.

Nous emprunterons notre conclusion à François Fejtö, qui a fait avec « L'héritage de Lénine » une œuvre didactique qui facilitera le travail de ceux qui veulent aborder le marxisme-léninisme et l'histoire du mouvement communiste mondial : « *L'un des plus graves préjudices causés par le marxisme-léninisme a été de faire, dans l'esprit de beaucoup, de la révolution une fin en soi, une panacée, la porte — la seule — par laquelle l'humanité*

peut accéder au vrai salut, à la liberté, à la justice. Les termes réformistes et libéral ont été dévalorisés, ridiculisés, identifiés à l'absence de virilité, d'énergie, à des compromis trompeurs, à l'hypocrisie.

« *Le problème qui nous a intéressé et qui nous paraît crucial, c'était de reconstituer les points d'insertion, d'infiltration, dans la pensée de Marx qui s'est voulue irréprochablement scientifique, de l'utopie millénariste, des illusions révolutionnaires à partir desquelles le glissement de la science économique et de la philosophie de l'histoire à la démagogie et au culte des chefs, à l'organisation de partis aux structures d'Eglises, le glissement de la volonté de libération à l'oppression et au despotisme sont devenus possibles.*

« *... Le communisme selon Lénine apparaîtra un jour, il apparaît déjà comme une maladie infantile du socialisme.* »

Au moment où le socialisme semble reprendre vigueur dans plusieurs pays, et où le communisme paraît se préoccuper de l'image que se font de lui les non-communistes, le livre de François Fejtö offre des pistes de réflexion et des éléments originaux d'information à tous ceux que préoccupent le débat démocratique ainsi que les relations du socialisme et de la démocratie.

Yves PITETTE ■

● QU'EST-CE QUE LE SOCIALISME ?

Dans l'« Héritage de Lénine », François Fejtö présente un texte clandestin qui circulait à Varsovie en 1956 et qui émanait des milieux révisionnistes. Ce texte nous a paru caractéristique des problèmes du socialisme en Europe de l'Est.

Nous le présentons avec les quelques lignes d'introduction de François Fejtö,

Dans l'élan qui porte les révisionnistes, le dégoût profond du mensonge commandé, le rejet de la soumission de la conscience aux impératifs du parti et de la « Realpolitik », la redécouverte des valeurs traditionnelles de vérité et de sincérité, apparaissent comme des thèmes majeurs (1). « Jamais plus nous ne mentirons », proclament les écrivains hongrois en 1956, les écrivains tchécoslovaques en 1967. « Nous ne sommes pas devenus communistes », écrit Leszek Kolakowski, porte-parole de la jeunesse intellectuelle polonaise, pour avoir considéré le communisme comme une nécessité historique. Nous le sommes devenus parce que nous avons pris le parti des opprimés contre les oppresseurs, le parti des pauvres contre les seigneurs, le parti des persécutés contre les persécuteurs ». Au même auteur on doit un texte qui circula de main en main à Varsovie en 1956 et qui, s'exprimant sur un ton satyro-poétique, donne une image vivante de la révolte morale de l'intelligentsia révisionniste de l'époque :

« Nous vous dirons ce qu'est le socialisme. Mais d'abord nous devons vous dire ce que n'est pas le socialisme. C'est une question sur laquelle, autrefois, nous avions une idée bien différente de celle que nous avons aujourd'hui.

Bien, donc le socialisme n'est pas :

(1) F. Fejtö. *L'héritage de Lénine*, pp. 190-192.

*La Révolution russe est dans le schéma marxiste
un événement fortuit.*

Une société dans laquelle quelqu'un qui n'a pas commis de crime reste chez lui en attendant la police.

Une société dans laquelle c'est un crime d'être le frère, la sœur, le fils ou la femme du criminel.

Une société dans laquelle quelqu'un est malheureux, parce qu'il pense et quelqu'un d'autre heureux parce qu'il ne dit pas ce qu'il pense.

Une société où quelqu'un est mieux parce qu'il ne pense pas du tout.

Une société dans laquelle quelqu'un est malheureux parce qu'il est juif et où un autre est mieux parce qu'il n'est pas juif.

Un Etat dont les soldats pénètrent les premiers sur le territoire d'un autre pays.

Un Etat où quiconque chante les louanges des dirigeants est dans une meilleure situation.

Un Etat où l'on peut être condamné sans jugement.

Une société dont les dirigeants se nomment eux-mêmes à leurs postes.

Une société où dix personnes vivent dans une seule pièce.

Un Etat dans lequel le nombre des fonctionnaires augmente plus vite que celui des travailleurs.

Un Etat dans lequel les avocats sont presque toujours d'accord avec le procureur.

Un Etat dans lequel la majorité des gens cher-

chent Dieu pour trouver une consolation à leur misère.

Un Etat qui octroie des prix à des pseudo-auteurs et en sait plus sur la peinture que les peintres.

Une nation qui opprime d'autres nations.

Une nation qui est opprimée par une autre nation.

Un Etat qui veut que tous ses citoyens aient la même opinion en philosophie, politique étrangère, économie, littérature et morale.

Un Etat dont le gouvernement définit les droits de ses citoyens, mais dont les citoyens ne définissent pas les droits du gouvernement.

Un Etat où l'on est responsable de ses ancêtres.

Un Etat où une partie de la population reçoit des salaires quarante fois plus élevés que ceux des autres.

Un Etat qui se considère comme fermement socialiste parce qu'il a liquidé la propriété privée des moyens de production.

Un Etat qui distingue difficilement une révolution sociale d'une agression armée.

Un Etat qui ne croit pas que les gens doivent être plus heureux sous le socialisme qu'ailleurs.

Une société qui est la tristesse même.

Un système de caste.

Un Etat qui connaît toujours la volonté des gens avant de la leur demander.

Un Etat dans lequel philosophes et écrivains disent toujours la même chose que les généraux et les ministres, mais toujours après eux.

Un Etat dans lequel les plans de villes sont des secrets d'Etat.

Un Etat dans lequel les résultats des élections parlementaires peuvent toujours être prédits.

Un Etat où existe le travail forcé.

Un Etat où un peuple entier, contre sa volonté, peut être transplanté ailleurs.

Un Etat dont les citoyens ne peuvent pas lire les plus grandes œuvres de la littérature contemporaine, ni voir les grandes œuvres de la peinture contemporaine, ni entendre les grandes œuvres de la musique moderne.

Un Etat qui est toujours content de lui.

Un Etat qui déclare que le monde est très compliqué, mais en fait croit qu'il est très simple.

Un Etat dans lequel on peut chaque jour réfuter ce qu'on affirmait la veille et croire toujours que rien n'est changé.

Un état qui n'aime pas voir ses citoyens lire trop de journaux.

Un Etat dans lequel nombre d'ânes ont rang de savants.

Voilà la première partie. Mais maintenant, attention, nous allons vous dire ce qu'est le socialisme. Bien : le socialisme est une bonne chose. »

Un conservateur de Musée interview de Gabriel Couderc

par Henri Bourbon

H.B. — *Il y a, bien sûr, le Louvre, mais il y a heureusement en province de nombreux musées riches d'œuvres et de chefs-d'œuvre qui occupent dans l'histoire de l'art une place importante.*

Plusieurs musées de province sont célèbres dans le monde entier, tel le Musée Toulouse Lautrec à Albi. D'autres sont moins connus et pourtant ils méritent de retenir l'attention de l'amateur éclairé qui éprouvera les joies de la découverte. Nous avons demandé à Gabriel Couderc, Conservateur en chef du Musée Paul Valéry, situé sur les pentes du Mont Saint Clair à Sète, dominant la mer et le Cimetière Marin, de nous raconter l'histoire d'un musée de province et l'action d'un conservateur.

Gabriel Couderc est lui-même un peintre de talent qui, comme son ami François Desnoyer, aime les couleurs vives, intenses et hardiment contrastées, les harmonies lumineuses, les architectures robustes et méthodiquement ordonnées. Peintre méditerranéen par excellence, il

est à la fois lyrique et rationnel. C'est sa ville natale de Sète qui a fourni à Gabriel Couderc les thèmes principaux de son inspiration : vues du port, scènes de la vie des pêcheurs, joutes, plages. Mais il peint aussi des paysages de la campagne languedocienne et provençale. Il est un de ceux qui ont illustré ce que l'on a appelé l'École de Sète. Ses admirations en peinture, outre Desnoyer : Bazille, La Fresnaye, Villon, Gromaire, André Lhote. Très pertinemment Pierre Georget a écrit à son propos : « La peinture de Couderc est à l'image de son pays languedocien : vaste, construite et cristalline ». Gabriel Couderc a peint plus de deux mille toiles, il a participé à des Expositions de groupe, à des Salons ; plusieurs musées possèdent des œuvres signées de lui.

Dans sa jeunesse, Gabriel Couderc a été beaucoup influencé par les œuvres de Poussin et de Cézanne.

Pourriez-vous, Gabriel Couderc, nous rappeler d'abord les origines du Musée Paul Valéry qui au départ s'appelait le Musée Municipal de Sète ?

G.C. — C'est en 1946 que me fut confié le soin de remettre en état le Musée Municipal de Sète. Il avait été fondé en 1891 par un groupe d'amateurs enthousiastes mais d'une compétence relative. Ignorant que leur ville abritait une collection de peinture moderne remarquable (la collection de M. Jules Chavasse où figuraient Cézanne, Gauguin, Renoir, Redon, Bonnard, Vuillard, Roussel, Matisse, Marquet, Signac, Cross, Friesz, Van Dongen, pour ne citer que les plus importants), c'est l'art le plus académique qui fut à l'honneur dans ce Musée. Cependant quelques belles pièces en corsaient l'intérêt. On y trouvait une Cléopâtre de Louis de Boullogne, Diane rencontrant Vénus attribuée à Cignani mais qui fut rendue à Tassel, des fleurs de Daniel Seghers, une scène de chasse de l'un des Breughel et grâce aux dépôts de l'Etat on relevait les noms de l'Albane, Lesueur, Locatelli. Pour le XIX^e siècle Gustave Doré, Monticelli, Vollon et Ziem étaient les meilleurs artistes représentés.

Installé dans la partie centrale d'un bâtiment scolaire construit en 1878, il ne comprenait que cinq salles de dimensions inégales, plus un hall d'entrée et le palier du premier étage. La totalité des collections était exposée, les peintures tapissant les murs de haut en bas, les sculptures, en plâtre pour la plupart, entassées dans le hall d'entrée.

La Ville de Sète avait grandement souffert de la guerre, les Allemands, en partant, ayant fait sauter les quais et les installations portuaires. La toiture du Musée avait été crevée par ces explosions et de 1944 à 1946 les salles eurent à souffrir quelque peu des intempéries. Mais je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur, M. Armand, qui avait fait transporter en lieu sûr les œuvres les plus intéressantes.

H.B. — *Quelles ont été vos premières tâches ?*

G.C. — Me voici dans ce local qui, avec le remue-ménage de l'évacuation, a plutôt l'air d'une boutique de brocanteur que d'un Musée. La tâche à entreprendre était considérable et je devais, par expérience, apprendre que les fonctions de conservateur d'un modeste Musée de Province allaient du portefaix au conférencier. Aidé, par intermittence, par quelques employés municipaux, je procède au décrochage des peintures, dessins et gravures tandis que les plâtres sont déposés dans un sous-sol assez aéré pour qu'ils n'aient pas à souffrir de l'humidité. Ce travail nous fait remuer des kilos de poussière, d'une poussière vieille de plus de cinquante ans, qui se vengea d'avoir été dérangée en m'infligeant une furonculose tenace qui fut tout de même vaincue par la Faculté.

Tandis que le toit est refait pour supprimer les gouttières, le rouge foncé des murs fait place à un badigeon de blanc-cassé, et après un tri effectué parmi les œuvres, une première salle est ouverte au public. Mais cela n'est possible qu'un jour par semaine, le dimanche, car il n'y a pas de gardien, ce sont des employés municipaux qui font cet office à tour de rôle. Cette situation devait durer jusqu'en 1949.

Entre temps le Musée s'était enrichi de plusieurs œuvres contemporaines. Matisse, à qui j'avais écrit, offrait un très beau dessin, la Religieuse Portugaise et deux livres illustrés, Les Fleurs du Mal et les Poésies de Charles d'Orléans. Madame Marquet nous donnait le premier des dessins que Marquet fit à Sète en 1924 (nous en avons seize aujourd'hui) et nous devons à la générosité de J.P. Cézanne deux eaux-fortes de son grand-père et une lithographie en couleurs de Renoir, le Chapeau épinglé. Les principales toiles que je désirais montrer avaient été restaurées par un éminent spécialiste et le Musée municipal de Sète avait maintenant un aspect convenable.

H.B. — *Comment avez-vous associé le nom et l'œuvre de Paul Valéry au Musée de Sète ? Et comment avez-vous procédé à l'enrichissement des collections ?*

G.C. — Depuis le début de mes fonctions j'avais en tête un projet auquel je tenais beaucoup : rassembler des documents sur Paul Valéry et ouvrir une salle qui portât son nom. Je m'en ouvrais à M. Vergnet-Ruiz, alors inspecteur général des Musées de Province ainsi qu'à Georges-Henri Rivière qui organisa un déjeuner au cours duquel je faisais part de mes intentions à Madame Agathe Rouart-Valéry. A l'issue de ce déjeuner, Madame Bour, avec deux dessins du poète, était la première donatrice d'une collection qui, grâce à la générosité de la famille Valéry et de quelques fervents devait s'enrichir méthodiquement. Comprenant l'intérêt de cette création, la Municipalité faisait, sur mes conseils, aménager les combles du Musée et ce fut la première salle Valéry. Elle a été inaugurée le 31 mai 1949, jour anniversaire du mariage de Paul Valéry avec Mlle Jeannie Gobillard en 1900. Ce fut un succès et pour beaucoup une révélation : à part ses proches, le public, même cultivé, ignorait l'ampleur de son œuvre graphique et je devais constater par la suite que Valéry dessinateur était ignoré par certains de ses admirateurs.

Lors de l'évacuation de la Ville de Sète en 1944, quelques mois avant la Libération, le Docteur Joseph Herber confiait la plus grande partie de sa collection au Musée afin qu'elle fut mise en lieu sûr. Il s'agissait d'un ensemble unique de documents sur les Joutes Nautiques en France et à l'étranger ainsi que d'autres pièces se rapportant à la Ville et au Port de Sète. Il se préparait à reprendre son dépôt lors de ma prise de fonction. Sète étant une ville où la tradition des Joutes Nautiques s'était fidèlement maintenue, ne pouvait-on pas faire au Musée une salle entièrement consacrée à ce jeu sportif ? Je le proposais au Docteur Herber qui consentit avec enthousiasme, mais je ne pus mener à bien cette tâche qu'en 1951. La salle des Joutes, très appréciée du public, devait prendre le nom de son principal donateur en 1953, à la mort du Docteur Herber.

Peu à peu le Musée avait acquis son caractère particulier. La Salle Valéry et celle des Joutes étaient les principaux pôles d'attractions : elles s'enrichissaient régulièrement soit par des dons soit par des achats. La collection d'Art Contemporain s'étoffait, d'excellents ar-

Gabriel Couderc : Le Cimetière marin.

tistes régionaux prenaient place à côté de certains noms illustres de l'Art vivant. Des crédits modestes m'obligeaient à solliciter mes amis peintres, sculpteurs ou graveurs. Tous répondirent avec bonne grâce. François Desnoyer, en particulier, avec qui j'étais très lié, m'aida plusieurs fois dans ces démarches. Tout récemment un beau lavis de Segonzac et douze eaux-fortes qu'il vient de nous offrir m'ont prouvé, une fois encore, combien les artistes répondent généreusement lorsqu'ils sont sollicités. J'ai souvent porté mon choix sur les dessins et à ceux de Matisse et Marquet sont venus s'ajouter les noms de Berthe Morisot, Degas, Juan Gris, Gromaire, Pignon, Saint-Saëns, Sarthou et bien d'autres. Enfin, en 1968, nous avons reçu une donation d'une quarantaine d'œuvres, peintures, dessins, aquarelles et verreries de Maurice Marinot, due à sa fille Florence dont les largesses envers les Musées sont bien connues.

H.B. — *Je présume que, devant l'extension du Musée et l'accroissement des œuvres exposées, vous avez dû vous trouver rapidement devant des problèmes matériels délicats.*

G.C. — Tous ces enrichissements me posaient en effet des problèmes de plus en plus difficiles à résoudre. Le directeur de l'Ecole dont j'occupais le bâtiment central avait les mêmes difficultés. Allait-on construire un nouvel établissement scolaire?... et pourquoi pas construire un Musée? C'est cette dernière solution qui fut adoptée, ai-je besoin de le dire, à ma grande joie. Passons sur toutes les démarches que je dus faire avant que soit prise cette décision.

Il y avait derrière le Cimetière Marin un terrain municipal, une ancienne carrière désaffectée, qui convenait à merveille. Notre député-maire, M. Pierre Arraut, y pensa le premier et me la proposa. Je fus enchanté. Après avoir pris contact avec l'architecte de la ville, M. Guillaume, les plans furent établis et envoyés à la Direction des Musées de France qui les accepta et consentit à la subvention maximum, 40 %. La première pierre fut posée le 16 septembre 1967 : les travaux devaient durer treize mois, ils durèrent trois ans !

Enfin, le 26 novembre 1970, le nouveau Musée Paul Valéry fut inauguré en présence de M. Chatelain, direc-

teur des Musées de France, accompagné de M. Quoniam, alors inspecteur général des Musées de Province, des membres de la famille Valéry et de la Municipalité. A cette occasion, M. Richard Anacréon nous confia l'ensemble de sa collection valéryenne qui fut exposée pendant plusieurs mois. Il eut la générosité de ne pas la reprendre entièrement et de nous offrir une quinzaine de pièces.

Mais un Musée inauguré ne veut pas dire un Musée complètement fini. Plusieurs problèmes restaient à résoudre, certains ont trouvé leur solution, d'autres l'attendent encore. Ce sont des détails qui parfois m'irritent, mais l'importance des visites me console de quelques déconvenues. Nous avons enregistré en 1972 et 1973 près de 27.000 entrées par an alors que dans l'ancien établissement nous plafonnions entre cinq et six mille. Et, je dois le dire, les réactions du public sont très favorables. Le Musée Paul Valéry n'est pas solennel, il est familial. C'est sans doute pour cela que les jeunes y viennent nombreux. Cette constatation est ma meilleure récompense.

H.B. — *Votre Musée est vivant, actif. J'aimerais que vous nous parliez de quelques-unes des expositions que vous avez présentées ; je sais qu'elles ont été nombreuses et de grande qualité. Mais je souhaite que vous n'en reteniez que quelques-unes particulièrement significatives.*

G.C. — Il m'est difficile de choisir parmi les manifestations artistiques organisées par le Musée de Sète, car toutes, évidemment, m'ont paru intéressantes. Je citerai entre autres : l'exposition des aquarelles, dessins, lavis et eaux-fortes de Paul Valéry ; les expositions consacrées aux œuvres de Maurice Marinot, André Blondel, Renée Aspe ; la collection Richard Anacréon ; le tricentenaire du Port de Sète ; l'enfance sétoise de Paul Valéry ; les peintres du « Groupe Montpellier-Sète » avec des toiles de Desnoyer, Jean Hugo, Sarthou, Descosy, Dezeuze, Bessil, Fournel, Vigroux, Montané, Milhau, Calvet, Puyuelo, Jacques Arnaud ; la rétrospective Sarthou (dont vous avez parlé dans « France-Forum »). Cette année nous présentons une exposition Jean Hugo, l'arrière petit-fils de Victor Hugo.

H.B. — *Puis-je vous demander de nous parler spécialement de l'exposition consacrée à l'enfance sétoise de Paul Valéry, lui qui a dit : « Je suis né dans un de ces lieux où j'aurais aimé de naître... » et aussi : « Je dois à mon port natal les sensations premières de mon esprit, l'amour de la mer latine et des civilisations incomparables qui se fondèrent sur ses bords ».*

G.C. — L'exposition présentée par le Musée Paul Valéry à l'occasion du centenaire de la naissance du poète était un essai de reconstitution de la vie sétoise à la fin du XIX^e siècle et plus particulièrement des activités des ports de commerce et de pêche, Valéry étant né et ayant vécu ses premières années dans le quartier des quais les plus pittoresques de notre port.

On ne dira jamais assez, surtout lorsqu'il s'agit d'un être extrêmement sensible, l'importance, dans l'éveil d'une intelligence, des impressions d'enfance. Valéry ne l'a-t-il pas écrit aux membres du Conseil municipal de la ville de Sète qui l'avaient félicité de son élection à l'Académie française « il me semble que toute mon œuvre se ressent de mon origine ».

Bâti dans un site unique, le port de Sète doit tout « à l'activité des hommes ». L'aspect géométrique de la ville « une grande lettre, la première de l'alphabet des choses regardées » ainsi que « les grandes et pures lignes de ses môles et de ses jetées » ont certainement suscité chez l'enfant Valéry cette passion pour l'architecture qu'il devait étudier plus tard à la bibliothèque municipale de Montpellier dans le *Dictionnaire d'architecture* de Viollet le Duc et dans la *Grammaire de l'ornement* d'Owen Jones.

Bien que l'entrée de sa maison natale ait été située au numéro 65 de la Grand'Rue, des fenêtres de l'appartement donnent sur le quai Général-Durand et, de sa chambre, il était admirablement placé pour dévorer des yeux (de ses yeux où se reflétaient intensément le bleu du ciel et de la mer) l'arrivée des bateaux, les prouesses des dockers, les pêcheurs et leurs femmes vendant les corbeilles de poissons, « les différents travaux d'un port de mer » marquant les changements d'aspects successifs des quais grouillant de vie.

Cet enchantement, ces « charmes » que lui offraient ces paysages maritimes, il les retrouvait dans ce Collège, devenu depuis lycée Paul Valéry, d'où il pouvait voir le port baignant dans les magies de la lumière qui confond parfois le ciel et l'eau et, quelquefois, les sépare durement.

Comme tant de petits sétois, il a profité au maximum de toutes les richesses que lui prodiguait sa ville natale, il a connu les joies de la plage et de la baignade dans cette eau salée qui permet de nager facilement tant elle porte ceux qu'elle accueille.

On comprend aisément qu'il ait été peu satisfait de continuer ses études ailleurs qu'à Sète, et dans un établissement à l'aspect quelque peu rébarbatif. Citons alors la phrase de Péguy : « Rien n'est mystérieux comme ces sourdes préparations qui attendent l'homme au seuil de toute vie. Tout est joué avant que nous ayons douze ans ».

En novembre 1884 Paul Valéry part pour Montpellier. Il avait treize ans depuis quelques jours.

Vous avez, cher Henri Bourbon, rappelé des phrases exprimant la fidélité de Paul Valéry à sa cité natale, j'ajouterai celle-ci : « Je remonte le long de la chaîne de ma vie ; je la trouve attachée par son premier chaînon à quelqu'un de ces anneaux de fer qui sont scellés dans la pierre de nos quais. L'autre bout est dans mon cœur. »

H.B. — *Ce musée de Sète constitue à la fois un chaleureux hommage à Paul Valéry et un centre d'art très original où le Midi et ses artistes sont célébrés avec bonheur, un centre qui n'est pas indigne des « Inspirations méditerranéennes »... véritable folie de la lumière, combinée avec la folie de l'eau...*

Une érotique de l'écriture :

Apollinaire

par Raymond Jean

« **L**A poétique du désir » dont nous présentons ci-après quelques pages consacrées à Guillaume Apollinaire, est un livre qui rassemble des travaux sur Nerval, Lautréamont, Apollinaire, Eluard, travaux qui illustrent l'intervention du désir dans l'acte d'écriture. Désir de renverser le temps ou plutôt de vivre le « contretemps du monde » chez Nerval. Désir d'atteindre une fantasmagorie dans l'organisation et la structure d'une œuvre chez Lautréamont. Érotique de l'invention et invention de l'érotique chez Apollinaire. Multiplication de la parole « amoureuse » chez Eluard. Dans tous les cas, désir de l'autre.

Dans cet important ouvrage, publié aux Editions du Seuil, l'auteur a tenté de montrer qu'en agissant sur le travail de l'écriture, le désir est à l'origine d'une poétique. Raymond Jean, qui est professeur de Littérature française moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, poursuit parallèlement à son œuvre de romancier (« Ligne 12 » — Editions du Seuil) une œuvre de critique : « La Littérature et le réel » (Albin Michel), « Nerval » et « Eluard » (Editions du Seuil — Collection Ecrivains de toujours). Raymond Jean a écrit une introduction aux « Lettres de Prison » de Gabrielle Russier (Editions du Seuil).

UNE ÉROTIQUE DE L'ÉCRITURE

Le point de départ, lorsqu'on s'engage dans une réflexion sur le désir apollinarien, pourrait être les derniers vers de 1909 dans *Alcools* :

Cette femme était si belle
Qu'elle me faisait peur

La peur qu'Apollinaire exprime ici, il n'a jamais cessé de la ressentir. Elle n'est pas seulement un mouvement de défense contre le caractère offensif de toute vraie beauté, elle est aussi un affolement panique devant le mystère du corps féminin, une perte de conscience devant les vertiges pressentis de l'amour fou, une angoisse obscure qu'il importe de conjurer par une parole. Et sans doute la parole organisée dans le poème qui nomme, décrit, dénonce l'amour et la beauté le plus haut et avec le plus de précision possible est-elle le meilleur des exorcismes. Cependant il en existe d'autres.

D'abord la « rigolade ». Elle est tout à fait dans le tempérament d'Apollinaire chez qui l'incongruité devient si facilement la fleur de la pudeur la plus exquise. On connaît cette « dame de mes pensées au cul de perle fine », ce « cœur aussi gros qu'un cul de dame damascène » qui recèlent tant de délicatesse, ces « vulves des papes », ces « groin de cochon, cul de jument » qui pour être mis dans les rêves de *l'Ermite* ou dans la bouche des cosaques Zaporogues n'en sont pas moins les messagers de la tendresse, pleine de blasphèmes et de jurons, du poète. Apollinaire — ses contemporains, ses amis l'ont dit — avait un très gros rire. Or la blague pour lui, c'est justement cela : un rire qui roule, bouscule et emporte des images et des pensées obscurément menaçantes qu'il faut brutaliser et déconsidérer si l'on veut vaincre leur fixité érotique ou leur déchirante violence.

Ce qui frappe en effet dans le libertinage tel que le conçoit Apollinaire, c'est son aspect farceur. Le libertin de bonne race — conforme, si l'on veut, à une tradition qui va de Laclès à Vailland — est d'abord un homme qui

D'ailleurs il est sensible à tout ce qui entoure l'amour d'un halo de tranderie romantique. Les rues, les bouges, les bars, les « cafés gonflés de fumée » sont le décor d'un cérémonial quotidien où l'amour fou se désacralise en devenant l'amour « voyou ». C'est un monde où l'on baise « les yeux de honte » et le mal aimé qui le parcourt y découvre une pédagogie érotique nouvelle dans des images noyées de brouillard ou hautes en couleurs provocantes. C'est la Cologne de Marizibill, ce sont les « becs de gaz allumés » de *Lundi rue Christine*, un étrange univers où les hommes sont des juifs cosmopolites, des « maquereaux roux et roses », les femmes des tziganes, des bohémiennes, des serveuses rousses, de poignantes femmes.

J'aimais les femmes atroces dans les quartiers énormes

Ce vers que Rimbaud aurait pu écrire nous rend sensibles toute la démesure amoureuse qu'il y a dans ce vertige de la rue peuplée de fantômes, toute la bonté (puisque justement pour Apollinaire la bonté est aussi une contrée qui mérite, comme ces quartiers, le qualificatif d'énorme) mystérieuse qui se cache dans les étourdissements du trottoir. Comment oublier qu'Apollinaire est l'auteur de ce vers

Regret des yeux de la putain

et que s'il a pu l'écrire, c'est que le mot « putain » a dans sa langue une qualité poétique que le bon usage lui reconnaît rarement, faute de respect et de tendresse. Pourtant ce n'est ni le respect ni la tendresse qu'Apollinaire cherche dans tout cela. C'est une moiteur, une tiédeur, une touffeur suspectes où la fièvre érotique se dilue dans le pittoresque, une brume où les angles vifs de l'amour s'arrondissent, un rythme à mi-chemin de la chanson égrillard et de la plainte populaire propre à endormir la conscience et à la rendre doucement opaque. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une fuite, mais bien d'une débandade mélancolique où *Eros* s'affuble de toutes sortes de masques exotiques, cosmopolites, cyniques ou truculents pour ne pas montrer son vrai visage. C'est la revanche — et en même temps le triomphe — du « faux amour confondu » non seulement avec l'image d'une femme qui s'éloigne mais avec tous les rêves, toutes les obsessions, toutes les nostalgies, toutes les angoisses de l'impossible accomplissement.

Il est un autre exorcisme. Celui de l'agressivité et de la bravade. Apollinaire a toujours eu un côté « faraud » que l'expérience de la vie militaire et de la guerre devait merveilleusement développer. On connaît la manière dont il en use avec les femmes (assiduité intempérante, cour à la hussarde, verdure de langage et conquête résolue par le verbe à défaut de conquête par le corps). A vingt-deux ans il donne l'assaut à Annie Playden dont il bouscule sans égards le puritanisme britannique. A trente-cinq ans, rejoignant son régiment, il « entreprend » Madeleine Pagès — jeune fille oranaise rencontrée dans un compartiment de chemin de fer entre Nice et Marseille — avec tant d'entrain qu'il nouera avec elle des relations épistolaires qui prennent vite l'allure d'une acti-

GUILLAUME APOLLINAIRE ET SES AMIS,
par Marie Laurencin (1909).

ne plaisante pas : son regard froid est le garant du sérieux de son entreprise. S'il lui advenait de rire ou de s'abandonner à la force (le seul qui y consente est Casanova et ce n'est pas pour rien qu'Apollinaire s'est intéressé à lui jusqu'à lui consacrer une comédie parodique), c'en serait fait de son sang-froid et de sa lucidité, donc de lui-même. Au contraire le poète d'*Alcools*, quel que soit son goût de Sade, de Nerciat et de l'Enfer de la Bibliothèque nationale, semble chercher avant toute chose une occasion d'énorme et naïf amusement dans l'érotisme le plus délibéré, et sa curiosité intempérante dans ce domaine ne saurait en faire le type de l'amateur blasé. Il est fort probable qu'amusement et curiosité ne sont qu'un masque. Mais il n'est pas visible à l'œil nu. Et l'on conçoit qu'au regard de ses contemporains Apollinaire ait pu passer moins pour un libertin que pour un pornographe : c'est, rappelons-le, comme un pornographe et un « métèque » que le présentait en 1911 dans *l'Œuvre*, Urbain Gohier, un de ses plus vils calomniateurs. Certes, c'est pour des raisons strictement économiques qu'entre sa vingtième et sa trentième année il a été amené à écrire et à publier sous le manteau des romans érotiques comme *Mirely ou le Petit Trou pas cher*, *les Onze Mille Verges* ou *les Mémoires d'un jeune Don Juan* (œuvres où d'ailleurs l'outrance, le sens de l'exploit amoureux est une forme d'inspiration poétique et fantastique). Il n'en est pas moins vrai que chez lui la « gaillardise » semble être une dominante du caractère autrement forte que la maîtrise de soi ou le contrôle des émotions. Même dans la suite de préfaces qu'il écrivit pour la collection « Les Maîtres de l'amour » et la « Bibliothèque des Curieux » éditées par les frères Briffault, on sent bien, que, si vives que soient sa curiosité de Nerciat ou son intelligence de Sade, sa verve est plus spontanément excitée par les joyusetés de l'Arétin et du Baffo ou par les tableaux de mœurs de John Cleland (1).

(1) Textes rassemblés par Michel Décaudin dans les *Diables amoureux*, éd. Gallimard.

tivité érotique par correspondance. Brutalité, franchise dans l'attaque, goût des sièges rapides, tout le prédispose à être un brillant soldat. Et quand il le devient effectivement, il est tout surpris et béatement admiratif de voir à quel point la guerre ressemble à l'amour. Il le dit sans ambages dans *Calligrammes* et dans nombre des *Poèmes à Lou* ou à *Madeleine* : la guerre « accomplit le terrible amour des peuples ». Elle est une mêlée, un assaut, un corps à corps furieux où tout prend valeur et proportion de symbole érotique : la « forme obscène des canons », les pièces contre avions érigées « comme les virilités des héros fabuleux », les obus comparables à des « seins durs », la tranchée « au corps creux et blanc » qui est comme un sexe de femme qu'il faut pénétrer. Le *poème secret* adressé à Madeleine le 7 décembre 1915 et le *Chant d'amour de Calligrammes* (où sont repris les mêmes thèmes) sont les sommets de cette inspiration érotico-guerrière où l'empoignade des hommes apparaît comme un formidable rut et le feu de salve de l'artillerie comme une festività phallique permanente. On conçoit donc qu'Apollinaire, artilleur et canonnier, se soit senti à l'aise au combat. En lui s'épanouit non seulement une aptitude singulière à la gloriole, mais une sourde ivresse. Une dilatation de tout son être s'accomplit qui le met à l'unisson de l'amour universel. Il entend à travers « les tonnerres de l'artillerie » le bruit « des baisers éperons des amants illustres », les « cris d'amour des mortelles violées par les dieux », les « cris d'amour des félins dans les jungles », la « rumeur sourde des sèves montant dans les plantes tropicales », bref le « chant symphonique de l'amour » du monde. Et dans ce concert païen, dans ce délire ancestral où les dieux de l'amour et ceux de la guerre font bon ménage, il se retrouve. Tel qu'en lui-même le changent son impatience, son avidité, son désir, ses appétits et ses frustrations de soldat privé de femme, livré tout entier aux élans et à la gloire de son imagination. Un Guillaume Apollinaire plus vrai, plus viril, plus conquérant que nature. « Les artilleurs vigoureux qui dans leur caserne rentrent », écrit-il dans le huitième *Poème à Lou* : c'est bien cela qu'il conquiert, une *vigueur* multipliée aussi bien lyrique qu'érotique. A la lueur des tirs, sous les trajectoires des obus couleur de lune, se réalise symboliquement et frénétiquement cette vie des sens qu'il n'a cessé d'appeler de toute sa fougue. Et à ces sens qui sont des « chevaux » comme il le dit à Lou, il lâche la bride. Mais les exaltant, les libérant, célébrant leur puissance et leur violence, il n'oublie jamais ce qu'ils couvrent, ce qu'ils masquent, ce qu'ils étouffent. Le poème d'ouverture de *Calligrammes* nous le rappelle expressément :

J'écris seulement pour vous exalter
 O sens, ô sens chéris
 Ennemis du souvenir
 Ennemis du désir
 Ennemis du regret
 Ennemis des larmes
 Ennemis de tout ce que j'aime encore

C'est qu'au fond de l'érotique d'Apollinaire se cache une recherche de l'innocence. Elle est manifeste dans un certain nombre d'images qui, pour être d'une grâce insolite,

fortuite, parfois détonante, dans sa poésie, n'en expriment pas moins au moment le plus inattendu la nostalgie d'un monde au paganisme non plus brouillant et tumultueux mais follement agreste, joyeusement naïf. Un monde transparent et lavé de toute fausse pudeur où

Sur l'herbe où le jour s'éténue
 L'arlequine s'est mise nue
 Et dans l'étang mise son corps

un paradis bucolique où

Mars et Vénus sont revenus
 Ils s'embrassent à bouches folles
 Devant des sites ingénus
 Où sous les roses qui feuillent
 De beaux dieux roses dansent nus

Cet univers *ingénu*, rose, champêtre, tendrement charnel, n'est pas celui de la chasteté, ni même de la pureté. Il est celui de l'innocence rendue au sexe.

Comme un poupon chéri mon sexe est innocent

dit le poète, et dans la naïve indécence de ce vers, dans l'obscur régression vers l'enfance qu'il traduit il y a comme une tendresse un peu grosse et penaude devant la « puérité » perdue de l'amour. Les morceaux ne manquent pas dans l'œuvre poétique d'Apollinaire où le langage de l'amour est un langage de l'enfance : les poèmes inspirés par Marie Laurencin, femme-enfant par excellence, image de la « petite fille » avec ses cheveux moutonnants, ces paysages de neige sur lesquels elle semble se découper, ces airs de danse qui l'accompagnent, en fourniraient maints exemples. Et l'on sait par André Rouveyre quelle était l'extraordinaire sensibilité érotique de Guillaume à la *jeune fille* : « Les jeunes filles étaient quasi exclusivement la catégorie féminine qui surtout l'enchantait. Là son idéal trouvait son vrai objet ; vers elles allait son meilleur élan : Mia, Mareye, Yette, Lorie, Annie et toi Marie (2)... » C'est que la jeune fille réalise un type féminin où la sensualité et l'innocence justement s'équilibrent. Elle fait naître un désir de possession et en même temps le condamne. Elle attire et décourage à la fois. Elle est pure et impure. Elle est par définition ambiguë : enfant dans le passé et femme dans l'avenir. Cette contradiction fondamentale s'abolira dans une union à la fois innocente et heureuse. C'est le thème des *fiançailles* qui revient si souvent dans l'œuvre d'Apollinaire (*les Fiançailles* ; *la Maison des morts* : « Voici le gage de mon amour/De nos fiançailles » ; le *Poème lu au mariage d'André Salmon* ; et aussi l'atmosphère d'idylle rustique qui enveloppe si souvent le *Poète assassiné*). Et l'on voit alors de quelle finesse de cœur est capable l'artilleur fier-à-bras. Il est celui qui a choisi pour devise *Vitam impendere amori* et il suffit

(2) André Rouveyre, *Amour et Poésie de Guillaume Apollinaire*, éd. du Seuil.

de lire dans le recueil qui porte ce titre un poème comme celui-ci (un des plus beaux peut-être qu'Apollinaire ait écrits) :

Tu descendais dans l'eau si claire
Je me noyais dans ton regard
Le soldat passe elle se penche
Se détourne et casse une branche

Tu flottes sur l'onde nocturne
La flamme est mon cœur renversé
Couleur de l'écaille du peigne
Que reflète l'eau qui te baigne

pour comprendre avec quelle exigeante pureté, quelle retenue dans l'émotion, quelle immatérielle délicatesse des sens il peut « approcher » l'image de la femme.

Mais de tels instants ont quelque chose d'irréremédiablement fragile et vulnérable. A peine a-t-il entrevu le visage du pur amour, Apollinaire en pressent l'aspect maléfique. L'envers de l'innocence, c'est le sortilège. Au moment de la plus heureuse confiance, il se coule dans nos veines, « poison doux et chaste » comme l'opium que buvait Thomas de Quincey en rêvant à sa pauvre Anne. Il y a dans la poésie d'Apollinaire un faisceau d'images douces et insidieuses qui semblent dénoncer inlassablement le côté vénénéux de tout amour : le mauve, la teinte du lilas (*le colchique couleur de cerne et de lilas*) y domine, mais la pâleur y règne aussi (les yeux sont *pâles*, les amants sont *pâles*, les corps *blancs*), les choses y ont une *couleur de lune*, les plantes y prennent des formes et des nuances étranges (*voici le tétin rose de l'euphorbe verruqué*), des animaux humides y vivent comme le poulpe familier du bestiaire d'Apollinaire (*jetant son encre vers les cieus/suçant le sang de ce qu'il aime*). Cette conscience obscure des lents empoisonnements que réserve l'amour, des charmes capiteux qu'il recèle, de ce qu'il a au plus fort de son intensité d'irréductiblement *faux* et mortel — et bien sûr c'est le « mal aimé » qui parle ! — trouve une expression particulière dans le thème de la sorcière, de la sirène, de la magicienne. La *Lorelei*, l'ensorceleuse blonde de la légende germanique, en est sans doute l'illustration la plus saisissante, avec le cortège de maléfices qui traverse ses « yeux couleur de Rhin » et ses « cheveux de soleil », mais il y a aussi ces femmes-saltimbanques dans nombre de vers d'*Alcools*, et au fond des rêves de *l'Ermite* on voit passer « des opétessees nues des fées des fornarines ». Il arrive que l'univers entier soit marqué d'un *sortilège* où l'amour est signe d'une antique et sanglante malédiction : le poème d'*Alcools* qui évoque les enchantements de Merlin s'ouvre par l'image d'un ciel apocalyptique où le soleil saigne « comme un ventre maternel », où « les nuages coulaient comme un flux menstruel ».

Il faut donc revenir à l'idée d'exorcisme. Le dernier recours d'Apollinaire contre l'angoisse de l'innocence perdue et contre les maléfices de l'amour sera une sorte de prière érotique où le corps féminin se trouve à la fois magnifié et impitoyablement mis à nu. On connaît la tra-

dition poétique du blason du corps : Apollinaire la reprend à son compte en la chargeant d'un contenu si riche qu'au-delà du rituel propitiatoire on y découvre une véritable intention de possession amoureuse par la parole. Naturellement cela s'explique parfaitement par la distance qui sépare l'amant de l'objet de son désir puisqu'il s'agit presque toujours de textes écrits « aux armées » reflétant un éloignement, une privation et ayant valeur expresse de correspondance intime : *Poèmes à Lou* et *Poèmes secrets de Madeleine* essentiellement. Mais il faut y voir aussi une volonté de *clairvoyance* : traquer, décrire, ce qui ne peut être éternellement fui, masqué ou noyé dans le trouble, mais doit être enfin regardé en face et *fixé*. Aussi la prière érotique prendra-t-elle spontanément la forme d'un énumération descriptive. Seins, hanches, croupe, toison, tout est dit, nommé, avec une insistance lyrique, une précision dans la métaphore qui exclut toute dérobaie de l'imagination en même temps que toute pudeur. Plus la chose est énoncée avec vérité et franchise, plus fortement s'affirme l'acte d'amour qui porte et « informe » le langage. Il ne s'agit donc pas du blason précieux qui se veut pur exercice, mais véritablement d'une forme active de connaissance, l'équivalence d'une découverte, d'une exploration, d'un geste de caresse. Apollinaire le sait bien, qui non seulement désigne et énumère, mais cherche à pousser toujours plus avant ce déchiffrement d'un mystère. Le *Deuxième Poème secret* à Madeleine donne l'exemple de cette avidité scrutatrice qui ne laisse dans l'ombre aucun des détails du corps révélé et s'applique avec une obstination presque délirante à les isoler l'un après l'autre, depuis ceux qui rehaussent le visage — « arc double des sourcils merveilleuse écriture », « beaux cils antagonistes antennes du plaisir fléchettes de la volupté » — jusqu'à ceux qui se cachent dans les zones les plus secrètes : « stalactites des grottes ombreuses où mon imagination erre avec délices », « touffes vous n'êtes pas l'ache qui donne le rire sardonique et fait mourir », « aisselles dont la mousse retient pour l'exhaler les plus doux parfums de tous les printemps ». Tout un mouvement de pénétration, obscur et pressant, pousse Apollinaire à s'enfoncer, se noyer, se perdre toujours davantage, dans un monde chaud, humide, touffu qui a pour lui l'équivoque et attirante beauté des profondeurs sous-marines : « O jardin sous-marin d'algues de coraux et d'oursins et des désirs arborescents. »

On voit quelle forme particulière de lyrisme utilise le poète. Pour que l'énumération des qualités du corps féminin ne tombe ni dans le scabreux ni dans l'indécence anatomique, il faut bien qu'elle soit soutenue par une langue érotique d'une exceptionnelle abondance métaphorique. Cette langue est une langue de célébration et de cantique. Elle implique une attitude d'adoration. Marie-Jeanne Durry a parfaitement raison de parler d'une « énumération diolâtre (3) ». Mais l'idolâtrie païenne que voue Apollinaire au corps de Lou ou de

(3) Marie-Jeanne Durry, *Alcools* de Guillaume Apollinaire, éd. SEDES, t. II, p. 99.

Madeleine est tout imprégnée de poésie biblique, au moins dans son langage. Ces seins qui « ont le goût pâle des kakis et des figues de barbarie », ces hanches étrangement appelées « fruits confits », cette chevelure comparée à des « grappes de raisins noirs », sont la parole même de Salomon, le langage du Cantique des Cantiques. De même que les incessantes et audacieuses comparaisons empruntées au monde végétal ou animal (« Vous êtes l'ellébore qui affole vous êtes la vanille qui grimpe » ou : « La vulve des juments est rose comme la tienne »). C'est parce qu'il est nourri d'images que l'éternel dialogue de l'Époux et de l'Épouse dans ce qu'il a de plus intime atteint à une exceptionnelle ivresse du langage. Cette ivresse revêt parfois un caractère authentiquement mystique et Apollinaire ne le disimule pas, lorsqu'il chante :

Et justement un ver luisant palpite
Sous l'étoile nommée Lou
Et c'est de mon amour le corps spirituel
Et terrestre
Et l'âme mystique
Et céleste

ou lorsqu'il écrit :

J'adore ta toison qui est le parfait triangle
De la Divinité

mais justement comme l'exprime le début de cette suite de vers, c'est une conscience « adorante » qui s'y révèle surtout. Quand Guillaume clame ailleurs avec un élan d'une extraordinaire beauté :

Je t'adore mon Lou et par moi tout t'adore

ou :

Mon Lou je veux te reparler maintenant de l'Amour
Il monte dans mon cœur comme le soleil sur le jour

il est certain que son chant d'amour a la force jaillissante d'une oraison. L'adoration n'est en fait ici que de ce don qu'Apollinaire possédait au plus haut degré et qui devait lui valoir d'emblée l'admiration des surréalistes : le don d'*émerveillement*. « J'émerveille » était sa devise et c'est vraiment à s'émerveiller lui-même qu'il travaille lorsqu'il célèbre le corps de Lou ou de Madeleine. Il fait monter du plus profond de son être un chant de joie profonde qui traduit le bouleversement de son imagination, le *ravissement* de ses sens devant les réalités charnelles dont il fait le minutieux inventaire. Et cet affolement surréaliste, s'il emprunte les voies incantatoires du langage mystique, va en fait beaucoup plus loin ; il s'ouvre sur la reconnaissance d'une vocation authentiquement érotique de la parole. Nommer, dire, *proférer* les choses avec une violence poétique et une impudeur éclatante, surtout si elles sont secrètes, cachées, voilées, marquées de tous les tabous de la décence et de la fausse honte, c'est les faire exister, leur conférer une présence réelle. La parole est vraiment acte d'amour et possession. On le voit lorsque Apollinaire choisit d'aborder le thème

audacieux entre tous des *portes* du corps féminin. L'admirable poème *les Neuf Portes de ton corps* qu'il consacre à Madeleine n'est pas simplement un exercice particulièrement brillant et ingénieux de poésie érotique, il est une véritable tentative rituelle et lucide de pénétration d'un mystère charnel, une sorte de viol lentement, cérémonieusement et méthodiquement opéré dans le langage. Apollinaire le savait bien qui s'adressait à une femme qu'il connaissait relativement peu, qui était loin de lui, mais dont il devenait le maître et l'amant souverain par le poème

O portes ouvrez-vous à ma voix
Je suis le maître de la Clef

A ce stade la poésie apparaît douée d'un singulier pouvoir libérateur. Elle peut aller jusqu'au bout, dans l'érotisme le plus franc et, pourrait-on dire, le plus systématique : elle réalise l'étrange synthèse d'un chuchotement intime et d'un aveu d'amour crié le plus haut possible. Le sommet de ce type de poésie est peut-être atteint dans le 33^e *Poème à Lou* où Apollinaire salue d'un verset à l'autre chaque partie du corps qu'il célèbre des mots « Je t'aime » ou « Je vous aime », mais se consacre avec une telle exactitude à la dénomination de chacune de ces parties que ce qu'il peut y avoir d'audacieux dans ce dénombrement est comme aboli mystérieusement par ce qu'il y a d'ardent dans cette profession de foi amoureuse. Il semble que tout puisse être permis :

Mon très cher petit Lou je t'aime
Ma chère petite étoile palpitante je t'aime
Corps délicieusement élastique je t'aime
Vulve qui serre comme un casse-noisette je t'aime
Sein gauche si rose et si insolent je t'aime
Sein droit si tendrement rosé je t'aime
Mamelon droit couleur de champagne non champagnisé je t'aime

...

Et en effet tout est permis à qui peut parler cette langue. On reconnaît là ce rythme incantatoire dans lequel les surréalistes fixeront leur vertige devant la femme et l'amour (ainsi Breton dans *l'Union libre*) comme si certain délire ne pouvait se libérer que dans une sorte de salutation éperdue. La beauté et la « hauteur » du salut plaçant alors d'un seul coup l'objet d'hommage au-dessus du pur et de l'impur. Tout peut être intégré à ce langage : l'humeur salace, l'incongruité, le libertinage, la forfanterie. Et surtout l'expérience érotique la plus libre. Il reste le lumineux langage de l'amour. A Lou qui un jour avait parlé de « vice » dans une de ses lettres, Guillaume répondait :

Le vice n'entre pas dans les amours sublimes

et un peu plus loin

Devant ta croupe qu'ensanglantera ma rage
Nos amours resteront pures comme un beau ciel

Raymond JEAN ■

de quelques films récents

Parmi les films de qualité projetés en début d'été, nous retiendrons quatre œuvres inégales d'intérêt mais que l'on prendra plaisir à voir.

Notre choix est arbitraire, car il eût été aussi équitable de sélectionner par exemple : « La Course en tête »,

« Toute une vie », « Sugarland Express », « Tristana », « Stavisky », « L'Arnaque », « The Nickel Ride », « La femme de Jean », les trois films qui composent un séduisant festival Monica Vitti : « Une Tosca pas comme les autres », « Super-témoin », « Les ordres sont les ordres ».

« Femmes au soleil » : un certain désenchantement.

Soleil Vert : un passionnante superproduction de science fiction. New York en l'an 2022 vue par Richard Fleisher. Le spectacle d'un avenir affolant. New York : 40 millions d'habitants. Température caniculaire. Surpeuplement. Pollution. Pénurie. Emeutes de la faim. Les hommes et les femmes : un morne troupeau promis à l'abattoir. La végétation ne pousse plus. L'eau, l'espace, une salade verte, un steak constituent des biens rarissimes, inaccessibles, sauf pour quelques privilégiés oppresseurs. Un film d'anticipation ? peut-être bien après tout... On pense à l'avertissement de René Dumont : « L'écologie ou la mort ». Il serait dommage que le cri d'alarme lancé par ce terrifiant tableau d'une civilisation suicidaire ne rencontre pas une large audience.

Femmes au Soleil : un film fait par une femme (Liliane Dreyfus), où les femmes sont traitées avec sympathie et sensibilité, tandis que les hommes sont présentés avec quelque dédain. Le 15 août dans la campagne tropézienne. Vieux mas restauré avec goût, piscine, nurse martiniquaise, monokinis, farniente, chaleur écrasante, bronzage, batifolages aquatiques, lente succession des heures aux changeantes couleurs. Un milieu où l'argent est facile, la curiosité intellectuelle réduite. Les hommes jouent aux cartes, lisent des romans policiers ; les enfants sont gentiment turbulents ; les femmes papotent, des bavardages on passe aux demi-confidences mélancoliques puis aux interrogations plus graves sur la vie, l'amour, les hommes. Des clichés souvent, mais parfois des accents de vérité, un désenchantement distingué. Bovarysme pas mort...

Les tourments féminins et les déceptions sentimentales sont toutefois tempérés par le plaisir d'une nouvelle robe. Une atmosphère romanesque et futile. Mais cette journée de vacances ensoleillée cessera, en fin de soirée, d'être paresseuse et rêveuse pour basculer dans le drame.

La Conversation secrète : l'espionnage de la vie privée. Avec ce film incomparablement supérieur au « Parrain », Francis F. Coppola se classe parmi les réalisateurs américains de premier plan. Le héros est un personnage déconcertant et obsédant. Professionnel de la surveillance, détective privé qui s'est mis à l'heure du magnétophone, Harry, solitaire, prisonnier de son métier, devient la victime de sa virtuosité technique et atteint les portes de la démence, lorsqu'il se met à réfléchir sur les conséquences de ses activités et de ses méthodes. Le monde des micros dissimulés et des gadgets électroniques, un univers où personne n'est à l'abri des écoutes indiscretes aux conséquences d'une

Amours d'été: le temps d'une saison ?...

gravité imprévisible, un univers asphyxiant qui tourne au cauchemar. Cette œuvre dense, qui inquiète et dérange n'est pas seulement un étonnant tour de force, mais aussi un « thriller » psychologique qui invite à la réflexion politique.

Amarcord : Aimer et se souvenir. Un chef-d'œuvre où l'on retrouve tout Fellini, toujours insolite et toujours prodigieux. Avec tendresse et nostalgie, l'auteur de « La Strada » évoque son enfance dans les années 30, en un cortège savamment désordonné de phantasmes, de faits vrais, émouvants et cocasses, où le délirant se mêle au pittoresque, et la caricature au fantastique. Film d'une adolescence populaire en Romagne, sur les bords de l'Adriatique. Joies et tristesses dans le huis clos d'un univers parodique. Un bourg de province avec son église et son cinéma, de jolies et coquettes jeunes femmes, des écoliers énergumènes ricaneurs et farceurs, des fascistes présomptueux et infantiles, des curés, des fous, un petit peuple pauvre et berné, des petits bonheurs, des ridicules attendrissants et la vie qui vous échappe. La vie : une fête dérisoire et fabuleuse. La vie : un cirque permanent. L'existence n'est supportable que si le réel est illuminé par l'irréel et si l'imagination l'emporte sur le scepticisme glacé. Un film aux frontières du souvenir et du rêve. D'une beauté tragique et baroque.

Henri BOURBON ■



notes de Lecture

● Le nœud gordien par Georges Pompidou

Livre inachevé et quelque peu décousu — de l'aveu même de l'auteur — « Le nœud gordien » a été écrit par Georges Pompidou pendant l'hiver 1968-1969 lorsqu'il était éloigné du pouvoir, en réserve de la République. Parfois sommaire, il a le mérite de la « sincérité du premier jet ». Il ne s'agit pas d'un ouvrage exceptionnel mais de l'esquisse d'un ouvrage, où se mêlent le pessimisme et l'optimisme, le scepticisme et la passion, où s'expriment le résultat d'une expérience et le fruit d'une méditation.

On a l'habitude de voir en Georges Pompidou l'homme du compromis et de l'immobilisme, sans doute n'est-ce pas aussi simple ; en le lisant on s'aperçoit qu'il n'est pas incompréhensif au changement et que, s'il le refuse le plus souvent, c'est davantage par un effort de raison et que par une disposition naturelle de son esprit : « Lorsqu'on a la responsabilité, écrit-il, de gouverner un peuple, on n'a pas le droit de le précipiter dans l'inconnu sous prétexte que c'est amusant de détruire et que ce qui viendrait ensuite pourrait être meilleur ».

Le Premier Ministre du Général de Gaulle affirme : « Gouverner c'est contraindre », mais le normalien, fils d'instituteur, confie : « L'avenir n'est pas à ceux qui ne sont qu'habiles ».

S'il est persuadé qu'il faut organiser la résistance « aux utopies et aux démons de la destruction », il ne méconnaît pas l'existence de ce « monde dur et inégal où nous vivons, des injustices excessives et des privilèges de l'argent ».

Ce Président, qui laisse l'image d'un politique réaliste et rusé plutôt que d'un idéaliste, n'hésite pas à avancer

un jugement inattendu sous sa plume : « Rien de plus déprimant que Machiavel ».

Le livre comporte quatre parties essentielles : une interrogation sur les événements de Mai 68 suivie d'une tentative de réfutation rapide du marxisme et du communisme, des réflexions sur le gouvernement, les institutions, l'Université, une ébauche d'une politique économique et sociale où se retrouvent l'éloge de la croissance et de l'entreprise privée avec un plaidoyer en faveur du Plan, enfin des jugements teintés d'inquiétude sur l'avenir de la société moderne et de la France.

Dans ce qu'il appelle « la tragédie manquée de Mai 68 » Georges Pompidou voit une crise de civilisation et une crise de conscience. Il se demande : « Mai 68 est-il un commencement ou un accident local ? ». « Est-ce la fin de quelque chose, les dernières fumées d'un volcan qui s'éteint — je veux dire l'esprit révolutionnaire de 1848, mi Proudhon, mi Marx, à la sauce Marcuse ? est-ce le prodrome d'une série d'éruptions nouvelles ? » La réponse reste incertaine : « je dis que nous avons le devoir de nous poser la question ».

Au passage, le Premier Ministre qui affronta l'explosion de Mai décoche quelques remarques sévères sur les nantis de Nanterre, la jeunesse dorée des barricades, la légèreté et l'inconstance de Paris opposée à la sagesse de la province.

Sur les institutions, les propos de Georges Pompidou ne surprendront personne : éloge de la V^e République, banalités sur les Français ingouvernables. Toutefois un passage digne de retenir l'attention, car il révèle une préférence pour une évolution « présidentialiste » du

régime : « Je suis convaincu que les futurs présidents de la République, quels qu'ils soient, seront conduits à choisir des Premiers ministres qui leur soient étroitement liés sur le plan non seulement politique, mais intellectuel et personnel et dont ils n'aient jamais à redouter, je ne dis pas l'indépendance de la pensée et d'expression — qui est essentielle — mais la concurrence. Je suis convaincu que les futurs présidents de la République seront amenés à intervenir dans la direction de l'Etat de façon constante, permanente, et à maintenir par l'action quotidienne cette suprématie qu'ils ne tiendront pas automatiquement du « coefficient personnel. »

Conception d'un intérêt rétrospectif pour MM. Chaban-Delmas et Messmer et d'une actualité frappante pour M. Chirac.

Sur l'avenir de la France et de la société, Georges Pompidou ne conclut pas autrement qu'en lançant des avertissements dont les accents ont une gravité contenue. « La poursuite du bonheur matériel pour tous dans la Société d'abondance ne suffit pas et l'évolution récente des Sociétés les plus évoluées le démontre. Le confort de vie généralisé comporte en lui-même une sorte de désespérance, en tout cas d'insatisfaction. Là est sans doute la vraie partie que joue le monde moderne. »

La France, estime Georges Pompidou, n'est pas, contrairement aux apparences, au début « d'une période de libération et de construction d'un monde tourné entièrement vers la réalisation du bonheur humain sur la terre ». Non, Georges Pompidou nous met en garde contre une vision trop calme et trop raisonnable de la société française.

« Depuis vingt ans, proclame-t-il, toutes les contraintes traditionnelles — religieuses, familiales, sociales, sexuelles — ne se sont pas atténuées, mais effondrées... Ainsi au moment même où l'individu se sent et se rend libre des contraintes traditionnelles, s'édifie une machine technico-scientifique monstrueuse qui peut réduire ce même individu en esclavage ou le détruire du

jour au lendemain. Tout dépend de ceux qui tiendront les leviers de commande. »

Et le futur successeur du Général de Gaulle à la tête de l'Etat appelle de ses vœux une « discipline démocratique garante des libertés » et il souhaite la prépondérance des « politiques » qui ont des problèmes « une connaissance concrète, née du contact avec les hommes, non pas d'une analyse abstraite, pseudo-scientifique de l'homme ». On perçoit la conviction profonde avec laquelle il formule son sentiment sur les redoutables dangers qu'offrirait une technocratie toute puissante. « La République ne doit pas être la République des ingénieurs, des technocrates, ni même des savants. Je soutiendrais volontiers qu'exiger des dirigeants du pays qu'ils sortent de l'ENA ou de Polytechnique est une attitude réactionnaire qui correspond exactement à l'attitude du pouvoir royal à la fin de l'ancien régime, exigeant des officiers un certain nombre de quartiers de noblesse ? ». Ces lignes trop actualisées auraient un air subversif...

Plusieurs phrases expriment une sorte d'angoisse de l'auteur devant les défis et les risques du futur. Qui tranchera le nœud gordien des contradictions et des phantasmes de la société française contemporaine ? Le point d'interrogation n'est pas levé. Et le témoignage posthume s'achève sur un souhait d'humaniste : « Je n'étais bon ni pour esclave ni pour tyran disait Chateaubriand. Je souhaite que demain les dirigeants et les citoyens de mon pays soient pénétrés de cette maxime ».

A lire « le Nœud gordien », titre et thèse dramatiques, qui ne s'apercevrait qu'un homme public, dès qu'il possède culture et enracinement, est toujours plus complexe que ne laisserait supposer, complaisante ou polémique, sa commune « image de marque » ?

Mais ce n'est pas sur son livre, c'est sur son action de Premier ministre et de Président de la République que l'Histoire jugera Georges Pompidou.

Henri BOURBON ■

Editions Plon.

● Les facteurs locaux de la vie politique nationale (Institut d'Etudes politiques de Bordeaux)

Ce livre au titre alléchant et très suggestif est en fait un compte rendu du premier colloque organisé, pour marquer sa naissance par le *Centre d'Etudes et de Recherche sur la vie locale* de l'Université de Bordeaux.

L'idée de créer un centre spécialisé dans les problèmes locaux, et aussi une collection qui en serait le prolongement à la librairie Pedone est assurément excellente puisqu'elle comble un énorme vide.

En effet, jusqu'ici, la recherche française en science politique n'avait pas réussi à échapper à la centralisation qui marque peu à peu toutes les institutions ou activités dans notre pays. On peut penser aussi qu'elle avait été arrêtée par la variété, la multiplicité et, pour tout dire, le caractère quelque peu insaisissable de la vie locale française.

Il fallait donc beaucoup de courage aux organisateurs du colloque pour se lancer dans une entreprise qui ne pourrait manquer de passer pour trop ambitieuse et largement inefficace dans l'immédiat. Ceux-ci ont encore accru la difficulté en faisant appel à une participation très variée et à des travaux d'origine diverse mais en majorité provinciale.

C'est ainsi que se sont retrouvés à Bordeaux des professeurs parisiens bien sûr mais aussi aixois, grenoblois, lyonnais, nancéens, niçois ou strasbourgeois.

Les nombreuses études ponctuelles, dont certaines présentaient un intérêt en elles-mêmes comme celle de J.F. Médard sur le cumul des mandats, avaient été rassemblées autour de quatre grands thèmes ; l'influence des structures locales sur la vie politique nationale sous la direction de P. Lalumière, les attaches locales du personnel politique (G. Lavau), le comportement des électeurs aux élections locales et nationales (G. Dupeux) et, enfin, une rétrospective historique de la monarchie censitaire à nos jours, des interférences de la politique locale et de la politique nationale (F. Goguel).

La plupart des participants se heurtèrent surtout à des problèmes méthodologiques. Beaucoup durent s'en

tenir à des extrapolations à partir de données fragmentaires.

Ces difficultés expliquent qu'ils ne purent parvenir en général à des conclusions définitives ni même à une vérification de l'hypothèse qui leur avait servi de base : la nationalisation de la vie politique.

On pourra donc ressentir une certaine déception à la lecture de cet ouvrage dont on a peine à discerner les lignes générales.

En revanche, le chercheur ou l'observateur de la vie politique pourrait y trouver d'utiles renseignements et des points de départ pour des travaux futurs.

Ce sont eux en effet qui pourront le mieux apprécier le but véritable de cette publication : contribuer à « faire décoller » la science politique de la vie locale, comme l'a écrit Albert Mabieau dans son introduction en définissant une « problématique » et en fixant des « orientations de recherche ».

Alain DELCAMP ■

Editions Pedone — Série vie locale.

● La politique arabe de la France (de de Gaulle à Pompidou) par Paul Balta et Clotilde Rulleau

Le livre de Monsieur et Madame Paul Balta vient à son heure car il apporte un peu de raison et de réflexion dans un domaine où la passion et les préjugés avaient jusqu'ici régné en maîtres. Quel aspect de la politique extérieure française de ces dernières années a en effet suscité plus de controverses et de divisions que l'attitude adoptée par le Général de Gaulle d'abord, par Monsieur Pompidou ensuite, à propos du conflit du Moyen-Orient ?

Les auteurs n'ont pas écrit un nouveau pamphlet sur le sujet mais un essai d'explication amorti d'une démonstration serrée de la nécessité pour la France, mais aussi pour l'Europe, d'avoir une politique arabe. On conviendra que cette évidence est, aujourd'hui, après la crise pétrolière, devenue encore plus éclatante.

Expliquer le pourquoi de la politique arabe de la France revient à la situer à la fois historiquement, géographiquement et économiquement mais aussi — dimensions souvent plus oubliées dans les analyses habituelles — stratégiquement et culturellement. Nombre de pages sont fort heureusement consacrées à une synthèse des relations entre la France et l'Orient depuis Charlemagne. Une étonnante continuité s'en dégage que la parenthèse coloniale nous avait cachée mais que la V^e République n'a fait que retrouver. Ce survol historique nous renseigne aussi sur la nature du regard que les divers souverains

et gouvernants français portèrent sur les flancs Est et Sud de la Méditerranée.

Le but commercial s'estompe derrière l'exigence de sécurité si bien caractérisée par la recherche des alliances de revers par François I^{er} et Louis XIV.

Il passe aussi derrière les motivations idéalistes de Bonaparte et, plus encore, des Saint-Simoniens qui restèrent en Egypte bien après la chute de l'Empire.

Ce retour à une tradition commandée par la géographie et par l'histoire fut une des bases tout à fait consciente de la politique poursuivie par le Général de Gaulle, de façon constante quoique souvent souterraine, depuis 1958. De nombreux textes rapprochés par les auteurs en témoignent.

De même, Paul Balta replace la politique française vis-à-vis du monde arabe dans la stratégie gaullienne globale : le général, comme Monsieur Pompidou au début de son mandat, souhaitait parvenir à une neutralisation de la zone méditerranéenne. Dans cette perspective, l'irritation du premier président de la V^e République devant le déclenchement de la guerre des 6 jours s'explique beaucoup mieux : la renaissance du conflit lui est apparue tout de suite comme une occasion pour les deux super-grands d'accentuer leur pression sur la région.

Charles de Gaulle avait bien vu en effet que les puissances moyennes comme la France n'ont quelque chance de compter que dans un monde pacifique et par le rayonnement d'une politique hardie de coopération.

C'est donc encore en pensant au monde arabe et à toutes les positions que la France pouvait y reconquérir qu'il a voulu presque à tout prix, que les relations franco-algériennes après 1962 offrent l'image d'une coopération exemplaire.

Enfin, au-delà des intérêts immédiats, il comptait sur les génies conjugués des peuples et des cultures du pourtour de la Méditerranée pour définir peu à peu une civilisation industrielle qui ne serait pas exclusivement bâtie sur le modèle américain.

Au-delà des intentions et des raisons générales, notamment économiques, qui appelleraient une véritable politique européenne à l'égard des pays arabes, Paul Balta et Clotilde Rulleau analysent la réalité de la politique suivie par la France au Maghreb et au Machrek, en insistant sur ses aspects culturels. Il ressort de leurs analyses que l'effort politique n'a été qu'insuffisamment suivi de réalisations concrètes soit par suite de l'insuffisant dynamisme des industriels, soit à cause d'une certaine

sclérose et d'une inadaptation des services culturels et de l'assistance technique.

Ils insistent en particulier sur la carence presque totale de la formation de cadres français sachant parler l'arabe : en 1971, à une unité près, la France n'a pas envoyé plus de boursiers français au Proche-Orient que Louis XIV en 1669 !

A côté de ces solides évidences qui méritaient d'être rappelées, on trouvera dans ce livre des monographies par pays donnant les chiffres du commerce pratiqué avec la France et le niveau des échanges culturels ainsi qu'une chronologie assez complète du monde arabe depuis 1943.

On peut espérer que cet ouvrage, l'un des premiers non seulement d'une nouvelle collection mais aussi d'une nouvelle maison d'édition spécialisée, contribuera à dissiper les nombreux écrans que la colonisation, ses rancœurs, certains intérêts plus ou moins obscurs ou notre système d'éducation lui-même ont élevé entre les Français et des peuples avec lesquels, demain encore plus qu'hier, ils ne pourront éviter de collaborer.

Alain DELCAMP ■

La bibliothèque arabe Sindbad.

● « Le combat singulier » par Georges Sonnier

Nombre de nos écrivains d'aujourd'hui paraissent obéir à un nouveau conformisme : peindre uniquement les instincts vils et bas de l'homme, ne décrire que ce qu'il y a de trouble dans les sentiments, y trouver des motivations essentiellement érotiques.

C'est ce monde désespéré et absurde que l'on quitte en lisant le dernier livre de Georges Sonnier, « Le Combat Singulier », qui vient de paraître chez Albin Michel. Combat entrepris par un vieil homme qui n'a eu dans son existence que de médiocres satisfactions. Il a vu mourir son enfant, sa femme le quitter. Et voici qu'un impérieux besoin le saisit de justifier sa vie par une action où il déploiera jusqu'à leur extrême résistance toutes les forces physiques qui lui restent, son courage, sa patience, son intelligence, son opiniâtreté. Cet acte tardif — qu'importe sa gratuité — lui permettra à ses yeux de tout réparer, de tout accomplir. Et c'est contre un adversaire minéral, redouté autant qu'aimé, la montagne, qu'il va entreprendre, seul, ce combat et y gagner sur lui-même une victoire salvatrice.

Le récit d'une rigueur classique est celui des trois journées d'ascension où vont s'alterner les images de magnificence et les visions verticales de gouffres à franchir. Dans la pureté de l'altitude l'homme s'élève sur l'énorme masse, tantôt collé au roc, cherchant du pied, de la main, la prise de hissée, en dépit de la morsure de la pierre, des doigts gelés, du sang qui suinte, tantôt glissant sur la neige scintillante.

Mais s'il a quitté le monde des vallées, il porte en lui tous ses souvenirs qui vont s'éclairer au gré de la halte du soir : les femmes qu'il avait aimées, ou cru aimer, son enfant mort, l'ami d'élection maintenant disparu, les voyages, le barrage que, jeune ingénieur, il avait fait construire en Argentine, l'attrait fascinant de la Pampa, cette plaine infinie au fond de laquelle veillent des montagnes immenses. Images du passé qui défilent dans le silence des nuits glacées comme un réconfort dérisoire car dans cette aventure singulière, l'homme avait « depuis longtemps abandonné les champs bien cultivés de la raison pour ces terres nues du hasard et du risque et des folies heureuses ».

Dans le dépouillement d'un style à la phrase brève, harmonieuse, la poésie jaillit sans cesse du monde magique et terrible à la fois que nous décrit Georges Sonnier, sensible aux vibrations les plus imperceptibles de ce fascinant univers, et à toutes les nuances de couleurs, d'odeurs, de lumière, de temps, de lignes.

Dans ce cadre grandiose, bouleversante est la quête du vieil homme, qui ayant enfin donné un sens à son destin, mourra dans la paix de l'avoir accompli.

Aline RAYBAUT ■

Ed. Albin Michel.

● Les héros romantiques : Vigny et Malraux

Maurice Toesca vient de publier une nouvelle biographie, celle de *Vigny ou la passion de l'honneur* (Hachette littérature, 520 p., 45 F). Après l'enseignement, après la préfectorale, Maurice Toesca s'est consacré depuis 1946 à la littérature où il a pleinement réussi. Cette œuvre, qui succède à *Alfred de Musset ou l'amour de la mort*, complète son approche de la fin du romantisme français.

Quel homme étrange, cet Alfred de Vigny : fils d'aristocrates, monarchiste dans l'âme, il entre dans l'armée à dix-sept ans, comme sous-lieutenant aux Gardes Rouges, lors du retour de Louis XVIII, en 1814 ! Mais l'armée le laisse piétiner dans ce grade et il lui faudra des années pour être nommé capitaine d'infanterie. Déçu, il quitte l'uniforme après son mariage, en 1825, et s'engage dans la carrière littéraire. Son expérience conjugale tourne au fiasco, dès la seconde année. La littérature lui apporte quelques compensations, insuffisantes pour calmer son tempérament ardent.

Dès lors, l'homme se révèle au biographe dans son double caractère : époux déferent, amant de feu ; aristocrate et républicain, — il fut candidat aux élections de 1848, — guerrier d'esprit et pacifiste d'âme ; chrétien contestataire et croyant ; idéaliste et marchand de cognac, mondain et solitaire ! Puis, à l'avènement de Napoléon III, il devint fidèle bonapartiste. Enfin jusqu'au bout de sa vie en proie au démon de la sexualité... Et tout cela en composant l'œuvre poétique et romanesque qui reste, un siècle et demi plus tard, presque la plus moderne.

En écrivant, avec une curiosité passionnée, cette biographie sur Vigny, Maurice Toesca achève le cycle romantique qu'il avait entrepris avec Lamartine, George Sand et Alfred de Musset.

Bien qu'il soit très largement connu pour ses biogra-

phies de Lénine, Staline, Marx et Gandhi, Robert Payne s'est toujours particulièrement intéressé à l'étude de la révolution et de l'art et il était sans doute inévitable qu'il écrivit une biographie d'André Malraux qui partage les mêmes passions. Robert Payne a voyagé dans le monde entier, s'est trouvé sur les lieux où l'histoire se faisait et a rencontré un grand nombre de figures les plus importantes de notre époque, y compris André Malraux qu'il a approché pour la première fois à Barcelone pendant la guerre d'Espagne. Aujourd'hui il nous donne une grande biographie de *Malraux* (Buchet-Chastel, 404 p., hors textes, 44,80).

Le récit très vivant de la vie de Malraux révèle l'homme privé indépendamment des légendes et du mystère qui l'entourent. Robert Payne, jette un jour nouveau sur l'enfance de Malraux, sa famille, ses années d'école, ses premiers combats à Paris et en Indochine, et son rôle comme ministre des affaires culturelles dans le gouvernement du général de Gaulle, et ses relations privées avec lui. Robert Payne a inclus dans cet ouvrage des interprétations des livres de Malraux, mettant l'accent sur les œuvres de jeunesse, *Lunes en papier*, *le Pompier du Jeu de Massacre*, *Le royaume de Farfelu*, qui font pressentir ses grands romans postérieurs, *La Condition Humaine* et *L'Espoir*. D'abondantes illustrations, dont beaucoup sont inconnues, colorent ce portrait unique et fascinant d'André Malraux. Pierre Viansson-Ponté écrit dans un grand quotidien du soir : « Ce premier grand portrait exhaustif d'André Malraux a été dressé par Robert Payne, avec sympathie, mais en toute indépendance. Il fait progresser de façon notable la connaissance d'un personnage à la fois célèbre et légendaire... » Autre livre important : le *Malraux* de Jean Lacouture (Seuil). Passionnant et riche d'aperçus originaux.

Jean CHELINI ■

● Les raffinés : Proust et Cocteau

Avec les longues soirées de l'hiver les amoureux de la lecture retrouvent volontiers les livres copieux, qui durent plusieurs jours. Les biographies répondent souvent à cette exigence. La vie d'un homme, la plus courte, prend bien des pages à se raconter. La monotonie obligatoire d'une existence aux étapes nécessaires : naissance, jeunesse et formation, maturité, vieillesse et mort ramène le plus grand des hommes à notre commune mesure. Une biographie demeure une leçon de modestie, autant pour celui dont on raconte la vie, que pour celui qui la lit.

Monsieur Proust tel est le titre que Céleste Albaret, la gouvernante de Proust dans les dernières années de sa vie, donne au recueil de souvenirs qu'elle publie sur son ancien maître (Robert Laffont, 456 p., 32 hors texte, 38 F).

Le titre est bien choisi pour caractériser l'écrivain raffiné issu de cette bourgeoisie parisienne délicate et

cultivée de la fin du XIX^e siècle. Il porte d'ailleurs sur les aspects quotidiens de la vie de Proust, sur sa vie bourgeoise, pourrait-on dire, même si son horaire et son cadre sortaient du commun, à cause de la maladie de Proust.

A sa mort en 1922, Marcel Proust avait cinquante et un ans, et Céleste Albaret, sa gouvernante depuis huit années, trente et un ans. Il n'avait cessé de lui répéter : « *Personne au monde ne me connaît mieux que vous. Vous savez tout de moi, je vous dis tout.* » Pourtant pendant un demi-siècle, Céleste Albaret a refusé de parler, hormis quelques interviews fragmentaires et une apparition émouvante à la télévision. A quatre-vingt-deux ans, elle a décidé de rompre le silence, parce qu'elle estimait qu'on avait accumulé les fables sur Marcel Proust et qu'il était de son devoir, avant de s'en aller à son tour, de rétablir et d'établir la vérité sur Proust, qu'elle pense détenir.

Les souvenirs que Céleste Albaret a livrés à Georges Belmont représentent plus de soixante-dix heures d'entretiens enregistrés. En outre, elle s'est prêtée à tous les contrôles de sa mémoire, à toutes les vérifications. Son livre comble certaines lacunes, inévitables mais graves, des ouvrages parus jusqu'ici. Il démolit certaines hypothèses et révèle un Proust inconnu, en liberté, tel qu'il ne se montrait pas aux autres, et d'une totale sincérité. Un Proust qui rit comme un enfant, mime ses soirées mondaines, évoque son enfance, ses amours, parle tout haut ses livres avant de les écrire. Brusquement, les portes s'ouvrent sur ce monde à l'envers dont Proust fit son royaume et où minuit était midi, puisqu'il commençait à vivre le soir. On est avec lui dans sa chambre de liège et l'on comprend mieux son œuvre.

Le livre de Céleste Albaret vaut par cet éclairage indirect qu'il donne sur l'œuvre de Proust à travers le témoignage sur l'homme. Il n'échappe pas à la faiblesse du genre, une certaine puérilité, une attention exclusive donnée aux détails. Mais tel qu'il est, il plaira et rendra service même aux critiques littéraires.

Francis Steegmuller publie un volumineux *Cocteau* (Buchet-Chastel, 408 p., bibliographie et notes, 49,80 F). Américain, cosmopolite, amoureux de la culture française, Steegmuller a déjà écrit sur Flaubert, Apollinaire et Maupassant.

Cocteau laisse derrière lui une œuvre incroyablement protéiforme, résultat de plus de cinquante années d'une activité si diverse qu'aucune forme d'expression artistique ne lui resta pratiquement étrangère. Sa vie comme

son œuvre, est un extraordinaire kaléidoscope, où s'épanouissent tous les courants littéraires et artistiques, savamment transformés par lui, où se bousculent toutes les contradictions et tous les paradoxes d'une réalité intime toujours changeante. Cocteau alliait le charme et la méchanceté, la générosité et l'égoïsme, la sérénité et l'angoisse. Opiomane, homosexuel, jeune mondain brillant, il fut aussi l'homme qui, au terme d'une vie toute entière tournée vers « l'avant-garde », finit par entrer à l'Académie française.

C'était une gageure d'entreprendre l'histoire de cette vie. Francis Steegmuller a relevé ce défi. L'étude qu'il nous donne aujourd'hui est en réalité une triple biographie, celle de l'homme, de son œuvre et d'une époque fascinante, celle de l'Avant-Garde et des Années folles. A la suite de Cocteau, nous rencontrons Stravinsky, Proust, Picasso, Gide, Apollinaire, Eric Satie, le groupe des Six et Isadora Duncan. Nous redécouvrons les Ballets russes, l'amitié fantasque de Cocteau avec Diaghilev et Nijinski, celle, obsessionnelle, qu'il nourrit à l'égard de Raymond Radiguet.

Francis Steegmuller a réussi là un succès dans l'art de la biographie, non seulement parce qu'il a parfaitement compris son personnage, mais aussi parce qu'il a su nourrir son étude d'une extraordinaire connaissance de l'époque, fondée sur des années de recherches, des centaines de documents inédits et des interviews personnelles d'amis et de connaissances de Cocteau. Un ouvrage de référence désormais indispensable.

Jean CHELINI ■

● Les relations de travail à l'usine par Renaud Sainsaulieu

En quoi la vie à l'usine affecte-t-elle la mentalité du travailleur ? Quels sont les effets du travail industriel sur la culture ? La question, dans la perspective marxiste qui a longtemps dominé la sociologie, avait une réponse simple et... optimiste : la masse des prolétaires exploités par le capitalisme apprenait de lui la vertu de fraternité et acquérait du même coût la force qui lui permettrait de se libérer, tôt ou tard, de l'esclavage.

La prophétie, on le sait, ne s'est pas réalisée. Aucune nation industrielle n'a connu le « grand soir ». Plus précisément, la diversité et la division des tâches de la grande entreprise ont suscité des clivages, parfois des oppositions, entre les différentes catégories de salariés. La relation à autrui, si importante pour le façonnement de la personnalité, n'est pas la même chez l'ouvrier rive à la chaîne, le responsable d'atelier, le cadre ou le chercheur.

Cependant, tous les salariés, à quelque niveau hiérarchique qu'ils se situent, semblent souffrir aujourd'hui de la contradiction entre les contraintes d'un travail soumis aux exigences de la productivité et de la concurrence et l'appel permanent à la facilité qui régit la société de consommation où s'exprime leur vie individuelle ou familiale.

L'auteur s'efforce de donner un contenu à ce « malaise » si fréquemment évoqué aujourd'hui. Partant d'une expérience personnelle du travail en usine, suivie d'entre-

tiens approfondis, il présente le compte rendu d'une enquête sociologique effectuée dans une grande entreprise de l'industrie électrotechnique française où voisinent encore des ateliers témoins des divers âges de l'histoire industrielle : le travail de force, le métier à la chaîne et les nouvelles techniques. Il met en évidence la diversité des styles de relations humaines à l'intérieur de l'entreprise, les processus d'apprentissage culturel qu'ils impliquent pour chaque individu, et le rôle important qu'ils jouent dans l'équilibre des rapports sociaux ou dans son changement.

La persistance des luttes politiques issues de l'usine et l'extension des obstacles à la croissance — apathie bureaucratique, malaise des cadres, révolte des OS — montre que l'aventure industrielle n'a rien perdu de sa complexité et qu'il ne faudrait pas considérer l'amélioration des conditions de travail comme une solution miracle.

Cette étude est une contribution importante à la « sociologie des organisations » et méritera l'attention de tous ceux sur qui repose la tâche si délicate de veiller au climat des entreprises. Un parti pris d'abstraction en complique parfois la lecture, mais n'enlève rien à son opportunité ou à sa valeur.

M. BLIN ■

Les Editions d'Organisation.

● Je suis partout - 1930-1944 : les Maurrassiens devant la tentation fasciste par Pierre-Marie Dioudonnat

L'intérêt de l'étude de Pierre Marie Dioudonnat par ailleurs scientifiquement irréprochable, tient à son sujet même.

Au-delà de l'histoire d'une des nombreuses publications des années 30, c'est la vie d'un groupe de personnes choisies et, pour la plupart, pétries de talent que ce livre nous permet de suivre. C'est aussi, derrière les brumes d'une idéologie diffuse, les drames d'un pays déchiré et le déroulement tragique d'un destin : celui de Robert Brasillach.

A sa naissance, *Je suis partout*, est le frère de *Candida* ; lancé comme lui par Arthème Fayard, il ne veut être « ni pédant, ni ennuyeux », mêlant politique et littérature, mais donnant la priorité — ce qui est relativement nouveau pour l'époque — à la politique étrangère. Animé notamment par de jeunes membres de « l'Action Française » sous la direction de Pierre Gaxotte, il se situe dans la mouvance bainvillienne et aucune de ses positions tant politique qu'économique ou sociale ne se distingue véritablement au début de celles de la droite traditionnelle.

Très vite cependant apparaît le vrai *Je suis partout*. Sans ligne idéologique précise, dans le grand brassage d'idées de l'époque, il réunit de jeunes intellectuels au tempérament différent mais tous fatigués du conformisme de la vieille droite, passionnés et prêts à tous les enthousiastes comme Lucien Rebatet, Pierre-Antoine Cousteau, Robert Brasillach, qui deviendra rédacteur en chef le 21 juin 1937, et, plus tard, Claude Roy ou Georges Blond. Ignorant la prudence et les soucis commerciaux, ceux-ci ont vite fait d'indisposer leur éditeur et, dès 1936, ils offrent l'exemple rare d'une sorte de « Soviet » de rédacteurs totalement indépendants, avides d'écrire ce qui leur plaît et, suivant leur pente d'esthètes de participer à la plus haute vie de l'esprit sans rien manquer des soubresauts qui agitent le monde.

Violemment opposés au « Front Populaire » et sous l'influence de voyages en Italie, en Allemagne ou en Espagne, ils s'engagent bientôt et totalement dans le combat politique. Dès lors leur histoire se confond avec ce qu'il faut bien appeler celle d'un fascisme français. Fascisme tout intellectuel, certes, poétique, qui réserve la première place à la jeunesse et aux forces de vie et, comme tel, pouvant contribuer au redressement de la France mais fascisme authentique, anti-parlementaire, anti-démocrate, antisémite, obnubilé par la lutte contre le bolchevisme.

Jamais cependant, au moins jusqu'à la défaite, ces disciples de Maurras n'oublieront tout à fait les enseignements du maurrassisme.

Leur nationalisme fondamental, à la fois raisonné et sentimental, les empêchera de s'abandonner au mirage d'une sorte d'Internationale Blanche. C'est ainsi qu'en politique étrangère, après que l'Italie a déçu leurs espérances, ils prennent fait et cause pour l'Espagne franquiste et sont munichois par raison, mais leur antigermanisme, conforté par les excès d'Hitler, sera clairement exprimé.

Si l'histoire de l'hebdomadaire s'était arrêtée en 1940, à l'époque où Gaxotte lui-même et Thierry Maulnier, plus réalistes le quittent, ses outrances de langage, dont il était loin alors d'avoir le monopole, se seraient estompées derrière le goût amer des choses qui finissent dont l'œuvre de Brasillach est imprégnée : « Amoureux d'un fascisme français à construire, pleins du rêve d'une jeunesse chantante et forte, nous regardions s'écrouler à la fois notre nation et nos désirs. Tout était perdu, tout était anéanti, aussi bien les songes juvéniles de nos 20 ans que le Paris d'étudiants que nous avions tant connu et qui demain serait peut-être détruit ou les vœux de notre politique » (1).

L'enchaînement implacable du destin, l'inconscience et quelques sentiments moins purs ne l'ont pas permis. Le 7 février 1941, contre l'avis de Maurras, *Je suis partout* reparaisait dans Paris occupé et prenait rapidement la tête des hebdomadaires de la collaboration. Engagés dans un cycle infernal, ses rédacteurs se retrouvaient dans l'auteur des *Décombres*, reconstruisaient leur passé, lui donnaient une logique qu'il n'avait jamais connue et se perdaient dans un fascisme apocalyptique.

Pierre-Marie Dioudonnat étudie tout cela avec une précision d'entomologiste et essaie de restituer l'histoire et le climat du groupe *Je suis partout* dans le courant nationaliste français.

La diversité des destins des collaborateurs de *Je suis partout* nous avait déjà appris la fragilité des passions humaines devant le temps mais aussi que le pardon n'avait que faire de la justice. En débarrassant le sujet des jugements de valeur qui l'ont trop longtemps obscurci, ce livre nous invite aujourd'hui à méditer sur la distance qui sépare en toutes choses le normal du pathologique et, en politique, le patriotisme de la trahison.

Je suis partout ou la terrible histoire d'hommes qui aimaient la France mais que la passion politique a égarés et entraînés dans le camp des ennemis de la France, à une période tragique et décisive où se jouaient le sort de la patrie et les chances de la liberté.

Alain DELCAMP ■

(1) *Journal d'un homme occupé en œuvres complètes*. Tome 6, p. 53. Club de l'Honnête homme.

LE RENDEZ-VOUS AVEC LE DESTIN

par Etienne BORNE

LES dés ont roulé, irrémédiablement, à Genève, le 13 février 1969, lorsque, réitérant un propos romain qui avait provoqué une vive réaction du général de Gaulle, Georges Pompidou, convoquant les puissances supérieures, déclare : « J'ai un passé politique, J'aurai peut-être si Dieu le veut un destin national... » Agrégé des lettres, l'ancien Premier ministre du Général sait ce que parler veut dire et quelle charge explosive peut contenir un mot mis à la place qu'il faut. Aussi n'ignore-t-il pas qu'il vient de perpétrer un double sacrilège, puisque opposant le national au politique et invoquant le destin, il a emprunté sa pensée et son style à Charles de Gaulle et qu'alors que le monarque n'a nullement cessé de vivre et de régner, il se déclare, à la face du monde, candidat à une succession qui n'est pas encore ouverte. Et pourtant le pèlerin de Rome et de Genève a dit vrai : encore un peu de temps, le soleil, déjà sur son déclin, précipitera par un référendum suicidaire sa disparition derrière l'horizon, l'homme du destin s'appellera Georges Pompidou.

LES voies du destin se cachent sous de contraires apparentes : tout avait commencé, un quart de siècle auparavant par un hasard curieusement banal. A l'arrivée du général de Gaulle à Paris en 1944, une demande, exprimée en style de petites annonces et transmise par un intermédiaire amical, d'« un normalien sachant rédiger » et le jeune professeur du lycée Henri IV, plus préoccupé de culture et d'art de vivre que taillé par une ambition proprement politique, entre, pour donner à ce mot son sens romain, dans la clientèle du général de Gaulle. Quelques fonctions utiles que longuement il ait rempli dans de lointaines ou proches collisses, c'est lorsque s'achève la tragédie algérienne et au moment où les affaires publiques vont vraisemblablement prendre une allure plus bourgeoise que le général de Gaulle fait un Premier ministre du plus organisé, du plus efficace, du plus raisonnable de ses fidèles : situation impossible que de se trouver dans une proximité si assidue avec un pouvoir qu'on ne peut jamais saisir à pleine main et Georges Pompidou ne sait pas rester à la place qui lui est assignée par la puissance supérieure. Lors des épisodes dramatiques qui, imprévisiblement, surgiront, ce professeur humaniste, qui toujours répugnera à sacrifier l'humain à la raison d'Etat, saura préserver le Général de la démesure de son démon familier, l'empêchant de faire fusiller Jouhaud ou finissant par imposer dans la crise de mai 68 et à force de prudence souple et obstinée, les solutions qui plus sûrement encore que les grandes prestations théâtrales du Général de Gaulle rétabliront la situation et achèveront de désamorcer les périls. Georges Pompidou sera puni et congédié pour avoir contredit victorieusement le Général et surtout pour s'être donné la permission de faire la preuve que la raison pouvait avoir raison contre les inspirations et le charisme de l'Homme prédestiné. Lâse-majesté, le gaullisme est atteint en même temps que de Gaulle. Mais Georges Pompidou a son amour-propre, il est, « figurez-vous » (pour reprendre sa manière de provoquer autrui, un œil mauvais, l'autre ironique), plus batailleur qu'on ne croit ; il ne retournera pas sagement à sa place. Il aura lui aussi un destin.

LE destin n'est pas le bonheur. Comme le signifient les tragiques grecs que connaissait si bien l'ancien normalien de la section des lettres. Ce que laisse entendre aussi cette alliance de deux mots, beaux et sombres, dont Raymond Tournoux a fait le titre de son dernier livre : « le tourment et la fatalité » (1) où se trouvent rassemblés les documents et les témoignages les plus capables d'éclairer l'histoire des rapports d'abord trop faciles, ensuite difficiles, à la fin impossible entre Charles de Gaulle et Georges Pompi-

dou. Fatalité de tourment parce qu'il y a des sentiments et des ressentiments inscrits d'avance dans les structures institutionnelles, et répétition proprement hallucinante, Jacques Chaban-Delmas Premier ministre et Georges Pompidou Président devaient revivre jusqu'au même dénouement de décisive exclusion les mêmes rapports tourmentés qui avaient été ceux de Georges Pompidou Premier ministre et de Charles de Gaulle Président. Fatalité de tourment aussi parce que convoquer le destin c'est s'exposer à être exaucé. Georges Pompidou, sortant, dans l'impiété, de la grande ombre propice et protectrice qui était une assurance contre le destin, aura eu enfin un destin national. Présent au rendez-vous avec son compagnon familier, le tourment.

ACCORDE au prosaïque bon sens du suffrage universel lequel a jugé que le général de Gaulle était remplaçable sans tragédie puisqu'un remplaçant avisé se tenait prêt et tout proche sur le seuil, Georges Pompidou est aisément élu à la Présidence. Certes le Général a été forcé de convenir que, dans la tristesse de la conjoncture, Georges Pompidou était préférable comme au total le moins médiocre et le moins dangereux, mais un peu à la manière d'André Gide repondant « Victor Hugo, hélas ! » à qui lui demandait le nom du plus grand poète français. Georges Pompidou était un homme de cœur et d'honneur et nul ne saura jamais ce que ce « Pompidou, hélas ! », tû et certain, aura coûté de tourment secret au deuxième président de la Cinquième République. Il lui fallait en effet exercer le pouvoir avec jour après jour, le sentiment que l'homme, auquel l'on doit tout, s'en estime injustement dépouillé par l'ingratitude publique et se retire dans la plus haute tour d'une indifférence à tout ce qui se fait plus éprouvante qu'une désapprobation déclarée, comme si dans son génie jusqu'au bout démesuré, il se voulait semblable à un dieu, qui ne voulant pas avouer sa création rebelle, imiterait le silence des morts. « Il ne me verra plus que mort » avait dit de Gaulle de Pompidou. Même pas, le cercueil avait été opportunément fermé lorsque Georges Pompidou arriva dans la maison mortuaire.

DEJA sans doute, Georges Pompidou vivait-il dans la secrète compagnie d'un autre tourment : il savait qu'un mal sournois ne lui laissait plus pour donner sa mesure qu'un temps étroitement compté ; le destin en effet atteint sa perfection lorsqu'il est accompli en même temps qu'il s'annonce. En choisissant, malgré des avertissements répétés et de plus en plus pressants, de continuer stoïquement sa tâche, Georges Pompidou a donné au destin la seule réponse qui convenait et défendu jusqu'au bout en même temps que sa politique une certaine idée de l'homme. Son tête à tête avec la mort n'appartenait qu'à lui. Ce parti-pris de silence créait certes autour de lui tout un climat malsain de mystère, de supputation, d'intrigue, qui ajoutait à son tourment sans rien retrancher à son courage. Pourquoi l'homme, qui est la proie d'un destin historique n'aurait-il pas le droit de faire de sa mort une affaire privée ? A condition sans doute qu'il y ait en tout homme une part d'extrême solitude à laquelle ne peut atteindre le destin, chose publique. Loin de répéter que la mort change la vie en destin, il faudrait oser dire que la mort laissant toujours une existence inachevée, contredit le destin et maintient ouverte une espérance de destinée. Qu'elle le frappe sur un haut lieu ou dans un mauvais lieu, la mort dérobe un homme aux hommes et devrait interdire les paroleries curieuses ou édifiantes. Georges Pompidou en aurait été d'accord lui qui a demandé pour ses obsèques la seule musique qui puisse égaler le silence.

(1) Plon.